

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE 1880

L'ALBUM DES FAMILLES,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Juillet 1880.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Littérature.		Variétés.	
François le Balafré (<i>Suite</i>), par C. BUET.....	289	Un Echo des Rivages du Saint-Laurent, par F. M. DÉROME.....	320
M. Flanville, (Esquisse de Mœurs), par Paul de B.....	302	Lac Maskinongé, par C. A. N. L.....	323
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), (<i>Suite</i>), par V. Eug. DICK.....	313	Courrier d'Europe, par CARA LIMPIA.....	325
Poesies.		Le Clergé et la Colonisation.....	330
Les Cloches de St. Germain, par F. M. DÉROME.....	301	Société de Colonisation du diocèse de Montréal.....	330
Les Plaintes du jeune Poète, par VAL- MONT.....	332	Société d'Histoire Naturelle de Montréal.	330
Musique.		Le Crédit Foncier.....	331
Ne t'en souviens-tu pas?—Mélodie.....	308	Mgr. J. D. Déziel.....	331
Archeologie.		M. Louis Honoré Frechette.....	332
Saint-Adalbert.....	318	Le Dr. O'Callaghan.....	333
Bibliographie.		Mme. Alphonse Langlais.....	333
Souvenir du Jubilé Sacerdotal de Mgr. C. F. Cazeau, par les Sœurs du Bon Pasteur de Québec.....	319	Mme. J. B. Laflamme.....	333
La Question du Tombeau de Champlain, par Stanislas DRAPEAU.....	319	Mots et Anecdotes.....	336
Tonologue Boucher, par M. A. J. BOU- CHER.....	320	Informations spéciales.	
Maximes et Penses.		Notre Prime.....	334
Pensées Diverses.....	301, 302, 318	Avis.....	334
		Autre Avis.....	334
		Décision judiciaire. concernant les jour- naux.....	334
		Conditions d'abonnements à l'Album.....	334
		Publication d'un Livre illustré touchant la fête Nationale de Québec,.....	335
		Nouvelle Publication.....	335
		Grande Loterie.....	335

Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'Album des Familles.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec..... M. Etienne Légaré,
No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal..... M. Ignace St. Amour,
No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières..... M. P. L. Hubert,
Notaire.
Notre-Dame de Lévis..... M. Elzéar Bédard,
M. de P.
Rimouski..... M. Alph. Couillard.
Sherbrooke..... M. F. X. Désève.
Sorel..... M. J. O. Weibrenner, jr.
St. Jean Dorchester..... M. Jean Bourguignon.
St. Hyacinthe..... M. Louis H. Taché, jr.
Chicoutimi..... M. Alf. Gedin,

CAMPAGNES.

Arthabaskaville..... M. Aimé Dion.
Kamouraska..... M. P. C. Dupuy.
Joliette..... M. Albert Gervais.
La Patrie, (Compton)..... M. Régis R. Dumoulin.
Longueuil, (Chambly)..... M. F. X. Valade, Notaire.
Lotbinière..... M. Maxime Lemay.
Maskinongé..... M. Joseph Déziel.
Rivière du Loup (En Haut)..... M. L. T. Rivard.
Rivière du Loup (en Bas)..... M. Victor Chamberland.
Sault-au-Récollet, (Hochelaga)..... M. J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière..... M. Geo. L'Evêque.
St. Charles, (Bellechasse)..... M. P. P. Dalaire.
St. Eustache, (Deux-Montagnes)..... M. Daniel Ethier.
St. Henri de Lauzon..... M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot)..... M. E. Lafontaine.
St. Joseph de Lévis, }
Village de Bienville. } MM. Paulet et Lemieux,
St. David de l'Auberivière. } de N. D. de Lévis.
St. Nicholas, [Lévis]..... M. Louis Fréchette, jr.,
[Bas de la paroisse.]
St. Romuald, (Lévis)..... M. Joseph Fortin.
Ste. Rose, (Laval)..... M. A. E. Léonard.
St. Tite, (Champlain)..... M. J. N. Buist.
Wotton, (Wolfe)..... M. J. H. C. Lajoie.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan, [Gloucester]..... M. Henri A. Sormany.

MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg..... M. A. A. Larivière.

ETATS-UNIS.

Albany, (N. Y.)..... M. Gilbert J. Léveilly,
15, North Lansing Street.
Biddeford, (Mass.)..... M. L. N. Chartier.
Burlington, (Vermont)..... M. Israël Couture,
(P. O. Boîte 538.)
Central Falls, (R. I.)..... M. Zoël Choquette.
Chicago, (Ill.)..... M. Louis Vézina,
No. 309.—13th Place.
Chicopee (Mass.)..... M. Geo. P. Benoit,
(P. O. Boîte 434.)
Chicopee Falls, (Mass.)..... M. Wilfrid St. Amour.
Cohoes, (N. Y.)..... M. Joseph Desrosiers.
Danielsonville, (Conn.)..... M. J. T. Bréault.
Detroit, (Michigan)..... M. Ed. Racicot.
Fall River, (Mass.)..... M. F. H. Benoit,
(P. O. Boîte 51.)
Hebron, (Mass.)..... M. N. Blais.
Holyoke, (Mass.)..... M. Anthime Bourdon.
Jeffersonville }
et (Mass.)..... M. Louis Demers,
Holden..... (P. O. Boîte 33.)
Hudson [Mass.]..... M. Thomas Lacroix,
boulangier.
Keene, (N. H.)..... M. Gilbert Perry,
(P. O. Boîte 273.)
Lawrence, (Mass.)..... Dr. Joseph Desmarais, M.D.
126, Lowell Street.

Lowell, (Mass.)..... M. J. L. Lapierre,
(P. O. Boîte 192.)
Malone, (N. Y.)..... M. Joseph Ménard.
Manteno, (Illinois)..... M. L. A. Townner.
Manchester, [N. H.]..... M. Michel E. Lussier,
841. Elm Street.
New York..... M. Arthur Lamontagne.
Bureaux du *Courrier des Etats-Unis*.
North Adams, (Mass.)..... M. A. N. Gelineau.
Agent d'Assurance*.
North Grosvenordale, (Conn.)..... M. L. P. Lamoureux,
Northampton, (Mass.)..... M. A. Ménard,
No. 146, Chene Street.
Spencer [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.
(P. O. Boîte 678)
Rochester, [N. Y.]..... M. Gustave Thibodeau,
No. 9, Marshall Street.
Salem, (Mass.)..... M. Jules Bouchard,
5, Prince Street.
Putnam (Conn.)..... M. Hector Duvert.
St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault, M. D.
Troy, [N. Y.]..... M. L. Lauzon.
Webster (Mass.)..... M. Chrystopher Dubé,
P. O. Boîte 433.
West Rutland, (Vt.)..... M. Napoléon Léonard.
Willimantic, [Conn.]..... Rev. F. DeBruyher.
Winooski, [Vermont]..... Mlle. Sophie Dolbec.
Worcester, [Mass.]..... M. P. J. Martin,
(P. O. Boîte 685.)
Woonsocket, }
et [R. I.]..... M. C. Thétreault,
Menville, } (P. O. Boîte 552.)

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton,
41, rue du Bac.

JOURNAUX CANADIENS.

LE CANADIEN,

Journal Politique, Industriel et Commercial.

Il paraît chaque jour et contient dix colonnes de matières à lire sur la politique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les reproductions étrangères, la télégraphie et les nouvelles du jour.

L'édition tri-hebdomadaire est publiée les MARDI, JEUDI et SAMEDI, renfermant le résumé de l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire, intitulée "LE CULTIVATEUR," contient une rédaction spéciale pour les gens de la campagne.

Conditions de l'abonnement :
Edition Quotidienne..... 6 par année.
" Semi-Quotidienne..... 4 "
" Hebdomadaire..... 1 "

S'adresser comme suit :

" LE CANADIEN,"

40, rue Ste. Famille, Haute-Ville, Québec.

LE CANADA,

Journal quotidien.

Abonnement :..... 4.00 par année

Edition Hebdomadaire :..... 1.00 " "

S'adresser à C. D. Thériault,

Administrateur,

Bureaux : No 445, Rue Sussex, Ottawa.

LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire,

Paraît tous les jours, avec une édition tri-hebdomadaire paraissant les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Conditions de l'abonnement :
Edition quotidienne..... 6 par année.
" semi-quotidienne..... 4 "

S'adresser à Augustin Côté,

Editeur-Propriétaire,

12, Rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes,
Québec.

(Voir la 3e page du Couvert pour la suite.)

Abonnement.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS.....\$2.00
EUROPE.....\$3.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU-PATRIE



DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un morceau de Musique paraît chaque mois.

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Casgrain, (Abbé H. R.)
Derome, (F. M.)
Dick, (Dr. V. E.)

Faucher de Saint-Maurice
Legendre, (Napoleon)
Marmet, (Joseph)
Rousseau, (Edmond)

Sault, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)
S. Draps, Administrateur.

Littérature.

[Par Permission Spéciale.]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1568.)

PREMIÈRE PARTIE.

LES AVENTURES DE COQUELUCHON

(Suite.)

VIII

Par qui Sidoine de Villegomblain fut armé chevalier.



HOTELLERIE du roi *Pépin*, qui faisait le principal ornement de la rue Manconseil servait de rendez-vous aux partisans de messieurs de Guise. Comme devaient le faire ouvertement les ligueurs, vers la fin du siècle, les guisards voulant à tout prix renverser la race des

Capet et surtout la branche des Valois, faisaient sonner bien haut l'origine de

la maison de Lorraine, issue de Charlemagne. Ils honoraient donc le nom du premier dynaste carolingien, en se réunissant dans les endroits placés sous son patronage ; l'hôtellerie, le cabaret, la taverne étaient alors les seuls lieux publics fréquentés assidûment, l'unique terrain neutre où l'on pût se rencontrer, car le logis restait fermé à tous les indifférents : on n'admettait au foyer de la famille que les parents et les amis intimes.

(L'auteur ouvre ici une parenthèse pour avoir l'honneur de présenter ses très-humbles excuses à son lecteur qu'il conduit fréquemment "ès temples de fraîche beuverie" : mais ces dits temples caractérisent l'époque et les mœurs qu'il a la prétention de peindre, et c'est là qu'il faut de toute nécessité aller chercher des héros de roman, là et sur les grandes routes où, du reste, le lecteur et l'auteur ne tarderont pas à voyager de compagnie).

La façade de l'hôtellerie du roi *Pépin*, composée de deux rangs superposés d'arcades ogives aux fenestragés sculptés, ornementée de rosaces, de ferrures élégamment contournées, de gargouilles aux formes bizarres, ressortait, entre les maisons décrépités, aux briques moussues, qui l'avoisinaient.

La grand'salle de l'hôtellerie servait à la fois de cuisine et de réfectoire. Au centre se dressait une colonne dont le chapiteau supportait une caisse en gra-

nit, cerclée d'anneaux de fer, et d'où s'élançait la tige vigoureuse d'une chêne, dont les branches décrivaient quatre travées d'ogives, et dont le feuillage abondant, peint en vert, tapissait toute la voûte.

Au fond, l'énorme cheminée du moyen-âge, avec ses gigantesques landiers. Autour de la vaste salle, buffets, dressoirs et crédences, chargés de vaisselle de faïence et d'étain : aux angles, sous les fenêtres, de larges tables à pieds tors ; au milieu, près de la colonne, d'un côté une huche immense, de l'autre deux énormes billots, où se tranchaient les viandes. L'hôte, vêtu de blanc, le coutelas à la ceinture, surveillait les marmitons et galopins tournant la broche ou remuant des casseroles, et les maritornes, au verbe haut, qui couraient d'une table à l'autre, attentives aux ordres des chalands.

Parmi ceux-ci, notre ami Coqueluchon, qui se carrait dans ses habits neufs, d'un goût déplorable, criait plus fort que les autres, et s'agitait beaucoup, cherchant à combiner les éléments divers d'un festin qu'il se voulait payer, pour se venger des longs jeûnes qu'il endurait naguère.

Il était dans tout le feu d'un discours en trois points qu'il adressait à la plus accorte des servantes, lorsque la porte s'ouvrit avec force. Sidoine de Villegomblain et son nouvel ami l'écolier entrèrent, bras dessus bras dessous.

—Eh ! s'écria Coqueluchon, avec une impertinente familiarité, c'est ce cher Villegomblain, en personne naturelle ! Amène le pavillon et vire de bord, Sidoine ! Je suis riche, donc nous sommes cousins !... Sus, Yvonne, nous allons recommencer : nous voici trois joyeux compères : bombance et franche lip-pée !

—Je te cherchais, Améric Nord'hù, pour te défier en combat singulier, dit Sidoine en recevant l'accolade impétueuse de Coqueluchon. Mais il se trouve qu'avant de régler nos anciennes querelles, je dois fournir un coup de flamberge à certain gentilhomme qui m'attend au Pré-aux-Clercs.

—Barbe de bouc ! interrompit Coqueluchon en faisant la grimace, c'est que j'ai faim, moi !

—Et nous aussi, dit Arsène Garel en s'inclinant.

Le mulâtre le toisa d'un air dédaigneux.

—C'est un ami, se hâta de reprendre le page : Arsène Garel, étudiant de Sainte-Barbe, et bon catholique, je le garantis... Comme te voilà pimpant, Améric ! As-tu détroussé quelque banquier florentin de la reine Catherine ?

—Les Italiens viennent en France avec les poches percées, et s'en retournent en grand équipage, intercala Arsène Garel.

—Monsieur, vous êtes homme de bon sens et jugement, déclara Coqueluchon en le saluant.

—Par les trois merlettes ! poursuivit le page, je ne t'ai reconnu qu'à ta face noire, sauvage !... Oh ! je te fais compliment, s'écria-t-il en riant, ce pourpoint vert-pomme s'accorde excellemment avec ce collet de velours orange, à passequilles d'or ! Tu ressembles à un papegai !

—J'ai dévalisé la boutique du plus illustre fripier de Paris, dit Coqueluchon, ravi. J'en ai là pour vingt écus à la rose... Et ma bourse fait drindrin... Hardi, mes compaigns, prenez place à table... C'est moi qui régale. Hohé ! mon hôte, venez ça qu'on vous parle !

L'hôte intimidé par les façons du mulâtre, qu'il prenait pour un prince d'Ethiopie, s'approcha, le bonnet à la main.

—Que nous donnez-vous ?... je veux un festin d'empereur...

—Le César Vitellius aimait les langues de rossignols, fit remarquer le docte bachelier de Sainte-Barbe, et le César Héliogabale dévorait des omelettes pour lesquelles il fallait trois mille œufs de mésanges, fauvettes et bec-figures !...

L'hôte demeura bouche béante, n'ayant jamais oui parler de ces mets extraordinaires, quoiqu'il descendait par les femmes du célèbre Taillevent, maître-queux de Charles VII.

—Que dirais-tu, demanda Coqueluchon à Villegomblain, d'une soupe écartelée, saupoudrée de cannelle, semée de grains de grenades ?

—J'aimerais mieux, répondit Sidoine en passant le bout de sa langue sur ses lèvres, une grimose fait avec des tranches de bœuf, des œufs battus et du verjus. Tu n'es pas expert en fait de harnois de gueule, mon pauvre Améric, ayant trop longtemps vécu de croûtes sèches !

—Et bien ! répliqua d'un air résigné

Coqueluchon, qui déplia sa serviette, ordonne toi-même, ô le plus gourmand des pages... Ordonnes, et je paierai!

—Maugrebleu! tu vauz ton pesant d'or, ô le plus généreux des Sarrasins. Voire, nous aurons donc une grimose, puis une galimafrée de chapon avec gingembre et noix muscade, un jambon rôti à la sauce cameline, et quelques menues friandises, telles qu'un angelot de Normandie, une tarte aux épinards, le tout accompagné de vin blanc d'Anjou et de vin rouge de Bourgogne.

—Mon hôte, vous avez entendu? ajouta Coqueluchon d'un ton solennel. Allez! et que tout soit parfait... sinon je vous fais, par mon crédit, exiler à Genève, où par ordre de M. Calvin les gens qui rient ou font rire sont pendus!...

Ce fut une gaité bruyante, les convives se livraient aux joyusetés de la table, avec l'insouciance hardie de la vingtième année. Ils riaient aux éclats de la moindre saillie; ils mangeaient sans déguster et buvaient à pleins verres; piquette mousseuse ou ambroisie des dieux, que leur importait?

La grimose fut estimée délicieuse; de la galimafrée, il ne resta que des os, entassés au fond du plat de faïence. Et l'on devisait sans relâche, causant de toutes choses: des patenôtres de M. le connétable, du meurtre de Minard, du bûcher d'Anne du Bourg, du cure-dent de M. l'amiral, des aventures de Melle de Limeuil, du parfumeur de la reine-mère, (Florentin aussi habile à composer des poisons qu'à manipuler des opiats), de la bosse du prince de Condé, des leçons de maître Ramus et des poésies de la pléiade, des habits fleur de pêcher ou jaune d'espagnol malade, dont la cour était engouée, de cent choses tout aussi graves.

Sidoine de Villegomblain tenait tête à l'écolier, toujours altéré, à Coqueluchon, qui estimait que lorsque le vin n'est pas payé il faut le boire, et déjà il s'échauffait outre mesure, oubliant son rendez-vous du Pré-aux-Clercs.

—Mais, dit-il au mulâtre, interrompant une description ampoulée d'un château que son imagination bâtissait en Espagne, mais tu ne m'as pas dit, compagnon, d'où te vient cette fortune subite qui te permets de jeter les angelots d'or par les fenêtres...

Coqueluchon répondit sans y penser:

—Mon cher, on conspire....

Il s'arrêta net, regarda l'écolier qui fixait sur lui ses prunelles de chat, et poursuivit d'un ton différent:

—On conspire.... contre mon élévation soudaine!.... J'entre au service de Monseigneur de Guise, en qualité de page, écuyer, capitaine.... Ni lui ni moi ne savons encore au juste.... Barbe de bouc! J'ai diné mieux que messire Jupiter en son Olympe!

—Il serait temps de partir, dit Sidoine.

—Oh! nous avons le temps, reprit l'écolier avec une indifférence affectée; nous descendrons jusqu'à la Seine, et le bac nous mettra sur l'autre rive.

Coqueluchon s'émut de cette insistance: il comprit qu'on le voulait écouter davantage. Il repoussa son gobelet qu'Arson Garel venait d'emplir jusqu'aux bords.

—Hé! monsieur l'hôte, cria-t-il, voici vos trois écots, et dix deniers pour la servante. Mon bonhomme, dit-il à Garel, monsieur de Villegomblain et moi avons à rédiger nos testaments! Vous déplairait-il de prendre les devants, et nous attendre sous le Louvre? Voici mon épée toute neuve, à coquille fenestrée: j'en vais quérir une autre chez l'armurier. Viens-tu, Sidoine?

—Certes! répondit le page avec empressement.

—Souque mon bras, et voguons, toutes voiles dehors. A bientôt, mon maître.

Ils partirent aussitôt, laissant l'écolier tout défermé.

Dès qu'ils furent dans la rue, Villegomblain murmura:

—J'ai compris, Améric, merci!

—Eh quoi! monsieur de Villegomblain, repartit le mulâtre, tout-à-coup redevenu sérieux, vous ne pensiez pas à saluer en passant l'enseigne de Saint-Victor? Oh! le gentil chevalier, qui va se battre sans dire adieu à la dame de ses pensées....

—Comment, tu sais?...

—Mon métier n'est-il pas de savoir tout?....

—Je te croyais mon rival.

—Moi? prononça tristement Coqueluchon dont le visage se couvrit d'une expression de mélancolie. Ah! monsieur de Villegomblain, je n'ai pas le droit d'aimer: je suis seul, pauvre, sans nom, sans famille.... Vous l'avez dit, je suis un sauvage, et je n'aspire qu'à ce que je peux demander sans

baisser les yeux. La fille d'Enguerrand l'Hermitte me traite comme un bon serviteur....

—Elle est belle!....

—Belle et sage! reprit Coqueluchon avec une émotion contenue. C'est un ange, et la patrie des anges, c'est le paradis!.... A quand les fiançailles, monsieur de Villegomblain?

—Je n'attends que l'aveu de ma mère, et j'ai déjà parlé à madame de Guise, repartit franchement Sidoine. Avant de partir pour l'armée, je ferai bénir nos anneaux, et si je reviens sain et sauf, Agnès sera dame de mon petit domaine....

—Et pourtant vous allez risquer votre vie parce qu'un maladroit v us a coudoyé sur la place publique? Ah! je sais qu'on se bat pour moins que cela, pour rien, pour le plaisir! Où mettez-vous l'honneur? A manier proprement la rapière.... Et c'est moi que vous appelez sauvage!....

La maison d'Enguerrand l'Hermitte n'avait pas, comme la veille, un aspect sombre et désolé. Un panache de fumée ondoyait sur le toit: la forge resplendissait de lueurs fauves; le marteau retentissait sur l'enclume; les ouvriers battaient le fer, l'apprenti se pendait à la chaîne du soufflet. De l'atelier noir s'échappaient des nuées d'étincelles, et dans la boutique brillaient en faisceaux et en trophées les armures damasquinées, les brassards, les jambières, les casques, les arbalètes, les pertuisanes, les épées.

Agnès causait, assise sur un escabeau, dans l'embrasure de la fenêtre. La vieille Monique rangeait les poteries luisantes du dressoir et laissait couler ses paroles, comme d'une source un fleuve s'épanche.

—Cette bague vaut pour le moins cinquante livres tournois, demoiselle Agnès... La dot d'une jolie fille.... Et qu'est-ce, je vous prie, que la dame voilée qui l'a donnée à votre père pour vous, la dame aux gants rouges?... Maître Enguerrand n'a point touché à mon souper.... Il est sorti, puis rentré... Que sais-je ce que tous ces mystères signifient?... Une bague pareille à une fillette, c'est un cadeau royal!.... Et quant au souper, il était digne d'un archevêque.... Vous avez goûté mes caïlle à la malvoisie? Réchauffé, ce n'est plus si bon!.... Voilà que maître Enguerrand court la ville, à cette

heure.... Et le comte de Pardaillan attend-il pas son gorgerin?... Et l'apprenti ne portera-t-il pas à la comtesse de Fiesque son stilet génois?... Croyez-vous que de la journée je n'ai pas aperçu le moricaud rôdant autour du logis? Ce diable noir est sorcier, je vous assure, et hante le sabbat....

—Merci, bonne Monique! cria la voix sonore de Coqueluchon, qui était debout sur le seuil de la porte, et derrière lequel se montrait le frais visage de Sidoine! Merci! Vous traitez bien les absents!.... Barbe de bouc! vous ai-je, d'aventure, emprunté votre balai pour chevaucher vers le sabbat? Et me damnez-vous sans rémission, parce que ma peau est moins blanche que la vôtre?

Interdite, Monique s'était retournée.

—Çà! que venez-vous quémander céans, répondit-elle, l'œil allumé par la colère.

Puis remarquant le luxe inusité du costume de l'aventurier, elle se radoucit:

—Du velours, des galons des plumes! poursuivit-elle offusquée. Voyez donc, demoiselle? Ce garçon a pillé l'armoire d'un duc.

—Non? déclara Coqueluchon en souriant, mais le duc, *mon ami*, a vidé ses armoires sur mes épaules, et me voici galamment attifé—à vous rendre mes devoirs, gracieuse dame.

Agnès fit un signe amical au maître, et devint toute rose, Sidoine lui ayant fait la révérence.

—Et vous aussi, monsieur de Villegomblain? exclama la Bressane en se portant contre lui d'un air menaçant. Qui donc vous a permis de franchir le seuil du logis. On n'a point affaire à vous, de ce côté! Descendez promptement à la forge.

—C'est ce que je vais faire, Monique, dit Coqueluchon, car j'ai besoin d'une brette de bonne longueur et de trempe solide, ayant l'honneur d'accompagner sur le pré an de mes amis qui va se battre avec... Avec qui donc, monsieur de Villegomblain?

Agnès devint pâle et laissa tomber son aiguille.

—Ne vous l'ai-je point nommé? répondit le page.

—Du tout! et maintenant, j'y pense, il ne sied guère que je vous seconde sans savoir en présence de quel lascar

vous m'allez placer, dit Coqueluchon avec une importance bouffonne.

—Vous vous battez, monsieur ? s'écria la jeune fille défaillante.

—Hélas ! je n'espérais pas que cela vous déplût, balbutia Sidoine.

—Une vétille ! continua le mulâtre d'un ton suffisant. Un maroufle, qui a frotté la manche de sa veste au velours de notre pourpoint.... Ce pourquoi nous arroserons de sang tout chaud la manche ou le pourpoint.

—Me prends-tu pour un fou ? dit Sidoine. Cet homme a fait pis. Hier, devant moi, il insultait monsieur de Guise, mon maître, et calomniait votre père, ajouta-t-il en s'inclinant devant Agnès. Je n'ai pu le châtier sur-le-champ. Il s'est jeté dans mon chemin, aujourd'hui : j'ai saisi l'occasion.

—Vous avez bien fait, déclara Monique gravement. Un jeune homme ne doit point permettre qu'on insulte impunément devant lui son seigneur et un vieillard....

—Enfin, quel est-il ? interrogea Coqueluchon.

Sidoine répondit :

—Il s'intitule Poltrot, seigneur de Méré.

Le mulâtre fit un brusque haut-le-corps :

—Paltrot de Méré !....

Il scanda lentement l'exclamation :

—Oh ! Oh !.... Oh !!!

—Tu le connais ?

—Oui.... c'est - à - dire non.... Hem ! Poltrot de Méré.... Barbe de bouc ! ami Sidoine, s'il en réchappe avec vous, je lui taillerai des croupières....

Agnès, calme et belle, mais pâle : se leva. Elle prit à une panoplie une lame d'André de Ferrare, d'acier bleu, emmanchée d'une garde et d'une coquille de fer ciselé, et l'offrit à Villegomblain :

—Monsieur, prenez cette épée, et donnez-la vôtre à Améric Nord'hù, lui dit-elle. Je fais ce que ferait mon père, s'il était ici. Ne la tirez du fourreau que pour défendre la religion, la France et le roi.... Epargnez cet homme : le duel est un crime pour un chrétien ; méprisez-le, on ne vengera la calomnie que par le mépris....

Sidoine mit un genou en terre pour recevoir le présent que lui faisait si noblement la jeune fille.

—Agnès, je vous remercie, répondit-il d'une voix émue. Comme autrefois

les châtelains armaient leurs chevaliers partant pour la guerre, vous me donnez cette épée dont je me servirai toujours avec honneur. Je rencontrerai, mon adversaire, Agnès ; un gentilhomme ne peut refuser le combat. Mais je vous jure que sa vie ne courra aucun danger, et moi, je saurai me défendre.

—Allez donc ! murmura l'enfant, et revenez victorieux !....

Coqueluchon s'avança le sourire aux lèvres !

—J'hérite de ton épée, dit-il à Villegomblain, et je veux que Monique la boucle à ma ceinture.

La vieille servante s'empara du mince carolet et l'attacha au côté du mulâtre d'un geste prompt et décidé :

—La veuve d'un soldat n'est pas embarrassée de si peu, dit-elle. Hardi ! garçon, veillez sur votre ami, et ne laissez pas faire d'accroc à votre peau : elle est noire, mais elle habille un brave compagnon !

—Adieu, demoiselle, dit Sidoine en se relevant : je reviendrai.

—Nous reviendrons ! rectifia Coqueluchon en enfonçant sur ses cheveux crépus son chapeau empanaché.

Il prit le bras de Sidoine et l'entraîna hors de la salle.

Agnès s'affaissa, livide, les yeux clos, sur son escabelle.

IX

Les projets du baron de Coudrée.

Le duc de Guise, qui n'avait pas encore jugé à propos de se montrer aux Parisiens, se tenait prêt néanmoins à tout événement ; il avait quitté ses habits de soudards, et repris ceux de son rang.

D'une taille au-dessus de la moyenne, François de Lorraine, duc de Guise, avait le visage ovale, les yeux grands, la barbe clair-semée d'un blond très-foncé ; il était plutôt maigre, d'un teint olivâtre, mais d'une santé robuste.

—Son éducation avait été, de bonne heure, dirigée dans le sens de la carrière des armes qu'il était naturellement destiné à porter, quoique par ses penchants modérés, prudents, réfléchis, il fût assez " amateur de paix," et les premières notions de l'art de la guerre lui furent données par Sansac, gentilhomme angoumois, dont il tenait cette

expression qui lui devint familière : *frappe le loup, c'est-à-dire l'ennemi*. Sa valeur effectivement le rendait terrible. Il y joignait le don d'entraîner le soldat par une facile éloquence militaire, de l'encourager par l'équitable distribution de ses récompenses, par la libéralité de ses présents, de le maintenir dans la discipline et de le protéger par son infatigable vigilance.... Son aménité naturelle l'empêchait de s'écarter jamais de la clémence et de la modération soit dans la victoire, soit dans l'administration publique..... D'un abord affable, toujours disposé à accorder ce qui lui était demandé, il se montrait simple, indulgent, avec ses amis, ne tenant aucun compte de son rang vis-à-vis d'eux, bon et généreux envers ses serviteurs (1)."

Parmi tous les Guise,—ces princes qui furent si grands,—domine donc la figure du premier Balafre, auquel, selon l'expression de l'ambassadeur vénitien Marc-Antoine Barbaro, auquel on connaît bien peu d'égaux dans tous les pays, pour ce qui est du conseil, de la conduite, et de la valeur militaire.

Retiré dans sa chambre, M. de Guise s'entretenait avec l'aîné de ses fils, Henri, prince de Joinville, âgé de treize ans, qui devait être plus tard si célèbre dans la guerre des trois Henri, qui périt si misérablement aux États de Blois, et dont le meurtre inspirait à Catherine de Médicis, mourante, sa dernière pensée politique, lorsqu'elle dit à Henri III : " Bien taillé, mon fils !... Maintenant, il s'agit de recoudre...."

Assis auprès de l'énorme cheminée où flambait une souche de hêtre, le duc examinait son jeune fils bel enfant blond, au regard ferme et franc, au visage hautain, qui se tenait debout devant lui, dans l'attitude la plus respectueuse, vivement éclairé par la flamme, dont les reflets nuançaient de rose sa veste et son collet de satin blanc.

Les tentures de cuir de Cordoue gaufré et mordoré, les tapisseries, les vitraux peints, le lit à colonnes torsées et à baldaquin, les meubles d'une forme lourde et antique donnaient à cet appartement un aspect sévère. Au chevet du lit, d'un côté, brillait une

armure de guerre complète, au-dessus de laquelle flottait le gonfanon aux armes de Lorraine ; de l'autre, on voyait, sous un tryptique surmonté d'un crucifix, un prie-dieu aux coussins affaissés et usés.

M. de Guise n'était pas de bonne humeur, ce matin, à en juger par le froncement de ses sourcils, la crispation de ses lèvres, la pâleur de ses joues.

—Non, Joinville, disait-il, non, je ne suis pas content de vous, et je veux que cela change ! Votre oncle voulait faire de vous un chanoine de Reims, mais vous m'avez écrit que vous aimeriez mieux rompre des lances sur les Espagnols pour éprouver si vous avez bon bras.... C'est bien ! nous sommes d'épée, nous autres Lorrains, et si nos cadets se donnent à l'Église l'aîné appartient au pays.... Madame votre grand'mère me fait savoir que vous êtes opiniâtre. Des Fossès, votre instituteur en vénerie, et le seul que vous écoutiez, m'écrivait que vous avez une ardeur excessive pour la chasse. Enfin j'ai dû vous retirer du collège de Navarre, où vous étudiez avec M. le duc d'Anjou et le prince de Béarn, parce que vous préférez les armes aux livres, et remplacer le bonhomme Villemur, votre précepteur, par M. de Praneuf....

—Mais je travaille, monsieur ! essaya de répondre le jeune garçon, qui paraissait fort impatient de cette mercuriale, et se contenait avec peine.

—Vous travaillez ?.... Paix, mon fils ! Oni, Praneuf m'assure que vous êtes fort habile à tous les exercices du corps, d'une adresse incomparable à l'escrime, à la paume.... Est-ce assez pour un prince, qui sera le chef de la plus grande famille de l'État, après la famille royale ? Il faut être aussi prudent au conseil qu'habile à la guerre, lorsqu'on est destiné à gouverner les hommes. Vous êtes fin, presque dissimulé, avide de connaître le fond et le détail des choses. Vous formez des conjectures et des raisonnements au-dessus de votre âge.... Prenez garde ! avec ces défauts, et même—car je sais rendre justice—avec l'exagération de vos qualités, vous en viendrez à périr dans l'entreprise de bouleverser le royaume, car vous voudrez être le maître partout....

Henri pâlit légèrement et baissa la tête.

(1) René de Bouille. *Histoire des ducs de Guise.*

Le duc, d'un ton plus doux, poursuivit :

—Je compte vous emmener avec moi à l'armée, Joinville. Faites que mes officiers et mes soldats vous jugent digne du nom que vous portez.

—Oh ! je sais tenir l'épée !... s'écria le petit prince, en relevant le front avec fierté.

—Eh ! je ne dis pas le contraire, répartit M. de Guise en souriant, seulement le roi prétend que vous êtes un mauvais diable, et je ne veux pas que vous autorisiez Sa Majesté à garder cette opinion de vous !... Allons ! ajouta-t-il avec une bonhomie pleine de tendresse, viens m'embrasser, Henri, et sois sage à l'avenir.

L'enfant se jeta dans ses bras.

—Qu'as-tu fait des cent pistoles que je t'ai envoyées par Rostaing ?

—Oh ! monsieur, vous me gronderez si je vous le dis !

—Quoi ! tu aurais dépensé tout cela en futilités, en rubans comme un muguet de cour, en marionnettes comme un écolier ?...

—Non, mon père. Je n'ai acheté pour moi qu'un petit poignard italien, dont la poignée est un flacon à parfums, et un très-curieux livre de poésies de M. Pierre de Ronsard. J'ai distribué tout le reste de mon argent à de pauvres gens que Praxéus m'a amenés... des soldats blessés, que sais-je ? et je n'ai plus rien !

—Je t'aurais blâmé d'avoir économisé, Henri. Pour nous autres, princes, mieux vaut jeter l'argent par la fenêtre que le cacher au fond de sa bourse... Cependant, songe que j'ai mis plusieurs fois ma vaisselle en gage... Sois libéral, sans être prodigue, mais souviens-toi que je t'aimerais mieux dissipateur que ladre et avare !

On frappa timidement à la porte :

—Ouvrez, cria le duc

Un officier entra :

—Où donc est Villegomblain ? demanda M. de Guise.

—Il est sorti avant le dîner, monseigneur, et n'a pas reparu.

—Veillez à cela, monsieur de Mareuil : je veux plus de discipline dans ma maison. Vous mettez ce page aux arrêts. Qu'y a-t-il ?

—Monseigneur, maître l'Hermite, l'armurier, accompagné d'un religieux cordelier, demande audience.

—Ah ! je sais... Bien ! Emmenez

Joinville chez ma femme, monsieur de Mareuil, puis vous introduirez ici maître l'Hermite et son compagnon.

Quelques instants plus tard, Enguerrand l'Hermite et dom Thierry, le capuchon rabattu sur le front, les mains dans ses manches, franchissaient le seuil de la chambre ducale.

—Bonjour, mon ami, dit le duc en tendant la main à l'artisan. Mon révérend, je vous salue. Venez vous asseoir près du feu ; il a neigé cette nuit, et ce matin il gèle...

—Monseigneur, vous pouvez parler librement devant dom Thierry, dit à son tour Enguerrand : il est mon confesseur et n'ignore aucun de mes secrets.

—Et Votre Seigneurie me peut confier les siens, ajouta le moine, si j'en puis tirer profit pour la sainte Église, notre mère.

—Fort bien ! mon révérend... Je suis aise de vous voir. Nous allons avoir une rude besogne. Condé se prépare à assiéger Paris, et moi, j'ai l'intention de battre Condé. Il importe que le mouvement populaire me suive, et que tout Paris se soulève. J'ai donc besoin d'hommes dévoués, éloquents, dont la parole entraîne le peuple sur nos traces...

—L'apostolat de la borne ! interrompit le moine de sa voix tranquille.

—En effet ! c'est le mot juste : l'apostolat de la borne. La France est décimée, affamée, amoindrie, soumise aux caprices de cinquante roitelets tyranniques... L'ennemi menace nos frontières : les partis ravagent nos provinces, la querelle religieuse divise nos cités... C'est un effondrement de notre puissance. On ne guérira ce mal si profond, on ne ramènera la confiance, la foi en Dieu, le respect de l'autorité, que par la prédication aux coins des rues, sur les places publiques, partout où un homme de cœur peut faire entendre sa parole... Sainte foi ! mon père vous me pouvez donner un joli coup de main !

—Oui, car je m'assieds souvent à la table du banqueteur évangélique, et je possède à fond les saintes Écritures, magasin des vérités chrétiennes.

—Et que dit-on dans Paris ? demanda le Balafré.

—On ne parle, répondit Enguerrand l'Hermite que de cruautés commises par les huguenots.

—Cruautés ! reprit dom Thierry...

Atrocités plutôt ! et telles qu'elles font geler ès-veines le sang d'un chrétien.

—Qu'ont-ils fait ? interrogea le duc de sa voix brève.

—Eh bien ! reprit l'armurier, on conte que monsieur l'amiral de Coligny, à Angoulême, a fait enterrer vivants tous les moines d'une communauté, ne laissant que leurs têtes, enduites de miel, exposées au soleil, et que ces malheureux ont tous péri dans cet effroyable supplice (1).

—A Vendôme, sous les yeux de la reine de Navarre, n'a-t-on pas ouvert les tombeaux des ducs, aïeux de son mari, pour jeter leurs cendres au vent ? ajouta le moine.

—A Tours, les réformés ont pillé le trésor de Saint Martin, protecteur de la France, et ont volé pour douze cent mille livre d'or.

—Ailleurs ils incendient tout : pour brûler plus facilement les livres d'un monastère, ils les ont enduits de beurre...

—A Montpellier, les églises catholiques sont saccagées, et le fougueux Théodore de Bèze lui-même est épouvané de ces violences enragées.

—Leurs ministres sont des apostats ou des imbéciles ! Jeanne d'Albret, qui s'endormait à leurs prêches s'est fait autoriser par le synode à les écouter en poussant l'aiguille pour se désennuyer (2).

—Les protestants du Midi attendent les sept vicomtes, qui doivent sortir des montagnes, entre le Lot et le Tarn, pour leur fournir un renfort de combattants invincibles.

—Les sept vicomtes ? demanda M. de Guise, étonné.

—Oui : les vicomtes de Paulin, de Montaigu, de Caumont, de Rapin, de Rabasteins, de Lomagne et de Comminges.

—Bah ! reprit le Balafre, les capitaines de Thionville n'amènent force fantassins gascons, pour mettre en ligne devant les sept vicomtes... Dandelot sollicite l'alliance des luthériens d'Allemagne... Les Anglais veulent reprendre Calais. Nous verrons. Que veut le duc de Savoie, mon cher Coudrée ?

—Monseigneur, Son Altesse exige la cession de toutes celles de ses places qui ne lui ont pas été rendues par le traité de Câteau-Cambrésis.

—Le pape a promis cent mille écus d'or et la solde de six mille soldats, poursuit le cordelier.

—Les Espagnols sont en Gascogne sous le commandement de dom Luis de Carvajal, ajouta Enguerrand l'Hermitte.

—Oui, dit amèrement le duc, et ils font porter aux catholiques l'écharpe rouge, tandis que les huguenots ont l'écharpe blanche ; si bien qu'à voir les uns, on s'imagine qu'ils sont des transfuges passés à l'Espagne, et que nos ennemis se présentent comme les véritables défenseurs de la monarchie. Je ne voudrais ni Espagnols, ni Savoyards... Les Français n'ont pas besoin d'alliés pour chasser des rebelles !

—Hélas ! objecta dom Thierry. La France n'est plus la France, où étaient colligés tant d'essaims de vertus, mais une spélunquede bêtes farouches, une caverne de voleurs et assassinateur... Les honnêtes gens y sont rançonnés, les bons citoyens sont bannis... Et l'extrémité de nos misères est qu'entre tant de malheurs et tant de nécessités, il ne nous est permis de nous plaindre, et faut qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que tout est pour le mieux selon l'avis de messieurs de Coligny, de Condé et autres diaboliques souteneurs de la perversité du renégat de Noyon, Satan le brûle *in æternum* !

—Tout peuple divisé contre lui-même périra ! reprit Enguerrand l'Hermitte, ou plutôt le baron de Coudrée, car dans ce colloque où s'agitaient des questions d'un ordre si élevé le prétendu artisan redevenait un gentilhomme.

—Je comprends où vous en voulez venir, Coudrée ! répliqua le duc avec mélancolie.

—Eh ! par saint Maurice ! jura l'aventurier savoyard, mon projet n'est-il pas de tous points raisonnable, monseigneur ? Voici le royaume soumis à une minorité, succédant à une minorité, et c'est une femme qui gouverne. Le sceptre n'est pas un hochet : ou une quenouille ! Sept ou huit partis se partagent les provinces est un peu à qui le veut prendre. Que Charles, IX meure demain... Qui lui succédera ? Le duc d'Anjou : un enfant ! Troisième minorité, avec la même régente... Les

(1) Forneron, les *Ducs de Guise et leur époque*.

(2) Tous les détails donnés dans cet entretien sont rigoureusement historiques.

Valois sont finis : ils tiennent de leur aïeul François Ier le germe d'une maladie qui les emportera au tombeau l'un après l'autre, à la fleur de l'âge.... Et après ? Laissera-t-on le trône de saint Louis aux Bourbons, ses descendants, qui sont des huguenots ? Henri de Béarn, cet enfant élevé dans les montagnes basques, sera-t-il un rusé politique comme sa mère, Jeanne d'Albret ? ou, comme son père Antoine de Navarre sera-t-il un soldat médiocre, un hésitant, un irrésolu, un pusillanime ?... Vous verrez que l'Espagnol, et l'Anglais, et le Flamand, et l'Empire se tailleront de larges parts dans le trescheur de nos frontières. Et la France, rapetissée à l'étendue qu'elle avait sous le roi fou, rapetassée de pièces et de morceaux, comme sous Louis XI, retombera au rang inférieur..... Au lieu de cela, poursuivit avec véhémence le baron, dont les yeux lançaient des éclairs, au lieu de consentir à ces partages honteux, taillez-moi ce vaste pays !... Prenez la Navarre au louveteau des Bourbons, culbutez les Espagnols par-dessus les Pyrénées, rompez avec Philippe II, épouvantez Elisabeth la Sanguinaire, levez une armée formidable contre les luthériens d'Allemagne, ces mangeurs de choux, ces ivrognes de bière.... Et vous, monsieur le duc de Guise, qui passez avant les Valois et les Bourbons puisque vous descendez de Charlemagne, prenez d'une main ferme le sceptre, trop lourd pour des enfants ; ceignez la couronne, trop large pour une tête de femme.... Renvoyez Catherine à Florence, tondez ses fils et les enfermez dans un monastère, et régnerez par le sang de Dieu ! régnerez en prince chrétien, empereur élu !

François le Balafre avait écouté ce discours sans se départir de sa fière impassibilité.

Il regarda fixement, et sans lui répondre, le baron de Coudrée. Celui-ci, un peu inquiet de ce silence, continua hardiment :

— Vous n'avez qu'un seul mot à prononcer pour que ce plan se réalise. Mon maître, Emmanuel-Philibert est un homme de guerre que vous connaissez : il vous a rudement battu à Saint-Quentin ! On l'appelle le duc Tête-de-Fer !... Ce qu'il veut, il le peut. Arrachez Genève à Calvin et aux calvinistes, le pays de Vaud aux huguenots.

2

La Bresse et le Bugey touchent à Lyon. Reconstituez l'ancien royaume de Bourgogne avec toute la rive gauche du Rhône jusqu'à Arles.... Investissez le duc de Savoie du titre royal : le Pape et l'Empereur y consentiront. La paix rétablie, mon maître organisera une nouvelle croisade, et reprendra l'île de Chypre qui lui appartient. Il n'y aura rien de changé en Europe : on y comptera un roi de plus, et le foyer des révolutions sera éteint !....

Il s'arrêta, haletant.

Le moine, le visage enseveli sous l'ombre de son vaste capuchon, ne faisait pas un mouvement, et François de Lorraine gardait le même silence, sombre, presque menaçant.

— Eh bien ! monseigneur ? interrogea le partisan qui frémissait d'enthousiasme.

Le duc leva sur lui un regard chargé de reproches :

— Ah ! Coudrée, vous oubliez à qui vous parlez, dit-il enfin d'une voix calme. C'est à moi que vous proposez une usurpation ? C'est à moi que vous conseillez d'exiler une femme, d'emprisonner des enfants ? C'est à moi que vous offrez une couronne payée d'une trahison ?... Pauvre Coudrée ! Je vous pardonne.... Vous n'êtes pas Français ! Mais n'en parlons jamais plus, n'est-ce pas ? Mon épée est aux Valois..... Mon nom est à l'histoire. Il n'y a pas eu de connétable de Bourbon dans ma famille, et je ne sache pas qu'il faille voiler de noir le portrait d'un seul de mes ancêtres ! Je ne me déshonorerai pas.... Allons ! Coudrée, oubliez vos rêveries, et dites-moi si je puis encore vous appeler mon ami.

— Monseigneur !....

Le vieux soldat ne put achever : un sanglot étouffé déchira sa poitrine.

— A l'œuvre, mon père ! dit le duc à dom Thierry. Coudrée reste avec nous !

— Monseigneur, je vous estimais, répartit le cordelier, qui laissa voir ses traits mouillés de larmes, maintenant je vous aime.

X

Comme quoi Coqueluchon, n'ayant pu tailler des croupières au sire de Méré, allongea une estaflade au capitaine Guerasac.

Le petit Pré-aux-Clercs, situé entre le Seine et l'immense enclos de l'abbaye de Saint-Germain, séparé de la fameuse

tour de Nesle par un étroit canal, servait, comme on sait, de lieu de rendez-vous aux duellistes ; il ne se passait pas un jour que cette esplanade, plantée d'arbres, bordée de guinguettes, ne fut ensanglantée par quelque bataille entre gentilshommes, car on se battait sous le moindre prétexte, en ce temps d'aventure chevaleresques et de folles équipées.

Sidoine de Villegomblain, Arsène Garel et Coqueluchon arrivèrent les premiers sur le terrain, et se mirent à la recherche d'un endroit propice à une rencontre. Il trouvèrent une clairière de peu d'étendue entourée de buissons, et dont le sol avait été déblayé le matin, sans doute, de la neige tombée pendant la nuit, car cette neige était entassée aux angles en pyramides boueuses.

—Voilà qui est fait pour nous, dit Coqueluchon, en battant du pied quelques appels. On s'est battu ici dans la journée... Bonne place ! on ne glisse pas, et on peut rompre. Ah ça ! mais, barbe de bouc ! votre *poltron* se fait attendre, Villegomblain ? Il n'est pas assez grand seigneur pour se permettre ces mahières...

L'écolier de Sainte-Barbe faisait assez bonne contenance, bien qu'il se trouvât pour la première fois à pareille fête. Au quartier latin on soutenait sa querelle avec les armes données par la prévoyante Nature ; on n'en venait aux bâtons que dans les circonstances extraordinaires. Arsène Garel n'en portait pas moins avec aisance l'énorme colichemarde du mulâtre.

—Gageons que ce Méré ne viendra pas, reprit celui-ci. Il est bientôt trois heures : dans une heure on n'y verra goutte... Or j'ai idée que nos bons amis les Parisiens nous donneront les violons ce soir, et...

Sidoine l'interrompit :

—Le voici avec ses seconds, dit-il, en montrant un groupe qui débouchait au tournant d'un allée.

—Ce sont eux, en effet, s'écria Coqueluchon, je suis ravi !... Où diable votre sire de Méré a-t-il été chercher ses deux acolytes ? Un poupard de cire, joufflu comme un enfant de chœur, tout couvert de satin paonné et de peaux de cygnes... Un escogriffe de six pieds, long comme un jour sans pain, maigre comme hareng de carême, et Gascon par dessus le marché, j'en jurerais !

—Le Gascon, fit observer Garel, est un coureur de ruelles, ramassé dans une taverne : on voit cela à son manteau lie-de-vin, à son feutre sans ganse, à sa brette démesurée.

—Oui, remarqua Sidoine, à son tour, mais l'habit du poupard est du bon faiseur : ces crevés de soie jaune sur le satin bleu-paon et ces bordures de cygne, sont d'un galant achevé et dénoncent l'homme de cour...

Pendant qu'ils échangeaient ces mots, M. de Méré et ses seconds s'étaient rapprochés.

Le premier salua dignement, en gentilhomme accoutumé à ces sortes de rencontres. Le muguet aux fourrures de cygne toisa d'un air dédaigneux la piteuse houppelande d'Arsène Garel. Quant au Gascon, relevant du bout de sa rapière démesurée les pans effilochés de sa cape, il balaya le sol des plumes défrisées de son chapeau.

—Monsieur, j'avais l'honneur de vous attendre, dit superbement Sidoine à M. de Méré.

—Vous m'excuserez, monsieur, répondit celui-ci en saluant de rechef, de ne vous avoir pas précédé... Mais j'avais audience du chancelier de France et ne pouvait le quitter qu'il ne m'eût congédié.

Il se découvrit, et présentant à son adversaire ses deux seconds :

—Monsieur Perdriel, seigneur de Bobigny, dit-il en désignant le jeune damoiseau aux habits de satin, Monsieur Guerazac, bon capitaine, achevait-il en montrant le Gascon, qui prenait des airs de capitaine.

Sidoine, à son tour, nomma l'écolier et Coqueluchon. Poltrot sourit, en regardant le mulâtre

—Je connais monsieur, dit-il finement, pour l'avoir rencontré hier au cabaret de la *Bonne-Femme* où il soupa en compagnie d'un certain Perrinet...

—Chut ! monsieur, interrompit Coqueluchon d'un ton sérieux et froid ; il ne me plaît pas souvent qu'on se rappelle ma figure, et si vous en disiez davantage, je serais forcé de vous tuer tout à l'heure au cas où mon ami Villegomblain serait assez maladroit pour ne pas terminer lui-même cette désagréable corvée. En attendant, achevait-il en s'adressant au capitaine Guerazac, qui trépignait et piaffait comme un cheval fougueux, si messire *Capédebious* daigne se mesurer avec moi...

—Et si M. de Bobigny veut bien croiser son fer sur le mien... ajouta Arsène Garel, qui gratifia d'un impertinent sourire le godelureau, fort empêtré de sa parure.

—La place vous convient, monsieur ? demanda Sidoine à son ennemi.

—Je suis tout à vos ordres, monsieur, répondit M. de Méré avec son exquise urbanité, et je serai bien partout où il vous plaira de me conduire.

De son côté, Coqueluchon jouant au raffiné, s'évertuait à faire mille politesses à Guerazac, qui les recevait avec la gravité cérémonieuse d'un hidalgo d'Andalousie.

—Monsieur, il est regrettable, lui disait-il tout en dégainant son épée, que l'on n'ait pas sablé cette clairière, et qu'il y reste des traces de gel. Il n'est rien de plus désagréable que ces tapis blancs, où le sang fait de grandes taches rouges... Où préférez-vous tomber, monsieur ? sur la neige que voici, encore épaisse et molle... ou sur ces feuilles sèches, qui amortissent assez doucement les chutes ?

—Agréez que je dépouille ma tunique, disait l'écolier d'un ton railleur au jouvencel qui lui était échu en partage ; à l'instar du philosophe Bias, je porte sur moi tout mon bien... Et je ne veux pas gâter mon unique vêtement.

—Rassurez-vous, répondit M. de Bobigny avec suffisance, je me contenterai de vous piquer légèrement. Et si vous trouvez mon pourpoint je vous le pardonne à l'avance ; j'en ai dans ma garde-robe quarante beaucoup plus beaux que celui-ci.

—Et c'est dame chicane qui paie le couturier ! répliqua Garel en ricanant. Allez ! M. de Bobigny ! Votre père, maître Perdriel, est un brave homme qui n'échangerait pas son petit greffe de l'hôtel de ville pour votre fief de Bobigny : *aurean quisquis medio-critatem diligit*, assurent les pédagogues. Vous plaît-il de commencer le ballet—sans violons ?

Le petit Bobigny, furieux de cette allusion à son origine roturière, mit aussitôt l'épée à la main.

Les trois couples se placèrent à leur gré. Villegomblain et Poltrot tombèrent en garde et se précipitèrent l'un sur l'autre avec une telle furie que leurs épées furent engagées jusqu'à la coquille. L'assaut fut soutenu vail-

lamment de part et d'autre. Poltrot rompit le premier, parant avec habileté les attaques multipliées du page.

Arsène Garel, quoique mauvais tireur, soutint avec intrépidité le choc de Bobigny, qui lui fit sauter le fer des mains dès la première passe, et lui cria de sa voix méprisante :

—Hé ! m'est avis que la plume pèse moins à vos doigts, mon joli clerc ?.....

D'un bond l'écolier resaisit sa lame et revint sur le gentillâtre qu'il eût pourfendu aussitôt, s'il n'avait évité agilement cet élan brutal.

Coqueluchon et le capitaine Guerazac se comportaient plus posément. Après avoir froissé le fer, ils se reconquirent de première force : les coups qu'ils se renvoyaient étaient parés avec une régularité, une netteté qui eussent fait la joie d'un maître d'armes.

—Cornes de Lucifer ! brailla le capitaine, avec son redoutable accent des bords de la Garonne... Tripes de Belzébuth !... Chaudières d'enfer !...

Et à chaque juron il poussait à fond une estocade à démonter le plus solide bretteur.

—Vous avez un poignet d'acier, sire musulman !.. Vous ne parerez pas celui-là... Corbaque ! Il l'a paré !...

Coqueluchon venait de riposter par un coup de seconde à un coup droit, et une goutte de sang mouillait la chemise du capitaine, qui mugit :

—Touché !

—C'est que je ne suis pas un bavard, moi, dit Coqueluchon, qui fit siffler son épée en cercle. Je fais plus de besogne que de bruit. Voyez, monsieur le Gascon ! Il y a là, sous ce platane qui doit donner beaucoup d'ombre en été, un tas de neige qui vous fera un matelas bien douillet, et je vais vous y coucher.

—La fièvre quartaine me tienne... Ohé ! acheva Guerazac..... Oh ! male-
rage...

Il voulut relever son épée par une parade de prime et porter un coup, mais il arriva trop tard ; le mulâtre se fendit à fond, prit son bras de bas en haut et le perça de la saignée jusqu'à l'épaule. Un flot de sang jaillit de la blessure ; le capitaine recula, perdit l'équilibre et tomba.

—Juste sur ce tas de neige moelleux, sous le platane, fit remarquer Coqueluchon avec sa bonhomie railleuse. Je

vous l'avais prédit, monsieur de Guérazac.

Et laissant le Gascon furieux de sa déconfiture, il regarda les autres combattants. Arsène Garel en tenait : sa joue saignait ; il n'avait plus à la main qu'un tronçon de lame.

Sidoine de Villegomblain serrait de près M. de Méré. Il faillit lui crever la poitrine, mais ayant mal calculé son élan, il glissa sur la terre gelée et tomba, M. de Méré fut sur lui aussitôt.

Coqueluchon se jeta au devant de son ami, écarta l'épée qui le menaçait, et saisissant Méré à bras le corps :

— Tout doux ! en voilà assez ! dit-il d'un ton péremptoire. Votre Guérazac est hors de combat, monsieur de Bobigny souffle comme un bœuf, et nous sommes deux contre vous. Rendez-vous

— Jamais !

— Eh donc, ne vous rendez pas, barbe de bouc ! mais détalez, sinon j'entre dans votre jeu et je brouille les cartes.

Villegomblain se releva :

— Toi, sépares le bachelier de ce galant qu'il s'appête à tarder, le forcené ! lui dit le mulâtre. Après quoi déguerpiissons, car j'ai affaire aux environs du Louvre à la tombée de la nuit ; si le seigneur de Méré n'est pas satisfait, nous sommes gens de revue...

— Oh ! pour mon compte, je cesserai volontier le combat, dit Poltrot. Guérazac est blessé grièvement. Bobigny a failli se faire éborgner par votre ami l'écolier, peu idoine à tirer l'épée, c'est payer assez cher le fait d'avoir froissé la manche de monsieur de Villegomblain !..... Sans rancune, mon jeune maître ?

— Soit ! Restons-en là pour aujourd'hui, murmura Villegomblain du bout des lèvres, et laissant tomber avec une visible répugnance sa main dans la main que Poltrot lui tendait.

— Par la Joyeuse de Charlemagne !... Ce nègre maudit m'a navré ! Harnibieu ! j'enrage... Que tous les saints du paradis me soient en aide, et que Lucifer l'étrangle ! hurlait le capitaine Guérazac, qui, tout en vociférant à pleine voix et dardant des regards enflammés sur Coqueluchon, dont les mines attendries l'exaspéraient, bandait sa plaie avec son écharpe rouge.

Bobigny et Garel avaient mis bas les armes, et se renvoyaient des propos courtois.

De larges taches de sang marbraient la neige et diapraient la terre.

Aux cris de Guérazac, au murmure des voix, répondaient les piaulements des moineaux voletant de branche en branche dans les arbres dénudés. Le ciel se fonçait de teintes grises, des nuages pommelés y couraient, poussés par une violente brise du Nord. Le crépuscule allait bientôt succéder au jour.

Les combattants prirent congé les uns des autres, assez mécontents, et chaque groupe tira de son côté.

MM. de Méré et de Bobigny se dirigèrent vers le petit pont jeté sur le canal, au pied de la tour de Nesle, abandonnant Guérazac aux soins d'Arsène Garel, qui, pris d'une subite sympathie pour ce glorieux débris des luttes civiles et des aventures de grands chemins, lui offrait à souper

— Je suis logé moins au large que feu la reine Sémiramis, lui disait-il, et je n'ai qu'une table boiteuse, une banquette, un grabat, et cent volumes sur des planches... Mais je possède une arrobe de vin d'Espagne que mes camarades n'ont pas encore mis en perce, et certain mien voisin, qui me fait crédit, l'honnête homme ! confectionne certains pâtés de venaison... vous m'en direz merveille ! Venez donc messire le capitaine.

— Mon ami, lui dit Sidoine en ouvrant son escarcelle où il prit trois écus, voilà pour ajouter à l'un de ses pâtés savoureuse friture de Seine ou fine matelotte d'anguilles. Et dites-moi où se trouve votre logis, au cas où j'aurais besoin de vous revoir.

— Je couche rue de la Hachette, en la maison du tonnelier Perrot, à l'enseigne de *Silène*. Mais vous me verrez au palais, devant la Sorbonne, au carreau des Halles, partout où l'on ne travaille pas, *otia corpus alunt animus quoque nascitur illis*, dit Ovidius Naso, ajouta l'écolier en riant. Merci, mon généreux seigneur.

— Et si jamais vous avez besoin d'une fine lame, ajouta le capitaine en frappant le pommeau de sa rapière, voici *Belliqueuse* à votre service. *Sangodemi !* monsieur l'Ethiopien, que votre ire se mue en amitié, car je veux ne me rémemorer de vous que ce joli coup dont je garderai la marque cuisante.

Il se redressa, enfonça d'un coup de poing son vieux chapeau sur sa cheve-

lure ébouriffée, jeta d'un geste tragique le pan de son manteau sur son épaule et rejoignit, en allongeant le pas, Arsène Garel qui avait déjà pris les devants pour rentrer dans Paris par la porte Buci.

Villegomblain et Coqueluchon descendirent vers la rivière, qui roulait ses eaux jaunes et lourdes, miroitant aux dernières lueurs du jour. Ils hélèrent le passeur, qui vint à leur appel, et se hâta de les faire entrer dans sa barque, habitué qu'il était à pareilles aubaines, car chaque jour on venait à quatre ou à six au Pré-aux-Clercs et on s'en retournait à deux.

Quelques instants plus tard les deux jeunes gens abordaient à l'autre rive, et remontaient la berge jusqu'au guichets du Louvre, derrière l'hôtel de Bourbon.

Paris n'était plus si tranquille que la veille. Le populaire inondait les rues ordinairement désertes à cette heure de crépuscule. On se hâtait partout de clore les boutiques et de barricader les portails. Des bandes de gens armés cheminaient pesamment, échangeaient un mot d'ordre avec les miliciens bourgeois qui allaient, et venaient tout effarés au millien de cette foule, se grossissaient çà et là de reîtres et de lansquenets recrutés dans les tavernes.

Les femmes se ressemblaient en grand nombre sous les porches des églises, aux carrefours, aux ruelles : ce sexe intrépide se divertit au danger, et la curiosité lui fait oublier le péril. Et dans ces groupes de commères, on pérorait, à assourdir un cénacle de pies.

Le cliquetis des morions, des cuirasses, le heurt du bout ferré des haubardes sur le pavé, les chaînes qu'on tendait à grand bruit de ferraille, le pas pressé des chevaux, les fracas des volets, composaient ce tapage si reconnaissable aux Parisiens, et qui leur fait présager l'émeute.

CHARLES BUET.

(A continuer).

Pensée.

La poule sauvage ne se désaltère jamais avec une goutte d'eau qu'elle n'élève ses regards vers le ciel.

Les Cloches de Saint-Germain.

Oh ! quel cœur si mal fait
n'a tressailli au bruit des
cloches de son lieu natal, de
ces cloches qui frémissent de
joie sur son berceau, qui an-
noncèrent son avènement à
la vie, qui marquèrent le
premier battement de son
cœur !

CHATEAUBRIAND.

I
Saint-Germain s'est ému : la cathédrale en fête,
Voit un peuple nombreux s'assembler sous son faite.

Pourquoi le fait-on en ce jour,

Encombrer le pieux séjour ?

Il veut (louable soin que le cœur lui conseille.)
Pour honorer le temple et mieux servir son roi,
D'un triple airain sonnante orner le haut beffroi,
Par un don généreux dont le prix émerveille :
Et tous, d'un même élan, parlent d'offrir à Dieu
Les Trois Cloches qui vont embellir le saint lieu.

Belles cloches, sonnez, car les brises fidèles
Portent aux champs lointains vos sons mélodieux,
Et vos chantantes voix, de sphères éternelles,
Font descendre ici-bas l'allégresse des cieux.

II

Les champs sont rerepis et la campagne est belle,
Mais au travail de l'homme elle est souvent rebelle,

Dieu seul répartit les moissons.

A d'innombrables nourrissons
Mais hélas ! quelquefois sa colère fatale,

Dans les sillons jaunis sème l'aridité,
Implorant à genoux sa magnanimité,
Remplissons de nos chants la vaste cathédrale.
Notre père céleste est aussi notre Dieu ;
Il entend les soupirs qui montent du saint lieu.

Douces cloches, sonnez, car les brises fidèles
Portent aux champs lointains vos sons mélodieux.
Ah ! faites retentir aux sphères éternelles,
Nos appels suppliants au monarque des cieux.

III

Dans les airs tout à coup le beffroi carillonne.
De ce concert aimé notre oreille s'étonne.

Aussitôt un nouvel enfant

Sort du baptême triomphant.

Du mal originel l'eau sainte l'exonère ;
Sans elle il vaudrait mieux pour lui n'exister pas :
Par elle il peut apprendre où diriger ses pas,
Et, pour le rendre heureux, le ciel le régénère.
Nouvel homme, il devient un ami de son Dieu,
Et sa grâce le suit en quittant le saint lieu.

Bonnes cloches, sonnez, car les brises fidèles
Portent aux champs lointains vos sons mélodieux,
Répétant aux échos des sphères éternelles :
" L'enfant qui vient de naître est un élu des cieux."

IV

Près du temple élevant au ciel sa flèche altière,
Est le funèbre enclos du large cimetière,
Abîme où trouvent leur écueil.
Et nos espoirs et notre orgueil.
L'Eglise accède en mère au vœu de la nature,
Et ses chants et ses glas ont brui sur ces morts
O ma mère, près d'eux, toi-même aussi tu dors !
Et mon œil attristé voit là ta sépulture ;
Tu sommeilles en paix sous la garde de Dieu,
Et ta cendré s'est jointe aux cendres du saint lieu.

Sombres cloches, sonnez, car les brises fidèles,
Portent aux champs lointains vos sons mélodieux.
Et vous accompagnez aux sphères éternelles,
Les âmes des parents qui s'envolent aux cieus.

V

Voyez la rose vierge à la mantille blanche,
Parée en ce beau jour comme on l'est le dimanche ;
Elle vient devant le Seigneur,
Former le lien du bonheur.
Le balustre pompeux pour elle se décore.
Jeunes époux, aimez ce pacte solennel ;
Mais l'union future au sein de l'Éternel,
Plus grande mille fois, sera plus douce encore.
Enfants du même père, unis sous l'œil de Dieu,
Calmes et réjouis vous quittez le saint lieu.

Nobles cloches, sonnez, car les brises fidèles,
Portent aux champs lointains vos sons mélodieux,
Et chantent aux élus des sphères éternelles,
" Les époux en exil vous rejoindront aux cieus."

F. M. DEROME.

Les vers qui précèdent furent composés à l'occasion de la bénédiction solennelle de trois superbes cloches présentées à la cathédrale de Saint-Germain de Rimouski, le dimanche, 27 septembre 1879.

PENSÉES.

C'est le labeur qui fait connaître la véritable valeur de l'homme, comme le feu développe les parfums de l'encens.

—Les grands fleuves, les gros arbres, les plantes salutaires et les gens de bien, ne naissent pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service aux autres.

—La raillerie est l'éclair de la calomnie.

—Quand tu es seul, songe à tes défauts, quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.

M. FLANANVILLE

La Journée d'un Monsieur qui n'a pas le temps.

(ESQUISSE DE MŒURS.)



FLANANVILLE a bien la quarantaine ; il n'est ni beau ni laid, ni grand ni petit, ni gras ni maigre, ni spirituel ni bête. C'est un de ces personnages que l'on ne remarque ni à la promenade ni dans un salon, ni dans un concert ni au bal ; de ces gens qui passent partout et qui ne sont positivement déplacés nulle part ; que l'on invite à une soirée si l'on craint de manquer de danseurs ; à un dîner, pour ne pas être treize à table.

Cependant M. Flananville a une spécialité ; il est l'homme le plus occupé de Paris. Demandez-lui quelque chose, il n'a jamais le temps de rien faire. Priez-le pour une soirée : il ne sait pas s'il aura le temps d'y aller. Demandez-lui ce qu'il pense de la pièce nouvelle : il n'a pas encore eu le temps de la voir.

Quel est donc l'emploi, le commerce, l'art que cultive ce monsieur qui n'a jamais un moment à lui ? Il n'a aucun emploi. Il vit de ses rentes. Il est marié, il a un petit garçon et assez d'aisance pour être heureux.

Sa femme est économe, bonne ménagère, point coquette, et donne les plus grands soins à leur intérieur.

À la vérité, il s'est chargé de faire lui-même l'éducation de son fils. Mais son fils a près de dix ans, et il ne sait rien.

Vous allez me demander encore ce que fait ce monsieur pour être si occupé.

Je pourrais vous répondre qu'il lit beaucoup de journaux, qu'il est abonné à la *Gazette des Tribunaux*, qu'il a une grande faiblesse pour le dialecte

des voleurs ; que tout en blâmant les gens qui parlent *argot*, les journalistes qui rapportent ce langage et les auteurs qui s'en servent dans leurs pièces, il lui arrive parfois de s'échapper et de lâcher quelques mots de cette langue dans la conversation. Mais pour bien savoir ce que fait ce monsieur, je trouve qu'il est plus simple de le prendre chez lui au saut du lit, de le suivre pendant toute une journée ; nous verrons alors à quoi il passe son temps.

II

Il est l'heure du déjeuner, ceci me fait souvenir qu'il y a des gens qui ont assez d'audace ou plutôt assez d'estomac pour me dire : "Déjeunez comme si vous ne deviez pas dîner : dînez comme si vous n'aviez pas déjeuné." /

Cette maxime peut être consolante, mais elle est fort dangereuse.

À Paris, on déjeune bien moins qu'en province et que dans un grand nombre de villes étrangères ; c'est-à-dire que pour la plupart des Parisiens, occupés de leurs affaires, ou de leurs plaisirs, fatigués d'une soirée qui s'est prolongée tard, d'un bal qui a duré jusqu'au matin, ou de la représentation d'un grand drame (lesquels finissent rarement le même jour qu'ils commencent) l'heure du déjeuner arrive et l'on n'a point d'appétit ; aussi fait-on ce repas très-vite, très-brièvement et comme une chose dont il faut se débarrasser.

Il est rare de trouver à Paris des gens qui déjeunent comme en Allemagne, en Suisse, en Belgique, où ce repas a presque l'importance d'un dîner, où l'on y mange de la viande, du poisson, des légumes, du dessert, puis du café ou du thé ; vous jureriez que c'est un dîner si l'on y servait du potage.

Dans Paris, où nous réservons notre appétit pour le dîner, un grand déjeuner est une chose qui sort de nos habitudes. Le café, ce poison lent, que Voltaire chérissait et que Mme. de Sévigné traitait si mal, le café est le déjeuner le plus généralement adopté par les Parisiens.

Dans presque toutes les classes on prend du café. La grisette va tous les matins acheter sa petite cruche de lait et sa demi-once légèrement mélangée de chicorée. Le petit rentier en fait autant, en y joignant, le dimanche, un modeste pain mollet, sur lequel il

étend avec volupté une couche de beurre frais. La garde-malade veut son café tous les matins. La portière en prend plein une soupière ou un saladier.

Ce qui sans doute surprendra davantage, c'est que l'usage du café ait aussi passé parmi le peuple. C'est cependant un fait avéré. Des artisans, des ouvriers préfèrent le café au lait à un canon avec un morceau sur le pouce, et ceux qui déjeunent ainsi ont le travail plus agile, la tête plus nette que ceux qui prennent leur repas chez le marchand de vin.

Passez au point du jour à la Halle, à la Porte Saint-Denis ou Saint-Martin, vous y verrez une femme enveloppée dans une grande pelisse de toile, dont le capuchon recouvre la tête, assise sur une chaise, les deux pieds posés sur un *gueux*, les deux mains sur un autre *gueux* qu'elle tient entre ses genoux ; à côté d'elle est une table couverte de grandes jattes de faïence et une petite fontaine en ferblanc semblables à celles des marchands de coco. La fontaine, qui est placée sur un réchaud de braise allumée, contient une *espèce* de café au lait tout sucré. Je dis *espèce*, car vous devez bien penser que ce café-là ne sent guère le moka. Cela n'empêche pas qu'il ne s'en fasse une grande consommation. Pour deux sous on vous emplit une des tasses. C'est tout chaud, tout préparé, vous n'avez plus qu'à le boire. Et ce sont les charretiers, les marichers et les porteurs de la Halle qui sont les habitués de ce café en plein vent.

Mais tout ceci nous a fait oublier M. Flananville ; le café nous entraînait : on se laisse facilement aller avec ce qu'on aime.

III

Les bonnes ménagères aiment à déjeuner dès qu'elles sont levées, et Mme Flananville était de ce nombre. À peine hors du lit, elle ordonnait à sa domestique d'apprêter le café, elle n'avait point de cesse que le déjeuner ne fût sur la table. Alors elle appelait son mari.

Mais M. Flananville est essentiellement paresseux, il a beaucoup de peine à se tirer du lit, même quand il ne dort plus.

Madame dit à sa bonne : — Avertis-

sez donc monsieur que le déjeuner est servi. Il m'a dit hier au soir qu'il avait beaucoup à faire ce matin, et il est déjà tard.

La bonne pénètre dans la chambre à coucher et aperçoit le chef de son maître, dont les yeux sont encore à demi fermés. Elle crie : — Monsieur ! le déjeuner est sur la table.

Monsieur étend les bras, baille, ouvre tout à fait un œil, et murmure :

— Mais qu'est-ce qu'on a donc toujours à m'empêcher de dormir ?... Ma femme est cruelle ; du moment qu'elle ne dort plus, il ne faut pas que les autres sommeillent ! Je faisais le plus beau rêve !... J'allais à cheval dans les airs comme *Roland le furieux*. C'est bon, je me lève ; j'y vais.

La bonne va dire à sa maîtresse : — Monsieur se lève.

Au bout d'un quart d'heure personne n'ayant paru, madame envoie son fils Anastase réveiller son père. M. Anastase est très-bruyant, très-gourmand, très-menteur et très-répondeur.

Ses parents le trouvent remplis de moyens. Il a en effet tous les moyens voulus pour devenir un mauvais sujet.

Il entre dans la chambre de son père en tenant à sa main un sac de papier qui est vide. Il souffle dans le sac de façon à l'emplir de vent, referme vivement la main, puis va crever le sac contre l'oreille de son père. Cette fois celui-ci fait un saut de carpe dans son lit, en s'écriant :

— Ah ! mon Dieu ! le canon !... on tire le canon ! Qu'est-ce qu'il y a donc ?... Est-ce qu'Abel-Kader serait enfin pincé ?

M. Anastase rit comme un fou, en murmurant :

— C'est moi qui ai tiré le canon avec un sac de papier.

— Ah ! c'est vous, monsieur Tanase, qui vous permettez ce bruit à mon oreille !... vous êtes bien hardi.

— Maman veut que tu viennes déjeuner.

— C'est terrible ! enfin, on a pas même le temps de dormir ici !... Tanase, avez-vous fait vos devoirs ?

— Lesquels ?

— Ceux que je vous ai donnés.

— Tu ne m'as rien donné à faire.

— Vous deviez au moins apprendre une fable ?

— Ah ! je la sais ma fable..., tu vas voir.

Et M. Anastase commence à chanter :

Maître corbeau, sur un arbre perche...

— C'est bien, c'est bien..., tu me la diras plus tard ; je n'ai pas le temps de l'entendre à présent.

— Mais puisque je la sais...

— Mais puisque je ne puis pas t'écouter maintenant...

— C'est pas la peine de me faire apprendre par cœur, tu ne me fais jamais rien réciter.

— Je crois que vous raisonnez, polisson ! Allez apprendre par cœur le verbe *raisonner* ; vous le conjuguez entièrement devant moi.

Le petit garçon s'éloigne en faisant la moue. M. Flânanville prend un pantalon ; il le rejette, puis va en chercher un autre dans un tiroir ; il passe une jambe dans celui-ci, et le rejette encore pour en prendre un autre.

Il en est à son sixième pantalon lorsque sa femme entre dans sa chambre.

— Mon ami, vous ne voulez donc pas venir déjeuner aujourd'hui ?

— Pardonnez-moi, ma chère amie ; mais on a donc même pas le temps de s'habiller, ici...

— Il y a là un monsieur qui demande à vous parler.

Oh ! c'est impossible.... Renvoie-le, ma bonne amie ; dis-lui de revenir.... Il faut que je m'habille, que je déjeune..., et j'ai des courses importantes à faire ce matin. Renvoie ce monsieur.

Madame s'éloigne en haussant légèrement les épaules. Monsieur en fait autant pour mettre un gilet que pour passer un pantalon. Le café qui était servi depuis longtemps, est donc parfaitement froid quand il vient pour le prendre ; mais il y fait peu attention : les hommes très-occupés ne remarquent pas de telles misères.

IV

Monsieur examine son carnet, tout en disant :

— Il faut que j'aille consulter un avoué, ou un avocat, ou un clerc de notaire, relativement à notre ferme, dans laquelle on veut percer un chemin.... Je crois qu'on n'a pas le droit.... Je plaiderai peut-être....

— Vous n'avez donc pas consulté ? Vous deviez le faire hier.

—Je n'ai pas eu le temps. J'irai ce matin.

—Et pour ce placement de fonds avantageux, avez-vous vu l'homme d'affaires ?

—Je n'ai pas eu le temps ; je le verrai aujourd'hui.

—N'oubliez pas non plus, mon ami, que c'est la fête de votre oncle. Vous savez comme il est susceptible, comme il tient aux égards, aux visites. Si vous n'alliez pas lui souhaiter sa fête aujourd'hui, il serait capable de se fâcher tout à fait ; et, vous devez ménager votre oncle.

—C'est juste ; un vieux garçon très riche, dont nous hériterons. Ah ! fichez-le ! que d'affaires aujourd'hui !

Le petit Anastase se présente d'un air piteux devant son père, et se met à murmurer :

*Je raisonne,
Tu raisannes,
Il raisonne....*

—Ah ! c'est bien, Tanase ; je sais ce que c'est. Tu me conjugueras cela une autre fois.... Je ne puis pas t'écouter à présent.

—Mais, papa, pendant que tu déjeunes....

*Je raisonne: ai,
Tu raisonneras,
Nous raisonnerons.*

—Taisez-vous ! silence donc !.... Est-ce que j'ai le temps de vous entendre ?

Vous raisonnerez....

—Ah ! que je t'entende encore raisonner.... Va t'habiller, cela vaudra mieux ; je t'emmènerai avec moi souhaiter la fête à mon oncle ; cela fera plaisir à ce vieillard.... En route, je t'apporterai un compliment pour lui.

—Et ma leçon d'écriture ?

—Est-ce que je puis t'en donner à présent !...

—Si vous n'aviez pas dormi si tard ! dit Mme. Flananville.

—Ma chère amie, *Deus nobilis hæc otia fecit !*... Anastase, traduisez cela à votre mère.

—Moi !.... est-ce que je comprends ce que cela veut dire ?

—Ah ? C'est juste, tu ne sais pas encore le latin ; mais je te l'apprendrai.... oh ! je te l'apprendrai ! Je veux même que tu deviennes très fort, que tu traduise Virgile, Ovide et Tibulle..... Tibulle est un peu libéré ; mais il est bien aimable !... Je t'apprendrai aussi l'italien, pour que tu traduisés le

Tasse,.... délicieux poète qui exprime un grand amour avec tant de modestie :

Brama as ai, poco spera, nulla chiede !....

Dis à ta mère ce que cela signifie.

M. Anastase s'occupe en ce moment à fourrer ses doigts dans son nez en murmurant :

*Que nous raisonnions,
Que vous raisonnez,
Qu'ils ou qu'elles raisonnent.*

—Eh ! mon ami, comment voulez-vous qu'il m'explique cela ? s'écria la maman. Vous devez toujours faire apprendre une foule de choses à cet enfant, vous avez voulu vous charger seul de son éducation, mais, si cela continue, ce sera un âne, et par votre faute.

Est-ce que j'ai le temps de faire tout ce que je me propose ! Ma bonne amie, ce vers italien veut dire : il désire beaucoup, il espère peu, il ne demande rien.... C'est joli, hein ? c'est chevaleresque.

—Le tailleur est là qui apporte un habit neuf pour monsieur.

—C'est bien ; je n'ai pas le temps de l'essayer en ce moment. Qu'il laisse l'habit et repasse plus tard.

La bonne sort, et Mme. Flananville dit à son mari :

—Allez donc achever de vous habiller, mon ami, et surtout n'oubliez pas de porter un bouquet à votre oncle

—Sois tranquille, ma chère amie....

Tiens, si je mettais l'habit qu'on vient de m'apporter pour faire mes visites.... Ça ne ferait pas de mal, ceux que j'ai sont vieux et peu à la mode, et on a beau dire, la toilette fait quelque chose sur le vulgaire... et même sur les gens d'esprit. Je n'ai pas envie de me conduire comme Chapelain, l'auteur de la *Pucelle*, et qui était surnommé, par quelques académiciens, *le chevalier de l'ordre de l'Araignée* ; il faut que je te conte pourquoi....

—Allez donc vous habiller, mon ami....

Tu sauras que Chapelain avait un habit tellement rapiécé et recousu, que le fil formait dessus comme le travail d'une araignée. On prétend que se trouvant un jour chez le grand Condé, où il y avait une réunion nombreuse, une araignée vint à tomber des lambris ; on crut qu'elle ne pouvait venir de la maison parce que tout y était d'une excessive propreté ; alors toutes les dames s'écrièrent d'une commune voix

que l'araignée ne pouvait sortir que de la perruque de Chapelain. Quoique vieux, il n'avait jamais porté que cette perruque. On prétend qu'il était si avare, quoique jouissant de quinze mille livres de rente... on comptait par livres alors, qu'il essuyait ses mains sur un balai de jonc pour épargner les serviettes. Son avarice fut même cause de sa mort; il aimait mieux traverser la rue pleine d'eau, un jour qu'il se rendait à l'Académie, que de donner un liard pour y passer le ruisseau sur une planche qu'on y avait jetée. Le froid le saisit, et il en mourut... A présent, au lieu de mourir, on dit *claquer*; c'est-à-dire ce sont les polissons, les mauvais sujets qui se servent de ces expressions, Anastase, je vous défends l'*argot*, c'est un langage que je ne vous apprendrai jamais... fi donc !... Je vais m'habiller... On a pas une minute à soi, ici !...

V

M. Flananville se décide enfin à terminer sa toilette : mais lorsqu'il veut mettre son habit neuf, il ne peut pas entrer dedans, les manches sont trop étroites. Il peste, il jure après son tailleur.

—Si du moins vous l'aviez essayé devant lui, dit madame, il aurait sur le champ r'arrangé cela.

—Est-ce que j'avais le temps !

Enfin M. Flananville est sorti avec un vieil habit tenant son fils par la main. Madame lui a crié :

A cinq heures le dîner sera prêt.

Et il a répondu :

—Mon Dieu ! ma chère amie, vous savez bien que je suis l'exactitude même,.... à moins que le torrent des affaires ne m'entraîne.

Arrivé dans la rue M. Flananville dit à son fils :

Nous allons prendre par les boulevards; c'est peut-être un peu plus long, mais le chemin est dallé, bitumé, c'est charmant; on marche comme si on se promenait dans un salon; je ne désespère pas même de voir un jour les boulevards cirés, frottés et mis en couleur.

Le père et le fils se mettent en marchent. Sur les boulevards, ils s'arrêtent devant toutes les boutiques de gravures, de caricatures, de tableaux et d'oiseaux. Ils mettent une heure pour parcourir deux boulevards. Arri-

vés à la Porte Saint-Denis, M. Flananville dit à son fils :

—Tiens, voilà un commerce qui n'existant pas sous Henri IV, qui cependant avait promis la poule au pot à ses sujets. Lis ce qu'il y a au-dessus de cette boutique.

M. Anastase s'arrête devant la boutique, allonge les lèvres, ouvre les yeux, élargit ses narines et épelle :

—*Bou... bouhou... bouillons à do... à dodo... à domi...*

—Ah ! mon fils vous n'êtes pas fort sur la lecture...

—J'aime mieux te réciter mon verbe...

—Taisez-vous. Il y a écrit là, mon fils : *Bouillon à domicile!*.... Car, maintenant, pour prendre un bouillon, il n'est plus nécessaire d'entrer chez un traiteur ou dans un café-restaurant; on cherche une boutique, peu garnie au coup d'œil; on lit : COMPAGNIE HOLLANDAISE, *Bouillon à domicile et sur plac, à la tasse et au litre.* Et si l'on éprouve une faiblesse d'estomac, on entre, on demande un litre de bouillon ou de consommé,.... et l'on consomme... Veux-tu *tortillier* un bouillon ? Le veux dire prendre, boire; *tortillier* est un de ces vilains mots d'argot que je te défends de jamais employer dans la conversation, et qui, dans le dictionnaire des filous, veut dire manger... Entrons prendre un bouillon, ceci est pour ton instruction.

Le père et le fils entre dans la boutique tenue par la Compagnie hollandaise. Ils s'attablent, et, pendant qu'on les sert, M. Flananville continue de faire l'éducation de son fils.

—On peut, comme tu le vois, Tanase, prendre un bouillon dans l'établissement, où l'emporter chez soi : il y a des personnes qui mettent beaucoup moins souvent le pot au feu depuis que l'on a la facilité de se procurer du bouillon sans être obligé de manger du bœuf bouilli.... Pour les artisans, pour les petits marchands qui n'ont pas le moyen de tenir un ménage, c'est une invention fort utile que celle-ci. Combien de pauvres gens qui ne mangeaient habituellement que de la soupe maigre et qui font gras depuis que le bouillon se vend en détail ! Dans les quartiers où il n'y a pas encore de compagnie hollandaise, les habitants vont quelquefois fort loin pour se procurer du bouillon. Je me souviens de m'être

trouver un jour dans un omnibus avec une femme qui tenait à sa main une tasse de bouillon qu'elle venait certainement d'acheter loin de son domicile. C'était un voisinage fort désagréable, qui me faisait trembler à chaque cahot de la voiture... et d'autant plus que la femme qui tenait la tasse semblait avoir envie de *poincer* sur mon épaule. *Poincer* veut dire dormir, dans cet infâme langage qu'on n'a pas craint d'imprimer dans le *Journal des Débats*..... Songe bien, Anastase, à ne jamais user de cette locution !... Bref, je dis à cette femme : "Madame, quand on porte du bouillon dans un omnibus, on devrait au moins se prémunir d'une boîte en fer-blanc comme les laitières..." Elle me regarda en riant, et j'eus une grande tache sur mon habit.

La leçon paternelle est interrompue par l'arrivée des bouillons flanqués de petits pains. Le petit garçon prend son consommé, tandis que le père lui dit :

Que ceci te serve de leçon, mon fils, il y a dans Paris des hommes qui se mettent fort bien, qui ont toujours des bottes parfaitement cirées, du linge blanc..., du moins celui qui se voit..., qui portent des gants jaunes, une canne à pommeau d'argent ciselé, et qui disent avec un bouillon de quatre sous., il faut dire vingt centimes maintenant, dans lequel ils trempent une livre de pain... il faut dire un demi-kilo. Quand vous rencontrez dans les rues de telles individus, ô mon fils, qui vous toisent d'un air insolent, se donnent des manières de lion, de petits maîtres et vous jetteraient par terre plutôt que de se déranger, alors vous pensez avoir vu quelqu'un d'important, quelque haut personnage, et vous êtes loin de vous douter que ce monsieur qui fait tant d'embarras a diné avec un bouillon et un petit ou un gros pain. Défiez-vous de ces gens qui font les riches, les puissants, les arrogants. Ceux que la fortune ou le mérite ont le plus favorisés ont presque toujours des dehors fort simples. Certainement vous êtes bien libre de diner rien avec un bouillon, si tel est votre bon plaisir, ou si vos moyens ne vous permettent pas de prendre autre chose ; le ridicule n'est point là. Du reste, l'invention des bouillons à domicile est tout à la fois philanthropique, astronomique et économique. Il y a des gens qui ont vou-

lu la critiquer, la faire tomber, et pour tâcher de dégoûter les consommateurs, ils ont osé dire que dans ces établissements on faisait du bouillon sans viande et rien qu'avec des os. A cela, les entrepreneurs de bouillon à domicile ont répondu de la façon la plus simple et la plus noble : en vendant à très bas prix tout le bœuf cuit qui leur a servi à faire du bouillon : *Solon* et *Sénèque* n'auraient pu faire mieux.

M. Anastase a paru goûter le discours de son père et très satisfait du bouillon. Mais lorsqu'il a fini, M. Flananville s'empara d'un journal, car le journal se glisse partout, même dans les compagnies hollandaises. Pendant qu'il le lit, son fils, qui s'ennuie dans la boutique où il ne prend plus rien, sort et va se promener sur le boulevard.

Ce n'est qu'après avoir entièrement dévoré le journal, qui est d'une dimension colossale, que M. Flananville s'aperçoit que son fils n'est plus près de lui. Il sort et regarde de tous côtés. Il s'aventure à droite. Il n'aperçoit point Anastase, il revient sur ses pas et va chercher à gauche. Enfin, après plus d'une heure de courses et de pas dans tous les sens, M. Flananville aperçoit son fils en admiration devant un théâtre de marionnettes et polichinelles rossant le commissaire.

Le papa prend son fils par l'oreille en lui disant :

—C'est ainsi que tu me fais perdre mon temps !... quand j'ai tant à faire.

—Comme vous lisiez le journal, j'ai pensé que vous n'étiez pas pressé.

—Je crois que ce petit drôle se permet encore de raisonner.

Je raisonne...

Tu raisones...

Il rai...

—Silence, drôle, et doublons le pas.

Après avoir marché quelques minutes, M. Flananville aperçoit du monde rassemblé, tous les yeux sont fixés sur le troisième étage d'une maison. Les uns disent : Il y est ! les autres : Non il n'y est plus ! Je crains qu'on ne parvienne pas à le prendre...

—Oh ! quel dommage ! tout à l'heure il y a un monsieur qui était sur le point de mettre sa main dessus, lorsqu'il s'est encore échappé.

M. Flananville s'est glissé parmi les badauds ; il écoute ce qu'on dit, et lorsque son fils lui demande ce qu'il y a, il lui répond : Il paraîtrait que c'est

Ne t'en souviens-tu pas ?

MÉLODIE.

Paroles de Clément MICHAELS.

Musique de L. STREABROG.

Moderato.

PIANO.



Two staves of piano introduction in 3/4 time, key of B-flat major. The music starts with a mezzo-forte (*mf*) dynamic. The right hand features chords and moving lines, while the left hand provides a steady accompaniment.



Vocal line and piano accompaniment for the first phrase. The vocal line is in a soprano range. The piano accompaniment is in a piano (*p*) dynamic. The lyrics are: "Il est u - ne col - li - ne, Qu'un vieux clo - cher do - mi - ne :



Vocal line and piano accompaniment for the second phrase. The vocal line continues the melody. The piano accompaniment remains in a piano (*p*) dynamic. The lyrics are: "Vers el - le, tous les jours, Mes pen - sers vont tou - jours. Pe -



Vocal line and piano accompaniment for the third phrase. The tempo and mood change to *dolce* (sweet). The piano accompaniment is in a piano (*p*) dynamic. The lyrics are: "tit en - fant, là, no - tre mè - re Gui - dait nos pas, gui - dait nos pas ! Ré

ponds, mon frè - re, ré - ponds, mon frè - re, Net'en souviens-tu pas? Ré-

ponds, mon frè - re, ré - ponds, mon frè - re, *rall.* Ne t'en sou-viens-tu pas?

II

Il est une prairie,
 Toujours verte et fleurie :
 Vers elle, va mon cœur
 Pour rêver le bonheur.
 Petit, etc.

III

Il est un beau rivage,
 Où nul ne craint l'orage :
 Sur ce bord mon espoir
 Pour vieillir veut me voir
 Petit, etc.

un voleur qui s'est sauvé et que l'on voudrait rattrapper.

—Oh ! un voleur ! comment donc est-ce fait papa ?

—Eh ! mon Dieu ! mon cher ami, c'est fait absolument comme tout le monde... Cependant *Lavater* prétend qu'ils ont quelque chose dans les yeux de plus dilaté... Quand j'aurai le temps, je te ferai étudier *Lavater*. Au reste, nous pouvons nous informer... Madame, mille pardons, mais celui que l'on cherche a-t-il l'air farouche ?

La femme à qui M. Flananville adressait cette question était coiffée d'un immense chapeau de paille qui pouvait au besoin servir d'auvent ; elle portait à son bras gauche un vieux cabas d'où sortaient deux queues de merlan. Elle répond en sortant de son cabas un vieux mouchoir rouge plein de tabac :

—Mais, monsieur... pour farouche, oui, il a l'air pas mal farouche, mais, du reste, ah ! il est bien gentil !

—Ah ! il est gentil... Il est donc jeune ?

—Je ne sais pas son âge, mais il est tout vert et tout bleu.

—Ah ! papa ! tu ne m'avais pas dit que les voleurs étaient verts et bleus, s'écrie Anastase.

—Ma foi, mon cher ami, c'est que je n'en savais rien moi-même..... Il faut que ce soit une nouvelle mode...., on voit des choses si singulières dans le monde ! Par exemple, les dames du Japon se dorent les dents, et celles des Indes se les rougissent. Les dents les plus noires sont estimées les plus belles dans le Guzuratte et dans quelques endroits de l'Amérique. Dans le Groenland, les femmes se peignent le visage de bleu et de jaune. Quelque teint frais que puisse avoir une Moscovite, elle se croirait laide, si elle n'était pas couverte de fard. La petitesse des pieds n'a pas d'agrément pour les Chinoises, s'ils ne sont petits comme ceux des chèvres. Dans l'ancienne Perse, le nez aquilin était jugé digne de la royauté. Les mères l'écrasent dans certains pays à leurs enfants. Les Turcs et les Anglais aiment les cheveux roux ; on a mis de la poudre dans la coiffure de manière à la rendre entièrement blanche. D'après cela, je ne vois pas pourquoi les voleurs n'auraient point adopté un costume vert et bleu ;... ça me paraît assez logique.

M. Flananville regarde la femme, qui a replacé son mouchoir sur les merlans, et reprend :

—A-t-on été chercher la garde ?

—Pourquoi faire la garde ?

—Mais pour tâcher de l'arrêter.

—Ah ! il se moque de la garde.

—Par où donc s'est-il sauvé ?

—Par cette fenêtre du troisième.

—Ah ! mon Dieu ! il faut être bien hardi.

—Il a volé ensuite au quatrième et dans les mansardes.

—Il paraît qu'il a volé dans toute la maison, ce gaillard-là !

—Mais dans ce moment on ne l'aperçoit plus.

M. Flananville regarde en l'air. Son fils en fait autant. Ils ne veulent pas s'éloigner sans avoir vu arrêter le voleur vert et bleu. Au bout d'un certain temps, tout le monde s'écrie : " Il est là sur l'arbre ! "

Aussitôt un gamin grimpe à l'arbre en disant :

—Je l'aurai !

Et M. Flananville dit à son fils :—Voilà un gamin qui s'expose beaucoup, c'est un trait de courage qui lui fera honneur.... Grave-le dans ton esprit, Tanase !

Bientôt le gamin redescend de l'arbre en criant :

—Je le tiens !

En effet, il tenait dans une main un fort beau perroquet vert et bleu.

—Eh quoi ! s'écrie M. Flananville, il s'agissait d'un perroquet ! Anastase, nous sommes floués....

—Qu'est-ce que cela veut dire ? papa.

—Cela veut dire : trompé, attrappé, fait au même ; c'est un affreux mot dont il ne faut jamais te servir.... Allons, en route....

VI

Ah ! voilà Dupont.... bonjour, Dupont... Comment se portent ta femme, ta fille et tes trois chiens, Dupont ? tu es maigri, Dupont ; je te trouve le fond des yeux jaunes, est-ce que tu couves une maladie ?....

Le monsieur auquel Flananville s'est adressé essaye de placer quelques paroles :

—Tu ne viens pas me voir.... Je comptais sur toi, pour avoir une recommandation près d'un chef de bureau

que tu connais...

—Mais, mon cher, est-ce que j'ai le temps!... demande à Tanase si j'ai un moment à moi dans la journée,... des affaires par-dessus la tête!....

Et M. Flananville bavarde pendant trois quart d'heure dans la rue avec son ami Dupont : c'est celui-ci qui le quitte, sans quoi il causerait encore.

Le père et le fils se sont remis en marche. Tout à coup M. Flananville s'arrête en regardant en l'air et s'écrie :

—Le feu!...le feu!... il y a le feu dans cette maison!

Chacun se presse autour de lui, on regarde, on aperçoit en effet un nuage de fumée qui a quelque intensité et qui s'élève assez haut dans les airs.

—C'est dans la maison derrière celle-ci... Oh! sentez-vous l'odeur de la suie!.. C'est un feu de cheminée, mais ils sont parfois fort dangereux. Anastase, reste là je vas chercher les pompiers.

Et M. Flananville plante son fils au milieu de la rue, court s'informer où est le poste des pompiers le plus voisin et s'empresse d'aller requérir leur secours. Bientôt il revient avec une escouade de pompiers qui traînent avec eux leur pompes parce qu'on leur a dit que le feu était violent. Ils frappent à la maison que Flananville leur indique. Celui-ci dit au concierge :

—Chez qui est le feu?

—Quel feu?...

—Celui qu'on voit d'en bas, la fumée s'élève derrière votre maison.

—C'est le tuyau du four du fabricant de porcelaine, c'est tous les jours comme cela, il n'y a pas le moindre feu.

M. Flananville se pince les lèvres. Les pompiers le regardent de travers, il s'esquive et cherche son fils. Ce n'est qu'au bout d'une heure qu'il parvient à découvrir son rejeton dans la boutique d'un pâtissier. Il paye la galette et se remet en route avec lui en s'écriant :

● —Fichtre! ne nous amusons pas en route! nous avons affaire au faubourg Saint-Germain, nous sommes en retard. J'ai envie que nous prenions un cabriolet pour nous hâter... en voilà justement un qui passe.... Oh! eh! cocher... Oui, arrêtez.

M. Flananville et son fils montent en cabriolet. Le jeune Anastase est très-joyeux d'aller en voiture et son père se dispose à lui raconter l'origine des cabriolets qui, suivant lui, ont commencé

par des bronnettes. lorsque tout à coup il s'interrompt pour dire au cocher :

—Ne prenez pas par là, c'est le plus long; vous n'êtes pas à l'heure, vous ne devez pas tenir à prendre le plus long. Prenez cette petite rue, nous biauxerons, c'est le plus court.—Mais, monsieur, par ce chemin-là, il y a presque toujours des embarras de voitures, et on est quelquefois obligé d'attendre longtemps.

—Allez donc, je vous réponds de tout.

Le cocher cède aux désirs de son bourgeois, mais, ainsi qu'il l'avait prévu, en tournant devant Saint-Eustache, il est obligé de s'arrêter derrière un fiacre, qui est arrêté par un milord, qui a devant lui une charrette, qui est derrière une citadine, qui est accrochée à un tombereau chargé de pierre, et le tombereau en voulant aider la citadine à se décrocher, s'est tourné en travers de manière que ce qui restait de passage dans la rue se trouve barré, et que sur une seconde file on aperçoit un porteur d'eau, un camion, un fiacre, un omnibus et plusieurs cabriolets qui attendent leur tour.

Le cocher qui mène M. Flananville et son fils jure d'une façon très-énergique, en s'écriant :

—Là! qu'est-ce que j'avais dit! ça ne manque jamais par ici.

—Oh! ça ne va pas être long, dit M. Flananville. Cinq minutes s'écourent. Au lieu de se détacher, les deux voitures semblent plus empêtrées que jamais l'une dans l'autre, et quelques voitures de derrière ayant voulu essayer d'avancer, ont encore augmenté l'embarras en diminuant l'espace nécessaire pour parvenir à décrocher celles qui tiennent.

Le cocher jure plus fort. M. Flananville lui dit :

—Au fait je crois qu'il vaut mieux retourner et prendre un autre chemin. L'automédon met sa tête en dehors de la capote et jure à faire tomber la foudre, en murmurant :

—Oui, retournez donc à présent!.... Plus de vingt voitures derrière nous, nous sommes bloqués! Nous v'là ici jusqu'à ce soir.... nom d'un nom! d'un nom! d'un nom!....

M. Flananville regarde à son tour. La rue est entièrement encombrée de voitures, de porteurs de meubles, de brancards, de maraîchers; enfin, de

gens à pied et à cheval qui attendent que le passage soit rétabli, et à chaque minute la bagarre augmente, parce que dans ce quartier populeux et très fréquenté les curieux, les badauds et les oisifs viennent encore augmenter l'encombrement et qu'il arrive toujours de nouvelles voitures par devant et par derrière.

Bientôt les cochers s'impatientent, les charretiers se mettent en colère, les porteurs de brancards les injurient, les voituriers leur répondent, souvent les piétons prennent parti pour l'un ou pour l'autre, tout le monde crie, et on entend ces phrases :

— Dis donc toi, là-bas !... est-ce que tu vas nous faire coucher ici ?

— De quoi qu'il se mêle celui-là !..... Est-ce que tu nous apprendra not' métier ? malin !

— Si vous aviez appuyé un peu à gauche en faisant reculer le porteur d'eau, on aurait pu passer.

— Voyez-vous *cha* ! que-*ça qua* voulait que je *recula*, celui-là ! pour que mon *tonna* il *soya brisa*.

— As-tu fini, charubia !

— Allous, fichtre charretier, finissons-en !

— Laissez au moins un peu de place pour les piétons, ils vont nous écraser tous !

— *Gnia* pas de danger ! Passez donc, ma petite mère, faites vous-même.

— Si cette dame passe là, le tonneau pourrait bien y passer.... Eh ! eh ! eh !

— Il faut avouer qu'il y a des gens bien manants, bien grossiers.

— Veux-tu taire ta coloquinte, toi là-bas...

— Eh ! hù !... eh hù, dia !... dû dia !... sacré mille....

Ici les jurements deviennent tellement énergiques que M. Anastase a peur et se met à pleurer en disant : Je veux m'en aller.

— Tu as raison mon fils.... d'ailleurs je ne puis pas voir fouetter une bête comme cela, ça me fait mal. Tenez, cocher, voilà vingt sous.... nous descendons.

Et M. Flànanville descend du cabriolet avec son fils sans écouter les cris de son cocher qui prétend qu'il devrait au moins lui payer l'heure.

Après avoir manqué deux fois d'être écrasé lui et son rejeton, M. Flànanville est parvenu à sortir de la bagarre : mais il marche au hasard, il ne sais

plus où il va tant cette scène l'a impressionné ; enfin, le père et le fils se trouvent, sans trop savoir comment, devant l'entrée des Tuileries.

M. Flànanville et Anastase traversent le jardin, mais alors le papa veut régaler son fils de la vue des poissons rouges qui sont dans le grand bassin. Ce n'est qu'après avoir entendu l'horloge du château sonner cinq heures que M. Flànanville s'écrie :

— Cinq heures ! ah bah !... pas possible !... et ta mère qui nous a dit que le diner serait servi à cette heure-là.... Il faut rentrer bien vite.... il faut même prendre une voiture pour ne pas être trop en retard.

M. Flànanville quitte à regret les poissons rouges ; il conduit son fils à une place de fiacres, n'en prend pas, parce que cette fois-il veut un milord, fait ainsi trois places sans trouver de milord, et finit par prendre un cabriolet. Il se fait conduire chez lui et y arrive à six heures passées.

Le diner a été réchauffé plusieurs fois ; madame est de mauvaise humeur.

— Au moins, dit-elle, j'espère que tu as fait toutes tes visites et n'a pas oublié ton oncle.

Eh ! mon Dieu ! cela m'a été impossible, répond M. Flànanville.

— Tu n'as pas été chez ton oncle ?

— Ni chez les autres ; demande à ton fils si j'ai eu le temps, si j'ai eu un moment à moi dans la journée. Puisque nous avons été obligé de prendre une voiture pour revenir.

— Ah ! ça, c'est vrai ! dit M. Anastase ; nous avons été *floués* dans nos courses.... moi je n'ai pas faim, je n'ai cependant *torillé* qu'un bouillon et six sous de galette, mais je suis fatigué à en *claquer*...., aussi j'ai bien envie de *pioncer* !...

Mme. Flànanville regarde son fils avec étonnement et dit à son mari :

— Ah ! quelle horreur ? qu'est ce que j'entends ? grand Dieu ! est-ce là l'éducation que vous donnez à votre fils ?

— Par exemple ! je lui ai défendu ces mots-là, au contraire.

— Mais si vous ne les aviez pas dit devant lui.

Ma chère amie, quand on est aussi occupé que je le suis, on ne fait pas toujours attention à ce qu'on dit. Mais sois tranquille...., je me charge de l'éducation d'Anastase...., il faut seulement que j'aie un peu de temps à moi.

PAUL DE B **

[Pour l'Album des Familles.]

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

(Suite.)

Deuxième Partie.

CHAPITRE IV.

Le Rapt.



Il est temps de faire connaître à nos lecteurs ce qu'était devenu la fille adoptive de Pierre Buet.

Ainsi que l'avait dit Marianne, à cinq heures elle avait quitté la maison et s'était dirigée, à travers les quinconces du jardin, vers un gros noyer dont les rameaux touffus s'étendaient en éventail, sur le rebord même de la côte.

De cet endroit, l'œil embrasse un panorama splendide. En face, et presque aux pieds du spectateur, les vagues de la marée haute viennent déferler sur une plage de sable fin où se briser en millions de paillettes cristallines contre les rochers de la batture. Plus loin, par delà le fleuve, s'étagent les habitations, les champs et les bois de la rive sud, avec les cimes bleuâtres des Allégaïys pour arrière-plan. Puis, vers l'orient, s'éparpillent les îlots que nous avons décrits—gracieux archipel où semble planer un mystique parfum de poésie et que l'imagination se représente gardant encore la majesté virgine de la création. Enfin, pour animer ce tableau, des navires de tout ton-

nage et de tout grément se succèdent ou se croisent incessamment sur le fleuve, les uns venus d'outre-mer chargés des produits européens, les autres partis des ports du Canada et lestés des déponilles de nos forêts. Ils se poursuivent, se rattrapent, se dépassent, comme une troupe folâtre de gigantesques oiseaux; bientôt ils s'engagent derrière le rideau d'îles semées sur leur route; pendant quelque temps encore, on voit glisser les hautes voiles des grands trois-mâts le long des cimes dentelées des montagnes; puis ce ne sont plus que les flèches de cacatois ornées de leur flamme; enfin..... tout disparaît.

Ann s se plaisait à ce spectacle sans cesse renouvelé, mais toujours attrayant. Aussitôt que les occupations du ménage lui laissaient un peu de répit, elle prenait un livre et se rendait sous le gros noyer. Là, assise sur un banc que lui avait fabriqué le père Bonet lui-même, elle passait de douces heures en tête-à-tête avec ses auteurs favoris; ou bien, abandonnant sa lecture, elle laissait errer sa pensée au milieu des nuages du souvenir et se perdait dans de longues rêveries.

Ces retours vers le passé avaient pour résultat invariable de la plonger dans une vague mélancolie dont elle ne se rendait pas bien compte elle-même. Et, chose étrange, cette enfant qui n'avait jamais connu son propre père, qui ne possédait de sa mère qu'un portrait-miniature grand comme l'ongle, se prenait alors à désirer passionnément de les voir, à éprouver pour eux une invincible tendresse. Quelque chose d'innommé s'agitait dans son âme qui lui disait que ses mystérieux parents vivaient encore et qu'un jour ils lui seraient rendus. Elle s'absorbait si complètement dans cette illusion, se repaissait si souvent de cette chimère, qu'elle en arrivait à se faire de son père une idée arrêtée et à lui donner une figure parfaitement distincte des autres figures connues; quant à sa mère, elle se croyait sûre de se la représenter exactement, grâce au médaillon qu'elle portait toujours à son cou, et s'imaginait sincèrement d'avoir déjà vu ses traits.

Mais, hélas! la pauvre enfant n'était pas aussitôt revenue au monde réel, que toutes ces chères illusions s'évanouissaient, pour ne laisser place qu'à

cette vague mélancolie dont nous venons de parler. Elle s'était trop souvent fait raconter par le père Bouet tous les détails de la nuit mémorable du 15 septembre 1840, pour ne pas reconnaître l'inanité de ses espérances. Aussi, à part ces instants de rêverie où son âme caressait la douce chimère de revoir un jour ses parents véritables, Anna se contentait-elle du bonheur présent et accordait-elle toute sa tendresse à ses parents adoptifs.

Nous nous trompons probablement un peu en disant *toute sa tendresse*, car la conversation de Pierre Bouet avec sa femme—conversation que nous avons rappelée dans l'avant dernier chapitre—a dû faire comprendre au lecteur qu'une troisième personne occupait aussi une bonne place dans le cœur de la jeune fille.

Comme nous aurons occasion de faire plus ample connaissance avec ce personnage, bornons-nous, pour le quart-d'heure, à dire que c'était un jeune marin de Saint-François du nom de Charles Hamelin, capitaine et propriétaire d'une goëlette qui faisait le trafic avec les provinces maritimes. L'automne précédent, le capitaine Hamelin avait eu le bonheur de sauver d'un naufrage certain Pierre Bouet et sa fille, revenant de Québec en chaloupe. Inutile d'ajouter que le bonhomme lui avait voué une reconnaissance éternelle et que le jeune marin était devenu le commensal de la maison pendant l'hiver qui suivit; inutile aussi de conclure qu'Hamelin avait agi de façon à mériter la confiance des parents et l'amour de la jeune fille, puisque nous avons entendu Marianne elle-même l'appeler le *prétendu* d'Anna.

Cette courte explication donnée, reprenons notre récit.

Dans l'après-midi du 24 juin, vers cinq heures à peu près, Anna s'était installée, suivant son habitude, sous les ombrages de son cher noyer.

Le temps était superbe, la brise caressante, la mer presque haute et déferlant sur le rivage avec ce bruit monotone qui endort la pensée.

Plusieurs voiliers remontaient le fleuve en tirant de courtes bordées dans un chenal rétréci jusqu'à la bouée de l'île Madame, puis en louvoyant de la rive sud aux battures de l'île d'Orléans, une fois cet obstacle dépassé.

Ils venaient, dans ce dernier cas, virer

de bord à peu de distance en amont de l'observatoire d'où la jeune fille les suivait de l'œil; le bruit éclatant de leurs voiles battant au vent lui arrivait avec les bouffées de la brise; il lui semblait même parfois entendre le chant monotone des matelots hâlant sur les amares des vergues.

Sans trop savoir pourquoi, Anna suivait avec un intérêt singulier les manœuvres de ces vaisseaux, et ce n'est qu'après les avoir vus faire leur abattée sur bâbord et s'éloigner vers le large, qu'elle portait son attention ailleurs.

Plus d'un de ces navires, à la carène entièrement noire, lui rappela ce grand vaisseau de même couleur entrevu par le père Bouet au milieu de cette nuit de tempête où, elle Anna, était mystérieusement débarquée sur les rochers de Saint-François.

Mais tous défilèrent et disparurent, sans qu'un seul jeta l'ancre, comme l'avait fait le navire-fantôme, en face de cette partie de l'île.

Et chacun arracha à l'orpheline un soupir involontaire qui pouvait se traduire par ces mots: "Ce n'est pas lui!"

Sur ces entrefaites, le soleil se coucha derrière les hauteurs du septentrion et les premières ombres du crépuscule envahirent la grève. Une rumeur grandissante annonçait le retour des travailleurs aux habitations. Il était plus de huit heures du soir.

La jeune fille se leva vivement.

—Ah! mon Dieu! se dit-elle, déjà la nuit! Comme je me suis oubliée! et que vont penser papa et maman?... Ils seront inquiets, bien sûr. Rentrons vite.

Tout en parlant ainsi, Anna voulut jeter un dernier regard sur le fleuve: mais un cri étouffé jaillit aussitôt de ses lèvres.... Une tête d'homme, une tête hideuse, bizarrement coiffée à la sauvage, émergeait du bord de la côte, entre deux arbustes.

La jeune fille allait jeter un nouveau cri et prendre la fuite, mais elle n'en eut pas le temps: la tête fut suivie du corps d'un homme, et cet homme bondit comme un chat sur l'enfant terrifiée, qu'il baillonna en un tour de main. Puis, avec la même agilité, le ravisseur redescendit la pente abrupte de la côte qu'il venait d'escalader, portant comme une plume le corps inanimé d'Anna.

Tout ceci s'était passé en moins de

temps qu'il ne nous en a fallu pour l'écrire.

Arrivé au pied de la falaise, l'homme prit sa course sous le couvert des arbres, se dirigeant vers le bout de l'île. Il déboucha bientôt dans une anse obscure de la côte, au fond de laquelle était échoué un canot.

Coucher la jeune fille évanouie au fond de cette embarcation et pousser au large fut pour le ravisseur l'affaire d'une seconde.

Puis Tamahou—car c'était lui—s'empara d'un aviron et se mit à pagayer vigoureusement dans la direction du sud-est. Arrivé à une certaine distance du rivage et avant de sortir de la zone d'ombre épaisse projetée par l'île, le Sauvage se coucha à son tour, et ce canot parut abandonné, dérivant avec le reflux vers la haute mer.

Il était alors près de neuf heures du soir—juste le moment où Bouet se mettait à la recherche de sa fille. L'obscurité se faisait profonde et les grandes ombres projetées par les îles autour d'elles se confondaient presque avec la teinte noirâtre du fleuve. Le canot se détachait à peine comme un point plus sombre sur cette surface où s'épaississait de minute en minute le voile de la nuit... Bientôt il se fondit dans les ténèbres croissantes et disparut entièrement.

Une heure plus tard, il abordait à l'île à Deux-Têtes, en face des grottes.

Tamahou sauta sur le rivage, chargé de son fardeau vivant, d'où s'exhalaient des plaintes inarticulées. Parvenu au pied des falaises, à deux pas de l'ouverture servant de porte à son logis, le sauvage mit Anna sur ses jambes et lui dit d'un ton bourru :

—Ecoute, femme, et cesse de pleurnicher si tu tiens à ta peau. C'est ici la *cabane* où tu vivras dorénavant. Des personnes qui s'intéressent à toi t'y ont préparé un logement digne d'une princesse.... Entre !

Et, comme la jeune fille ne bougeait pas, Tamahou lui saisit brutalement les coudes et lui cria dans les oreilles :

—Misérable face pâle, vas-tu bien obéir ? On n'entre qu'un par un dans ma cabane, et c'est toi qui dois passer la première, entends-tu !

La pauvre enfant, plus morte que vive, se laissa pousser dans l'ouverture et s'arrêta aussitôt, ne sachant où poser

le pied dans cet antre aussi noir qu'une fosse à loup.

—Marche encore ! gronda le Sauvage. C'est ici ma chambre ; la tienne est plus loin.

Et il guida sa victime dans le couloir rocheux faisant communiquer les deux grottes. Arrivé là, Tamahou battit le briquet et se mit en devoir d'allumer une vieille lampe de fer accrochée à l'une des parois. Puis, quand ce fut fait, il s'écria :

—Hein ! ma fille, tu n'auras pas à te plaindre de ton logis, j'espère ?... Un bon lit de fongère, une couverture chaude, une voûte épaisse pour abri, du sable fin sous les pieds !... qu'en dis-tu ? Allons, bonne nuit, mon enfant, et surtout prends garde d'empêcher papa de dormir par tes criaileries, car il n'aime pas qu'on dérange son sommeil, le papa !

Et Tamahou, mis en belle humeur par le succès de son expédition, se retira en ricanant.

Quant à la malheureuse orpheline, elle se laissa choir sur son grabat et en mordit la couverture pour étouffer ses sanglots.

CHAPITRE IX.

Ambroise en Campagne.

Une semaine entière s'écoula sans amener aucun changement dans la position de notre héroïne.

En butte aux mauvais traitements de son ravisseur ; forcée de préparer les aliments malpropres de Tamahou et de lui aider dans la confection de ses engins de pêche ; privée surtout de la sereine lumière des beaux jours d'été et de l'influence réparatrice du bonheur de la campagne, elle souffrit autant de l'âme que du corps pendant cette longue détention.

Tous les jours le Sauvage s'absentait, la laissant seule dans la grotte la plus éloignée ; mais, alors, il avait le soin de fermer la crevasse de communication avec une énorme pierre, de sorte que la pauvre enfant demeurait plongée dans une obscurité presque complète. Des visions terribles s'emparaient de son esprit, déjà ébranlé par les circonstances qui avaient accompagné son enlèvement. Elle avait beau se demander pourquoi on l'arrachait ainsi des bras de ses parents d'adoption, pourquoi on la tenait captive sur un

ilot du fleuve et quel intérêt pouvait avoir Tamahou à la dérober, comme il le faisait, à tous les regards... Aucune explication plausible ne lui venait à l'idée, et force lui était de s'en prendre à ces nuageuses histoires de sorcellerie, comme il en court tant sur la vaporeuse île d'Orléans.

Une nuit—c'était le lundi, 4 juillet—vers environ trois heures du matin, un sifflement aigu retentit à l'ouverture extérieure des grottes.

Tamahou bondit sur ses pieds et, s'emparant de son fusil, alla voir de quoi il s'agissait, sans cependant se montrer.

Le même sifflement se répéta, mais plus doux et modulé d'une certaine façon.

Le Sauvage parut, cette fois, abandonner toute préoccupation et s'élança au dehors.

Un homme surgit aussitôt d'une anfractuosité de la falaise et s'avança vers Tamahou.

Cet homme était Antoine.

—Ah! c'est toi, compère? dit tranquillement le Montagnais.

—Oui, j'arrive à l'instant. Il y a du nouveau.

—Quoi donc?

—L'île à Deux-Têtes sera fouillée aujourd'hui, après l'île Madame et l'île aux Reaux.

—Dans quel but?

—Dans le but de retrouver une jeune fille qui a mystérieusement disparu de Saint-François, il y a huit jours.

—Ah! ah! auraient-ils éventé la mèche, Antoine?

—Je ne crois pas. Tout de même, tu ferais bien de prendre tes précautions et de dissimuler adroitement l'ouverture de ta cabane.

Sois sans crainte. Toi et les tiens, vous passerez et repasserez ici, sans même soupçonner que cette partie de la falaise est creuse.

—Je m'en rapporte à toi. Tu ferais bien aussi de masquer le trou, que nous avons creusé là-haut.

—C'est fait.

—Bien, maintenant, je ne crains plus rien. Je pourrai conduire moi-même les hommes de Saint-François jusqu'à deux pas de celle qu'ils cherchent, sans aucune appréhension.

—Nous serons muets comme des poissons sous nos rochers. Je baillonnerai

l'enfant aussitôt que je vous entendrai venir.

—C'est une précaution absolument nécessaire: elle pourrait attirer l'attention par ses cris.

—De plus, je la garrotterai... On ne sait pas de quoi sont capables les femmes quand elles ont de mauvaises idées en tête.

—Tu es la prudence en personne, mon brave Tamahou.

—On n'est jamais trop sage.

—C'est vrai. D'ailleurs, tes peines te seront amplement payées. Tu connais nos conventions: si tu fais en sorte qu'Anna demeure introuvable jusqu'à la mort de ses parents adoptifs, je te donnerai assez d'argent pour que tu puisses payer ton passage aux États-Unis ou ailleurs et dépister ainsi la police de la reine.

—Justement... Mais, d'ici là, tu me fourniras les provisions et autres articles indispensables à mon existence ici.

—C'est bien là notre marché. Maintenant, écoute, Tamahou: la moitié de ton salaire est gagné!

—Tu dis?

—Je dis que, sur les deux personnes dont tu dois attendre le départ pour l'autre monde, il y en a une de morte.

—Aoh!.. déjà?... Le mari ou la femme?

—La femme. Elle a succombé cette nuit même à une maladie contractée subitement lors de la disparition de sa fille.

Tamahou se frotta les mains et ricana avec cynisme:

—Hé! hé! fit-il, ça commence bien!

—J'ai bon espoir que l'autre ne tardera pas à suivre, ajouta Antoine en baissant le ton. Ce pauvre Pierre, il est trop fort en sang pour supporter longtemps de pareilles épreuves.

—Un malheur ne vient jamais seul! dit sentencieusement Tamahou.

Les deux complices échangèrent encore quelques paroles, puis Antoine regagna son *flit*, tiré sur le sable à un arpent de là.

Cinq minutes plus tard, il disparaissait au milieu des brumes du fleuve.

Tamahou rentra dans la grotte. Mais, comme il allait reprendre son somme interrompu, un bruit de sanglots étouffés lui arriva.

—Silence, chienne! hurla-t-il. Que je t'entende seulement une fois de toute

la journée, et je te fais ton affaire !

Le bruit cessa, et Dieu seul sut quel effort désespéré dut faire la malheureuse Anna pour commander à sa douleur.

C'est qu'en se glissant dans la grotte de son tyran, après la sortie de ce dernier, elle avait entendu une partie de la conversation rapportée plus haut et qu'elle avait appris la foudroyante nouvelle de la mort de sa mère adoptive.

La pauvre enfant était désormais doublement orpheline !

Vers le milieu de l'après-midi de ce même jour, Tamahou, qui était absent depuis une couple d'heures, rentra précipitamment. Il passa aussitôt dans l'appartement, ou plutôt le cachot de sa prisonnière et lui dit en s'emparant d'un large foulard :

— Ecoute, face pâle, et surtout retiens bien mes paroles : les gens de ta paroisse arrivent... Ils vont fouiller l'île dans l'espoir de te retrouver...

Anna tressaillit violemment, et se dressa sur son séant.

— Mais, foi de Sauvage ! continua le misérable, si tu jettes un cri, si tu fais un geste pour leur signaler ta présence, je t'enfonce dans le cœur ce poignard que tu vois à ma ceinture.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! gémit la pauvre jeune fille, se tordant les bras.

— Je te le jure ! reprit Tamahou, et un Montagnais ne trahit jamais son serment. Pour surcroît de précaution, je vais te mettre dans l'impossibilité de te condamner toi-même à la mort.

En prononçant ces dernières paroles, il assujettit brusquement le foulard sur la bouche d'Anna et lui enroula une corde solide autour des membres.

Ainsi ficelée, la prisonnière était dans l'impossibilité absolue de faire le moindre mouvement.

Le Sauvage se faufila dans la première grotte et boucha aussitôt la fissure de communication au moyen de la grosse pierre dont il avait l'habitude de se servir à cet effet.

L'ouverture extérieure, donnant sur le flanc de la falaise, fut aussi murée avec soin.

Cela fait, Tamahou attendit.

Une rumeur vague, composée de paroles et de cris d'appel, parvenait jusqu'à lui. Cette rumeur ne tarda pas à s'accroître et à se rapprocher. Bientôt elle devint assourdissante et se compli-

qua de piétinements, d'exclamations et du craquement sec des branches mortes foulées aux pieds.

Tamahou était toujours immobile, l'oreille et l'œil au guet.

Enfin, une sorte d'ébranlement de la voûte des cavernes annonça au sauvage que les chercheurs se trouvaient précisément au-dessus de sa tête, non loin des cinq bouleaux qui couronnent le cap à cet endroit.

Il redoubla d'attention. Mais le bruit avait cessé. Les excursionnistes semblaient d'être arrêtés et tenir conseil.

Quelques minutes s'écoulèrent pendant lesquelles Tamahou n'entendit qu'un brouhaha confus. Puis une voix cria :

— Voici Ambroise qui arrive. Quelles nouvelles, Ambroise ?

— Pas grand'chose, répondit celui auquel s'adressait la question.

— Tu vois bien que la Pâquet, du bout de l'île, a rêvé et qu'elle n'a pas vu de canot le soir que la petite a disparu ! fit observer la première voix.

— La Pâquet ! Mais elle dort en plein jour !... Comment voulez-vous qu'elle ne rêve pas la nuit ? répliqua un nouvel organe, facile à reconnaître pour appartenir à Antoine Bouet.

— La Pâquet n'a pas rêvé et un canot a dû, en effet, quitter Saint-François pour les îles dans la soirée du 24 juin ! s'écria Ambroise.

— Qui te fait dire cela ?

— Une chose bien simple : c'est que je viens d'en trouver un caché dans un tronc d'arbre creux, à une couple d'arpents d'ici.

A cette déclaration, Tamahou tressaillit et crispa ses doigts sur le canon de sa carabine ; mais il ne bougea pas autrement.

— Pas possible ? s'écria-t-on de toutes parts.

— Comme je vous le dis.

— Tu radotes, Ambroise ! ricana la voix du beau parleur. Tu auras pris quelque vieux canot d'écorce, oublié là par des Sauvages, pour une embarcation capable de tenir la mer.

— Je ne radote pas le moins du monde... Le canot est en bon ordre ; il est même encore humide, ce qui prouve qu'on s'en est servi depuis peu.

— Bah ! le suintement de l'arbre où il a été enfermé !

— Pas du tout. L'arbre ne peut resuer,

puisque c'est une énorme souche à moitié brûlée.

Il se fit un silence sur le plateau, pendant qu'au-dessous des sentiments bien divers s'agitaient. Tamahou, pâle, et les dents serrées, retenait son souffle pour mieux entendre. Anna, au contraire, se tordait dans ses liens et faisait des efforts inouis pour jeter un cri d'appel à ses compatriotes de là-haut—efforts bien impuissants, du reste, et qui n'aboutissaient qu'à resserrer davantage les cordes enroulées autour de ses membres.

—Eh bien ! à quelle conclusion en arrives-tu ? demanda Antoine au bout de quelques secondes.

—Mon avis est qu'il faut continuer nos recherches, répondit Campagna.

—Mais nous avons fouillé l'île d'un bout à l'autre !

—Recommençons en nous éparpillant.

—C'est ça ! dirent plusieurs voix. Mais, d'abord, allons examiner ce canot.

—Allons !

Les piétinements s'éloignèrent ; les pas cessèrent de se faire entendre, et Tamahou put enfin respirer librement.

Il s'écoula deux heures. Le soleil baissait visiblement et la nuit n'allait pas tarder à venir.

Soudain, une voix cria par une fissure de la porte extérieure :

—Tu peux être tranquille : nous partons !

Anna fit un soubresaut terrible....

Elle venait de reconnaître la voix de son parrain, Antoine Bouet !

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

Agir sans avoir réfléchi, c'est se mettre en voyage sans avoir fait ses préparatifs.

Bien nés sont ceux qui, du premier mouvement, font une bonne action, et, après avoir réfléchi, la vont encore.

C'est au ciel que l'homme doit chercher son secours ; ce n'est pas un bâton fragile qu'il nous faut pour traverser la terre, ce sont des ailes, et deux ailes que proclament les sages : la foi et la charité.

Archéologie.

SAINT-ADALBERT.



ES journaux de Prague ont annoncé un heureux événement, qui rappelle beaucoup la découverte à Milan, il y a trois ans, des ossements des saints Ambroise, Gervais et Protais.

A l'occasion de l'achèvement de la basilique royale de Saint-Guy au Aradschin de Prague, on a démoli la chapelle de Saint-Adalbert, située dans le voisinage. Les travaux de démolition ont fait découvrir le corps du saint, disparu depuis des siècles. Cet événement a causé une joie immense. Les autorités ecclésiastiques et civiles sont aussitôt accourues, toute la ville était en liesse.

On a procédé à l'ouverture du sarcophage et au bris des sceaux. Sur le cercueil en plomb on trouva l'inscription suivante :

Anno Domini Millesimo trecentesimo monagesimo sexto in festo Sti. Adalberti, Dominica die Jubilate, quæ fuit dies XXII mensis Aprilis, translata est hæc capsula cum corpore seu reliquiis Sti. Adalberti, Episcopi et Martyris, Patroni regni Bohemie prædicti, de antiqua ecclesia in istud medium novæ ecclesiæ Pragensis cum reliquiis Sanctorum quinque fratrum et multis aliis reliquiis aliorum Sanctorum quorum nomina ignoramus.

(Traduction.)

En l'an 1396, dimanche, le 22 avril, en la fête de Saint-Adalbert on a transporté de l'ancienne église à la nouvelle église de Prague cette châsse qui contient le corps et les reliques de Saint-ADALBERT, évêque et martyr, Patron du royaume de Bohême, avec les reliques de cinq frères saints et plusieurs autres reliques d'autres saints dont nous ignorons les noms.

Sur une seconde plaque se trouvait l'inscription suivante :

Anno domini Millesimo trecentesimo quadragesimo sexto, die undecima mensis Januarii, ego Arnestus, primus Archiepiscopus Pragensis, in præsentia Serenissimi Principis domini Caroli, Marchionis, Moraviae nec non primogeniti Domini Johannis, regis Bohemie, qui ipsam ecclesiam Pragensis in archiepiscopalem apud Sedem Apostolicam erigi procuravit, aperiri feci hanc capsam repertam in tumba Beati Adalberti, Episcopi et Martyris, in qua

una cum reliquiis in ea reconditis erat carta t-mere infra scripti : Hic sunt cineres Sti. Adalberti, Episcopi et Martyris, et paniculi qui circa ossa fuerunt, et quinque fratrum et sunt reliquiæ plurimorum Sanctorum, quorum nomina ignoramus, que pridie Calendas Octobris sunt recondite.

En l'an 1346, le 11 janvier, Moi ERNSTUS, premier archevêque de Prague, en présence de l'illustre Prince Charles, marquis de Morave et fils aîné du Seigneur Jean, roi de Bohême, qui fait ériger par le Siège Apostolique, cette église de Prague en église archiepiscopale, j'ai fait ouvrir cette châsse trouvée dans la tombe du Bienheureux Adalbert, évêque et martyr, avec les reliques qui y étaient enfermées se trouvait l'écrit suivant : "Ce sont les centres de Saint-Adalbert, évêque et martyr et de cinq frères, et les reliques de plusieurs autres saints dont nous ignorons les noms, qui ont été déposées ici le 30 septembre.

Lecture et constatations faites, S. Em. le cardinal prince-archevêque de Prague s'est écrit avec tous les assistants : *Deo gratias.*

Alors, toutes les cloches ont sonné à pleine volée, le canon a tonné, le cardinal s'est revêtu de ses habits pontificaux et, suivi du chapitre et d'un peuple immense, il a accompagné processionnellement les reliques à la cathédrale, où elles ont été déposées provisoirement à la chapelle de la noble famille des Stenberg. Pendant le cortège, toutes les cloches sonnaient et le peuple chantaient l'hymne national religieux : *Hospodine promiluj ny*, en l'honneur de saint Adalbert, patron de la Bohême.

Saint Adalbert, évêque de Prague et apôtre des Prussiens, fils d'un magnat de Bohême, a été élevé à la célèbre école palatine de Magdebourg. Placé en 983 sur le siège de Prague, dont le premier évêque Thierry venait de mourir, il s'est appliqué de toutes ses forces à faire cesser les mœurs scandaleuses et le dévergondage qui régnait en Bohême. Fatigué dans ces longues luttes il s'est retiré en 988 au couvent de Saint-Alexis de Rome, d'où il a été ramené dans son diocèse, cinq ans plus tard, par une députation des ouailles repentantes. Il a fait ensuite de longues excursions chez les Prussiens, où il a prêché l'Évangile.

Le 13 avril 997, il a été tué à coups de lance par un noble Prussien nommé Siggo, dans la ville de Fischhausen, près de Königsberg. Le duc de Pologne, Boleslas, a racheté son corps au poids de l'or et l'a fait transporter à la cathédrale de Guesen qui l'a rendu plus tard à Prague ; ce corps avait disparu à la suite des guerres hussites.

Bibliographie.

Souvenir du Jubilé Sacerdotal de Mgr. O. F. Cazeau. Charmante brochure enrichie d'une excellente photographie de Mgr Cazeau et éditée par les Sœurs du Bon Pasteur de Québec.



OUS ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en reproduisant ces quelques remarques qu'on lit au commencement de l'ouvrage.

"Ce *Recueil* se composera de plusieurs articles publiés dans les journaux à l'occasion des *Noces d'Or* de Mgr. Cazeau.

Il renfermera aussi bon nombre de pages inédites, parmi lesquelles le sermon prononcé le 8 janvier à la Basilique, tient le premier rang. Cette faveur, nous la devons à la bienveillance de l'éminent orateur du jour, de Monseigneur Lafèche, qui n'a pu se refuser à notre prière, nous écrivait-il, "*par considération pour son vénérable ami Mgr. Cazeau.*"

"La seconde partie de ce *Recueil* sera en anglais. On y trouvera tous les détails de la brillante ovation dont le digne Prélat a été l'objet, de la part des Irlandais catholiques de notre Cité.

"Enfin un "*Appendice*" nous fera connaître les membres du Clergé de notre diocèse qui, en 1847, se sont dévoués auprès des infortunés enfants d'Irlande que le malheur amenait à cette époque en notre pays."

La Question du Tombeau de Champlain, par Stanislas Drapeau. Ottawa, 1880. Cette brochure, enrichie de deux plans, peut s'obtenir en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou chez les principaux libraires des villes, au prix de 25 cents.

Cette question de l'endroit où se trouve le tombeau du fondateur de Québec a déjà été le sujet de beaucoup de discussions. Voici les conclusions auxquelles en est arrivé M. Drapeau.

"Par l'enchaînement des faits historiques qui précèdent, je crois devoir conclure que le lieu où devait se trouver la Chapelle qui couvrait le *dépulcre particulier* de Champlain est certaine-

ment l'endroit que je désigne: le Cimetière de la Montagne.

"Il n'y a pas de description à faire de ce tombeau maintenant disparu, mais la découverte faite de cette TOMBE lors de la démolition des fondations de l'ancienne demeure épiscopale, dans un endroit qui avait servi de premier cimetière, doit certainement nous porter à croire que c'est bien là que se trouvait le *Tombeau de Champlain!*

"Un fait important qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ceux qui n'accepteraient point cette interprétation des renseignements pourront bien placer où ils voudront cette *Chapelle de Champlain*, mais il faut qu'ils donnent à cette chapelle un Tombeau à abriter! Tant qu'ils n'auront pas trouvé cette Tombe, je devrai paraître plus près de la vérité historique, parce que, encore cette fois, j'ai un *Sépulcre* à offrir à la *Chapelle de Champlain!*

"En terminant, je crois devoir dire, avec le Dr. Dionné, que le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait pardessus tout, a failli à son devoir en n'élevant pas à la mémoire de son premier fondateur et premier gouverneur un monument digne de lui et de son œuvre.

"Je suis allé visiter, ces jours derniers, le site de cet ancien cimetière, et je trouverais très convenable ce lieu pour y élever un semblable monument, qui se trouverait ainsi placé sur un gazon splendide ayant vue sur le fleuve, en dehors du mur actuel des fortifications, et sur le terrain probable du lieu de sa sépulture.

"Qu'on y réfléchisse!"

Tonologue Boucher—Imprime sur carte—
Prix 10 cents. S'adresser à l'auteur.

Nous accusons réception de l'envoi par M. A. J. Boucher, de Montréal, du "Tonologue Boucher." Le Tonologue indique clairement le *ton* et le *mode* de tout morceau de musique: il aide également à la transposition, en désignant le nombre des dièzes ou de bémols que devra porter un morceau que l'on désire hausser ou baisser d'un ou de plusieurs *tons*.

Nous engageons les amateurs de musique d'en faire l'achat.

Variétés.

[Pour l'Album des Familles.]

UN ECHO

DES

RIVAGES DU SAINT-LAURENT.

ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.



A petite ville de ce nom est l'endroit où,—il y a plus de vingt ans—des circonstances inattendues fixèrent inopinément mon séjour. Lente à se développer, mais ne possédant que depuis treize années une charte d'incorporation, elle a vu pendant cet intervalle s'accroître faiblement sa population déjà réduite, et un changement notable s'opérer dans sa physionomie extérieure. Lui sera-t-il donné d'atteindre au delà de ce progrès nominal et de devenir prospère? l'avenir et sa fortune particulière sont seuls chargés d'en répondre. Toutefois, Saint-Germain a paru déjà mériter quelque attention, et un motif bien autre que celui de l'exalter ingénument nous porte à le rémemorer en cet article.

De la Pointe-au-Père à l'Îlet-à-Carmel, le havre de Saint-Germain embrasse une étendue de quatre milles. Au bord de la courbe que dessine entre ces deux points la découpeure des terres du littoral, la ville de Saint Germain élève dans un espace étroit, mais à quelques pas seulement du fleuve, un groupe de maisons pittoresquement dominées par la haute flèche de sa cathédrale. Composée de 360 feux à peine, elle est assise sur un bas-fond baigné par les reflux du Saint-Laurent, dont elle excède légèrement le niveau. Le bras de mer entre la terre ferme et l'île Saint Barnabé, immerge un lit

boueux hérissé partout de grosses roches, et que mettent à sec les retraits des marées quotidiennes. Les embarcations du petit cabotage sillonnent sans danger cette passe où le volume d'eau dans les endroits creux n'atteint pas à deux brasses de fond. Il ne serait pas possible aux vaisseaux de grande dimension d'y pénétrer sans malencontre fâcheuse. Si l'administration fédérale en venait à choisir, à faible distance du Quai construit il y a vingt-cinq ans, une assiette convenable à d'autres ouvrages que sollicite l'intérêt pressant de la navigation côtière et transatlantique, elle aurait les meilleurs titres à la gratitude générale. Peut-être serons-nous informés en moment opportun, qu'elle n'hésite pas à concéder cette importante amélioration.

La ville de Saint-Germain, regardée du sommet d'une élévation voisine à l'ouest, aux heures de calme où le jasant du Golfe inonde ses bords, prend un aspect digne du pinceau de l'artiste et des préférences de l'amateur. A vos pieds se déroule la perspective enchanteuse de la pleine mer, d'un riant assemblage de constructions blanches et briquetées, de verdure et d'arbres jalonnant çà et là les rampes accidentées qui forment à l'horizon l'encadrement du paysage. Le Collège et le Couvent, deux édifices aux proportions monumentales, ajoutent leur élégance aux autres beautés du point de vue.

La zone occupée par la population de Saint-Germain était il y a cinquante ans une place comparativement déserte. Quelques rares maisons, isolées les unes des autres, étaient loin de figurer le hameau le plus modeste. Séparés longtemps, moins par la longueur des distances que par la difficulté des communications intérieures des centres plus florissants du Canada Occidental, les habitants du lieu conservaient alors les habitudes simples des premiers temps, et s'adonnaient peu aux recherches d'un luxe frivole. Dès lors, en remontant aux origines de la colonisation du territoire paroissial, ils comptaient un passé déjà séculaire. Mais, à l'époque dont nous parlons, nul archiviste n'avait encore interrogé les annales du presbytère à propos des réminiscences historiographiques de St. Germain. Un généalogiste de notre temps, M. l'abbé Tanguay, a exécuté cette tâche avec le concours de M. Jo-

seph-Charles Taché, et leurs notes à ce sujet méritent d'être consultées.

Un épisode curieux ou plutôt célèbre d'entre les faits mémorables provenant de cette source, nous reporte au siècle dernier pour nous remettre en mémoire Toussaint Cartier, dénommé l'*Ermite*. Une tradition fidèle a retracé jusqu'à nous le souvenir d'un étranger de ce nom qui, venu de France en 1728, accosta l'île Saint Barnabé, y fonda sa demeure et ne la quitta plus. Le navire qui l'avait amené s'étant égaré sur les brisants du Golfe, avait sombré corps et biens dans une horrible tempête. Echappé seul au naufrage comme par miracle, il fit vœu d'habiter perpétuellement l'île qui la première s'offrirait à sa vue. Il se tint parole. Dès qu'il arriva sur la plage de Rimouski, l'île qui frappa son regard fut naturellement l'île Saint Barnabé. Le seigneur René Lepage, qui l'avait traité cordialement, lui fit don en viager, par acte authentique, de cette île que M. Taché, dans un langage poétique, appelle "une délicieuse corbeille de verdure." Là l'*Ermite* se bâtit une chaumière, traça l'enclos d'un petit jardin et prépara la terre qu'il devait ensemer, afin de joindre une provision de froment aux légumes de son potager. Avec ces éléments de la vie rustique, il passa trente-neuf années dans une solitude complète, employant ses heures, comme autrefois les cénobites, à la prière et au travail des mains. Jamais un prétexte quelconque ne le porta à s'éloigner de l'île, mais il se rendait à la paroisse pour y remplir le devoir pascal, et pour assister à d'autres jours aux missions solennelles du lieu. Il interdisait rigoureusement aux femmes l'approche de son domaine. Enfin, un matin d'hiver, la fumée que l'on voyait encore la veille ondoyer sur la cabane de l'*Ermite*, cessa tout à coup de paraître. Cet incident eut l'effet d'un mauvais présage, et quelqu'un fut envoyé le secourir. Presque mourant et descendu de sa couche, le vieillard affaibli sur lui-même, ne pouvait se mouvoir ni se faire entendre. Un simple traîneau le ramena à travers le pont glacé jusqu'à la maison seigneuriale, où il expira le lendemain. L'acte mor-

tuairé inséré au registre des sépultures, est ainsi rédigé :

"L'an mil sept cent soixante et sept, le trentième de Janvier, est décédé en cette paroisse de St. Germain, à Rimouski, le nommé Toussaint Cartier, âgé d'environ soixante ans, habitant de la dite paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'Eglise de cette paroisse, le dernier jour du dit mois de janvier. En foy de quoy j'ai signé le jour et au que dessus."

"(Signé), PÈRE AMBROISE."

Les sympathies profondes qui l'avaient honoré de son vivant ont poétisé l'histoire de cet inconnu dont les antécédents et l'endroit natal sont restés un mystère. Depuis plus de cent ans, son nom répété de bouche en bouche revient quelquefois à l'imagination des conteurs. Un littérateur de France, M. Marsais, lui a dédié des vers mis au rang des meilleures effusions du genre qu'ait produites cette muse à la fois aimable et féconde.

L'île Saint-Barnabé, longue de trois milles, se rétrécit à son milieu par un rapprochement sensible des deux rivages opposés. Ce fut dans cette partie de l'île, au côté sud, où donnait pleinement le soleil que le solitaire localisa son foyer, l'abritant ainsi contre les vents du large et les bises orageuses du Nord. L'emplacement et le jardinet de l'ermitage se reconnaissaient naguère à d'anciennes excavations et à de légères dépressions de terrain encore parfaitement visibles. Le sol adjacent, en arrière de l'habitation détruite, ondulait en sillons réguliers qu'ombrageaient des arbres de haute avenue. La forêt dépossédée avait été libre de reconquérir le défrichement abandonné du maître. Rien n'existe aujourd'hui de ces derniers vestiges des labeurs de l'occupant primitif.

En 1862, lors de la levée des cercueils du petit cimetière, il fut question des ossements de l'Ermite. Dans le caveau sépulcral où se portèrent les recherches, les squelettes de trois personnes adultes furent mis à découvert, mais on ne put les reconnaître, et l'intérêt de curiosité qui avait fait concevoir le projet de séquestrer à part les restes de Toussaint Cartier, aboutit à un mécompte.

Aucune main profane n'ira désormais troubler ses cendres dans leur funèbre ossuaire ; les savants eux-mêmes n'auront point à s'émouvoir de l'identité plus ou moins douteuse de ce que fut son humble dépouille.

* * *

Un chemin central sous la dénomination de rue St. Germain, parcourt longitudinalement la ville d'une extrémité à l'autre. Cette voie publique remonte à une période lointaine ; on la dirigea le long du fleuve, à cause de la facilité qu'elle donne de s'en rapprocher à toute heure du jour. Sur une étroite lisière qu'elle borde parallèlement aux eaux, est une rangée de demeures toutes adossées au rivage. C'est de là que l'habitant riverain, entendant de ses fenêtres l'éternel vagissements des flots, aspire à pleins poumons la salubrité d'une atmosphère vivifiante et pure. Mais la proximité de l'onde ne répondant pas seul au besoin, il lui a fallu construire des terre-pleins qui le protégeassent contre les empiètements incommodes et les dévastations possibles de la haute mer. Ce voisinage trop immédiat du capricieux élément amène quelquefois des accidents et des désastres. Les dégâts sérieux occasionnés par les tempêtes de 1879 témoignent sensiblement de la nécessité d'en prévenir le retour.

Les descendants directs ou collatéraux des pionniers actifs qui jadis donnèrent à la culture un premier élan, sont en petit nombre dans la ville ainsi que dans les environs de St. Germain. Deux ou trois d'entre eux ont abandonné les champs pour le commerce de détail en denrées et merceries. Les boutiques achalandées des Couillard et des Martin s'y sont maintenues sur un pied qui leur fait honneur. Le peuple de Rimouski est cependant un peuple pauvre. A l'automne et durant les tristes mois d'hiver, il s'y rencontre un surnumérariat de prolétaires nécessaires que souvent la misère assiège ; mais le travail ne vient pas toujours alléger à point leur infortune.

La paroisse de St. Germain offre une villégiature agréable aux particuliers qui se sont fait une habitude d'y revenir tous les ans. Une foule de citadins s'y pressaient naguère pour humer l'air frais et oublier les canicules. Au reste, le voyageur y retrouve à chaque saison

des accommodements parfaits et des tables d'hôtes bien servies. Deux établissements ont pu s'acquérir une réputation pour les prévenances et le confort qu'ils offrent au voyageur : ce sont l'*Hôtel de Rimouski* et le *Dominion House*. Mais l'industrie des hôteliers est une affaire à peu près morte. Les visiteurs forains devenant rares à Saint Germain, la diminution graduelle de leur nombre fera bientôt disparaître avec eux un contingent utile à la circulation du numéraire. Cet appoint minime à la vérité constituait du moins un revenu : article de nécessité première à une circonscription en besoin de prendre l'essor et manquant de ressource.

Ce détail véridique fait présumer exactement la position de notre ville. Heureusement, on aime à le dire : l'intensité du mal fera mieux reconnaître la plausibilité de remède. A distance et aux alentours de Rimouski, des chutes d'eau d'une puissance et d'une valeur considérables invitent bruyamment l'industriel et le capitaliste à les exploiter avec aisance et bénéfice. Ici la nature, manifestement généreuse envers les populations souffrantes, n'attend en définitive qu'un effort prompt de la volonté de l'homme pour affermir les existences et compenser les infortunes. Ce serait là le moyen de venir en aide à la gêne et à de grands intérêts menacés. Mais l'expédient ne pourrait suffire. L'Agriculture est la compagne, mais surtout l'auxiliaire indispensable des opérations manufacturières. Les judicieux et dévoués promoteurs de la célébration du 24 juin, de cette année, ont préconiser d'avance la même théorie et manifesté le désir de la faire prévaloir. En nous réunissant sous les auspices heureuses de la grande fête nationale, un sentiment de patriotisme a fait comprendre que le devoir d'aimer le pays natal ne serait plus rien s'il ne nous imposait l'obligation d'en demeurer les maîtres. Jusqu'ici personne ne nous a disputé le droit d'occuper le territoire et de coloniser le sol. A cet égard les événements qui se sont succédés nous ont été invariablement propices. Les myriades d'immigrants d'outre-mer qui arrivent au Canada, loin de nous faire concurrence, portent au loin leurs convoitises et se hâtent de gagner l'ouest, tandis que de vastes portions du domaine public sont le pa-

trimoine des canadiens-français les plus diligents, qui en demandent leur part. Le Comté de Rimouski renferme des terres de bon aloi, dont la moitié, celles du terroir le plus fertile, continuent d'être en disponibilité. Il y aurait en ce cas pour les émigrants à repatrier une occasion sûre de prendre domicile, dans ce coin de province encore désert. S'ils y venaient, enfin de compte, ils ne manqueraient pas d'obtenir, à part la facilité de devenir les propriétaires d'un bien-fonds, la faveur d'être toujours les bienvenus. Nous ne voudrions pas même, à ce point de vue incontestable, outrepasser en aucune façon les limites du possible ; nous nous permettons simplement de rendre hommage aux patrons recommandables qui favorisent l'œuvre de culture et du repeuplement de la contrée. Que ce projet extrêmement louable se réalise, le Canada français ne cessera de s'en applaudir. Alors il n'y aurait plus de prétexte à la question si fréquemment posée : *Que vont devenir les habitans de Québec?* et nous deviendrons les possesseurs de la "mine d'or" qu'exploite avec succès le digne missionnaire, Monsieur Lacasse, dans l'opuscule qu'il vient de mettre au jour sous ce titre.

F. M. DEROME.

LAC MASKINONGE.



UR la rive gauche du majestueux Saint-Laurent, à quelques lieues derrière le charmant village de Berthier, commencent les premiers chaînons d'une longue suite de montagnes dont les groupes hérissés paraissent s'enfuir vers le Nord. Là, au milieu de cette famille de géants, il repose dans toute sa délicieuse beauté. Abrité des vents par ses remparts de roc, sa surface est presque toujours si unie, que pas un ride de l'onde ne vient briser un reflet et tous ses bords se répètent dans ce vaste miroir avec une merveilleuse exactitude. Ce petit bijou de genre forme

un cercle presque parfait dont chaque point est un immense promontoire dont la base va se perdre perpendiculairement sous ses eaux transparentes. Son horizon forme un singulier ensemble de mamelons, de cimes, de pointes, de pitons, dont les formes bizarres, hardies, fantastiques, et d'une variété surprenante, plaisent à l'œil en même temps qu'elles élèvent l'âme jusqu'au ciel qu'ils semblent toucher de leur front granitique.

Arrivé là, le soir, je pus tout à mon aise jouir du spectacle ravissant du lac tranquillement endormi aux rayons pâles et mystérieux du flambeau des nuits. Il était dix heures, les grandes cimes des montagnes, se dessinaient en noir sur un ciel où glissaient, découvrant une teinture d'azur parsemée d'étoiles d'or, les dernières vapeurs d'un orage qui avait grondé menaçant toute la journée. À l'ouest, la lune dans son croissant présidait la nuit, appuyée sur le sommet d'une des mille montagnes qui encadrent si magnifiquement le lac et jetait sur la campagne une clarté sombre et mystique. On eut dit le génie de ces lieux pittoresques et sauvages assis sur son trône de roc, présidant au silence solennel de la nuit. Au nord, *aurora boréale* d'une splendide et magique magnificence se reflétait en éventail au dessus du lac comme pour rafraîchir cet enfant de la solitude endormi voluptueusement dans son berceau de montagnes, réfléchissant dans son sein limpide les millions d'étoiles d'or qui scintillaient comme des diamans dans la vaste voûte de cette tente si belle du firmament, plantée au dessus du globe par la main toute-puissante de Jéhovah lui-même ; manifestation étrange mais nettement formulée de son immensité et de sa puissance infinie. Tel était l'aspect enchanteur de cette belle nappe d'eau ; et ce spectacle d'une grandeur que l'âme peut bien concevoir mais que la plume est impuissante à tracer, me dédommagea amplement des fatigues d'un voyage aussi long que pénible.

Le lendemain le soleil se leva pâle et voilé. De gros nuages cuivrés glissaient lentement dans le ciel, laissant filtrer à travers leur densité un jour gris terne qui me fit craindre du mauvais temps. En effet, vers huit heures, le ciel s'assombrit, comme par secousses les mamelons des plus hautes monta-

gnes voilèrent comme à regret leurs fronts de nuages, le vent s'insinuant à travers les défilés et les ravins, vint friser la surface polie et tranquille du lac, un éclair fendit le ciel en losanges de feu, le tonnerre fit entendre sa grande voix, et la pluie se dégagait des nuages. Rien ne peut être comparé au sublime et splendide tableau que présentent à l'œil du spectateur le lac avec ses montagnes pendant un temps d'orage. Cette nappe limpide naguère encore, si lisse et si transparente, semble alors bouleversée qu'elle est par la rafale, à un linçeuil noir parsemé çà et là de larmes d'argent, et l'éclair qui vient tout à coup, comme un immense cimetière, couper le ciel et l'eau, nous laisse voir jusqu'aux défilés les plus obscurs des montagnes ainsi que les gracieux contours de leurs coupes gigantesques qui semblent vouloir dans leur chute se cacher dans les eaux du grand bassin, caressant leurs bases, comme pour se dérober aux fureurs de l'orage. Puis, qui vous peindra la sublime et terrible harmonie du tonnerre, qui, bondissant de pic en pic, semble dans sa colère effrénée, vouloir déraciner jusqu'à leurs fondements inébranlables, tandis que les cent mille bouches des échos des montagnes reproduisent avec une merveilleuse exactitude, comme un immense accordéon, les rauques accords de cette majestueuse voix de la tempête ? Qui vous dessinera ce magique tableau ? Oh ! ce ne sera pas moi, car ici, mes amis, je sens toute la stérilité de ma jeune plume ; seulement je vous dirai qu'après l'orage, le Lac Maskinongé présente un aspect ravissant. Le soleil, dégagé des nuages épais qui voilaient sa splendeur, maintenant brillant et magnifique, drapait de ses rubis la pointe écumeuse des vagues. Le lac gonflé par l'ouragan et un peu remis de sa furie, distillait à grands flots des nuages de vapeurs, qui, en s'élevant dans les cieux, semblaient, par l'effet du soleil, une pluie de perles à travers laquelle on distinguait les groupes des montagnes dont les pitons se perdaient dans sa brume, présentant à l'œil ravi toutes les riches nuances du prisme. Le talus des montagnes, humide encore, était d'une verdure éblouissante et l'herbe perlée de petites gouttes de pluie, ranimée par la bienfaisante chaleur du jour, jetait son parfum avec plus d'énergie. Par un beau jour d'été le lac Maskinongé

est chose tout à fait merveilleuse, et ce spectacle sorti des mains du *Grand Architecte* fait éprouver à l'âme des émotions dont elle garde longtemps la douce souvenance. De hautes montagnes vertes sur le versant desquelles sortent à travers le feuillage comme de vieilles tours, les têtes grisâtres de quelques rochers que dorment de ces paillettes un soleil pur et radieux, un lac translucide servant de miroir à tout ce qui l'entoure; le canard sauvage, et le huard au ventre d'albâtre, venant parfois raser de leur vol droit et rapide l'onde paisible; la barque légère du chasseur glissant lentement sur son ombre, le bruit d'une si douce harmonie des petites vagues expirantes sur le rivage, le *Maskinongé* aux écailles d'or, venant par intervalles se jouer sur la surface des eaux comme pour raviver la scène; le gazouillement si suave et si mélodieux des petits oiseaux; quelques fumées s'élevant çà et là comme des fantômes à travers les arbres qui couvrent les montagnes d'un toit de feuillage, tout ici concourt à rendre le paysage on ne peut plus pittoresque et ravissant.

Oh! mes amis, je m'ennuie beaucoup du Lac Maskinongé, de ces montagnes aux mille cimes qui semblent supporter la voûte du ciel, de ces eaux magique et enchanteresses, de sa chétive chapelle avec son pauvre et pieux missionnaire, de sa cloche dont la voix argentine appelle le paysan à la prière, enfin de sa croix solitaire et rustique, placée sur la tête noircie et calcinée d'un rocher aussi vieux que le monde..... symbole de l'immortalité!! La petite rivière Wallaubain avec son corridor de feuillage, avec ses arbres qui penchent, avec ses eaux glacées, avec son lit de sable si frais et si mou, avec ses roseaux si flexibles et ses rochers si bien ouatés de mousse: les forêts encore vierges des montagnes avec leurs sapins séculaires qui tombent poussés par la main impitoyable du temps, et culbutés de précipices en précipices; la rivière Maskinongé avec ses côtes escarpées, ses eaux plaintives, ses chênes chauves de vieillesse et son pont rustique, tous ces bijoux, tous ces chefs-d'œuvres de la nature abrupte et sauvage, réveillent dans mon âme de bien douces et de bien délicieuses émotions.

Oh! Canada, mon pays! Que je t'aime avec tes forêts immenses, à perte de vue,

sans bornes! Que je t'aime avec tes lacs et tes fleuves majestueux! Que je t'aime avec tes chutes et tes cascades, tes montagnes, tes vallées, tes côtes, tes plaines! Que je t'aime, enfin, avec ce que tu as de plus riche, de plus précieux, avec tes enfants dont l'œil est le miroir du génie et le front celui de la probité!

Jeunes et bons amis, tout comme moi vous êtes.....*Canadiens!* et en entendant cette description quelque faible qu'elle soit, vous devez sentir brûler dans vos cœurs, un amour de plus en plus vif, de plus en plus sacré, de plus en plus ardent pour cette mère vénérée et chérie dont vous ferez un jour l'honneur, la gloire et le soutien! Pour moi, les émotions que j'éprouve en ce moment ne peuvent se redire, seulement, je sens là quelque chose qui m'exalte, je sens là, quelque chose qui m'inspire, je sens là, quelque chose qui me brûle, et, ce quelque chose c'est... *l'amour de la Patrie!*

C. A. N. L.

[Pour l'Album des Familles.]

COURRIER D'EUROPE.

ROME.



La nouvelle Académie de St. Thomas d'Aquin, organisée par le pape Léon XIII, a été inaugurée le 8 mai, dans la grande salle de la chancellerie apostolique.

Un autel était dressé à une extrémité de la salle, la sainte messe y fut célébrée par Mgr. Boccali, chambellan de Sa Sainteté.

Plusieurs cardinaux, un grand nombre d'évêques et de supérieurs d'Ordres religieux, prirent part à la cérémonie. Le professeur Talamo lut le bref de Léon XIII, adressé au Cardinal de Luca, organisant la nouvelle Académie composée de 30 membres, dont 10 pour Rome, 10 pour l'Italie et 10 pour d'autres pays.

Les académiciens sont élus par les cinq conseillers.

Le discours d'ouverture fut prononcé par le cardinal Pecci, qui exposa savamment les bienfaits que l'on peut retirer de la restauration dans les écoles de la doctrine de St. Thomas, bienfaits qui s'étendent à la théologie, à la politique et à toutes les branches des connaissances humaines. La raison humaine, bien dirigée, est l'auxiliaire de la religion, et toutes les erreurs, anciennes et modernes, tirent leurs origines des sophismes d'une fausse philosophie.

La raison et la foi se trouvent réconciliées par la restauration d'une véritable philosophie, la société est améliorée, ses intérêts sauvegardés. Les savants dirigent les classes non lettrées, mais si les savants s'inspirent d'une saine philosophie, la société sera sûrement dirigée sur le chemin du salut. Le cardinal mit en parallèle les conditions intellectuelle, politique et sociale du 13^e et du 19^e siècles, et il montra qu'en bien des points elles étaient semblables. Il termina en recommandant l'étude de St. Thomas, comme le moyen le plus efficace de remédier aux maux actuels de la société et de prémunir les esprits contre les erreurs modernes.

Les directeurs de l'Académie de St. Thomas sont les cardinaux Pecci, Zigliara, Mgr. Boccali, le Père Liberatore, S. J., et le professeur Talamo.

Mgr. MacIntyre, évêque de Charlottetown. Il du Prince Edouard, a été reçu en audience privée le 14 mai. Sa Grandeur était accompagnée de son chapelain, le Dr. O'Brien et elle a présenté à Sa Sainteté M. Gahan, marchand de Charlottetown.

Le Dr. James Gibbons, évêque de Baltimore, a été reçu par le Pape le 17 mai. Mgr. Gibbons était le plus jeune évêque du concile du Vatican auquel il a pris part comme vicaire apostolique de la Caroline du Nord. Le diocèse de Baltimore compte 200,000 catholiques. Mgr. offre au Saint Père 40,000 francs pour le denier de Saint-Pierre.

Mgr. MacIntyre a laissé Rome le 17 mai. Mgr. Cameron, évêque d'Archat, est parti de Rome le 14 mai. Il est nommé Délégué Apostolique pour décider la question débattue entre l'Archevêque d'Halifax et les Sœurs de Charité d'Halifax.

L'exposition du Très Saint Sacrement, sous la forme des quarante heures, a eu lieu à St. Pierre de Rome les 18, 19 et 20 mai. Les fenêtres autour de la grande coupole avaient été assombries. L'immense église St. Pierre ne paraît jamais plus belle que lorsque la lumière est ainsi tempérée, cela lui donne un air de mystère et projette une ombre qui font paraître avec plus d'avantage ses vastes proportions.

Le Très Saint Sacrement après avoir été porté autour de l'église en procession, fut placé sur le grand autel au milieu d'une quantité de lumières, dans un ostensorio dont les rayons étaient faits des plus beaux brillants.

Tous les soirs, un grand nombre de personnes étaient en prières jusqu'à dix heures. Rien de plus imposant que l'effet produit par l'autel illuminé, au milieu de la vaste église, surtout aux heures du soir.

Le dernier jour de l'exposition, après la grand'messe et les litanies, la procession défila de nouveau autour de l'église, le crucifix était porté en tête, suivi des huissiers avec leurs robes rouges et leurs bâtons, puis le chœur, etc. Le chant de l'hymne pendant la procession a été d'une beauté saisissante; la bénédiction fut donnée au grand autel, et à ce moment le plus solennel, l'orgue jouait, tous étaient agenouillés et profondément impressionné, même ceux qui n'appartiennent pas à l'église par la foi.

Le roi Humbert a dissous la Chambre des députés, le 2 mai, et il a fixé le 16 mai pour les élections générales et le 23 mai pour le vote au scrutin en faveur des députés qui n'auront pas obtenu la majorité légale le 16. Le nouveau Parlement est convoqué pour le 26 mai.

Les républicains et surtout les partisans de Crispi, de Nicotera et de Zanardelli ont été très mécontents de ce que le roi a suivi l'avis de ses ministres. Ils espéraient que Cairoli et Depretis résigneraient et que le roi appellerait Crispi ou Nicotera à former un ministère de coalition.

Les journaux républicains sont fu-

rieux et ils appellent la dissolution un *colpo di stato*, inconstitutionnel et arbitraire. Ils font appel aux électeurs pour qu'ils envoient des députés hostiles à la dynastie de la maison de Savoie.

Encore des sacrilèges. Le gouvernement italien a déjà pris possession des églises de Sta. Marta, de Regina Coeli, de St. Cains, de Ste. Thérèse sur le Quirinal, et il les a détruites ou converties à des usages profanes. Maintenant il veut s'emparer encore du monastère des Servites. Il veut transformer en prison l'église de Regina Coeli. C'est dans l'ordre, qu'on enlève au peuple ses églises, alors il faudra ouvrir de nouvelles prisons, car sans la religion il n'y a plus de morale. Une magnifique église dédiée à St. Joseph va être changée en cour d'Assise.

Nous avons le rapport à peu près complet des élections italiennes par la dernière malle d'Europe. Il y a 508 députés au parlement italien. Le gouvernement de Cairoli sort de l'épreuve des élections avec une majorité de 33 voix.

Le roi Humbert a ouvert la première session du nouveau parlement le 26 mai. Le discours de Sa Majesté a été reçu avec beaucoup d'applaudissements, surtout le passage où il promet d'étendre le suffrage électoral, "afin d'avoir une expression plus complète de la volonté populaire" qu'il a toujours cherché à interpréter fidèlement.

La parole du Souverain a été encore applaudie à outrance lorsque la Chambre a été invitée à persévérer dans ses efforts pour compléter l'armement de la nation, "l'armée, a dit le roi, personnifie la famille Italienne dans son image la plus vivante du dévouement à la patrie."

Garibaldi écrit tout de même à ses constituants pour dénoncer la maison de Savoie, parce qu'elle n'a pas procuré le bien de la nation en suivant le conseil de ministres mal avisés, afin de s'affermir, elle a foulé aux pieds les droits de la nation, et réduit le peuple à la misère.

Quelle triste condition que celle de

ces souverains qui prétendent n'avoir rien tant à cœur que d'interpréter la volonté populaire dans leur administration. Ils jouent aux démagogues en flattant le peuple, et ne se montrant plus ses guides et ses protecteurs, mais bien dévoués et serviles interprètes de ses volontés. Voici que leurs indignes et mensongères flatteries trouvent leurs châtiments. Un autre démagogue se lève en face d'eux et leur dit: Vous nous trompez, vous mentez au peuple que vous prétendez servir en esclaves. Vous ne songez qu'à vos intérêts de famille, et vous nous réduisez à la misère pour vous consolider au pouvoir."

FRANCE.

Un grand deuil vient de frapper l'Eglise en France. Presque subitement, sans que rien pût faire prévoir cette foudroyante nouvelle, Mgr. Pie vient de mourir à l'évêché d'Angoulême où il était en visite.

On sait avec quelle énergie, quelle constance et quelle éclat il a, durant trente et un an d'épiscopat, combattu vaillamment pour l'Eglise, à laquelle de bonne heure il avait voué sa vie.

Ses derniers actes ont été comme la consécration de cette vie si pleine, bien que tranchée prématurément. Il revenait de Rome, où il avait été rendre hommage à cette autorité du Pontife romain qu'il avait tant contribué pour sa part, à faire proclamer infaillible. Il venait de sacrer un évêque qui était, pour ainsi dire, l'œuvre de ses mains, et à cette occasion il avait fait entendre la plus belle et la plus vigoureuse protestation contre les iniques décrets que visent les congrégations. Enfin à Angoulême, où il s'était rendu pour les fêtes de la Pentecôte, il devait présider une réunion de catholiques rassemblés pour s'exciter à la défense des intérêts religieux menacés.

J'espère que l'*Album* donnera à ses lecteurs la biographie complète de l'illustre cardinal dont les ouvrages sont appréciés en Canada comme dans tout l'univers catholique.

M. F. de Freycinet a présenté à la chambre des députés une loi pour ré-

gler les assemblées publiques, mais qui a rencontré beaucoup d'opposition. L'article 9 donnait au commissaire de police le pouvoir de dissoudre toute assemblée. Cette clause n'a pas paru assez libérale, venant surtout des apôtres de la liberté moderne. Elle a été remplacée par une autre qui pourvoit à ce qu'un fonctionnaire assiste à ces assemblées et contrôle les orateurs. Après trois avertissements de la part de ce fonctionnaire si le président de l'assemblée permet à la personne qui parle de continuer, alors il est coupable d'une offense punissable par les lois.

Voilà les gouvernants qu'on nous propose comme des modèles à imiter et les alliés naturels de tous ceux qui aiment et chérissent les libertés populaires.

Le *Standard* de Londres remarque à ce sujet :

"Il est certainement étrange que la République, dans la dixième année de son existence, impose pour les assemblées publiques des conditions telles qu'elles seraient rejetées avec mépris par tout Anglais ou tout peuple d'un pays vraiment libre... Le peuple Français est traité par ses gouvernants républicains comme des enfants dont il faut se défier, qu'il faut surveiller, et même à l'occasion, réduire au silence."

Cela est étrange, en effet, quand on se rappelle que ces gouvernants républicains se proclament les champions de la liberté populaire. Mais il n'y a que les sots qui croient à leur sincérité. Des hommes qui ne respectent pas la liberté de conscience de leurs concitoyens, ne respectent aucune liberté. Milton l'a dit : "L'homme libre est celui qui jouit de la liberté civile et religieuse. Quel est celui qui puisse être en repos et jouir de la vie avec satisfaction, s'il n'a pas la liberté de servir Dieu et de sauver son âme !"

Non les ennemis de Dieu et de son Eglise ne sont pas les amis de la liberté.

Quand donc les droits les plus essentiels ont-ils été plus cyniquement violés, si ce n'est pendant la Terreur ? Les annales de l'histoire de tous les despotismes réunis, n'offrent rien de comparable à la tyrannie de la grande révolution française ? Et les faits récents de la Commune en 1870 sont présents à l'esprit de tous pour nous rappeler ce

qu'il faut attendre des démagogues de la révolution.

IRLANDE.

"Spoliée de sa terre natale par des confiscations gigantesques, l'Irlande a cultivé pour ses vainqueurs le champ de ses aïeux."

Cette injustice trois fois séculaire pèse toujours sur la noble Irlande, elle pèse bien davantage dans la balance de la justice divine contre la nation coupable, la superbe Angleterre.

Non seulement les Irlandais cultivent pour leurs maîtres les champs de leurs aïeux, mais ils les arrosent encore de leurs sueurs sans aucuns profits pour eux-mêmes. Souvent ils n'en retirent que ce qu'il faut pour payer la rente élevée imposée par les propriétaires et il se trouvent ensuite induits pour vivre à la merci de la charité publique. Si la saison n'est pas favorable, ils ne peuvent pas même acquitter leurs rentes, alors, sans aucune pitié, leur pauvre mobilier est saisi, et ils sont jetés sur le grand chemin, sans asile, sans aucuns moyens de subsistance.

Que ne quittent-ils leur malheureux pays, que ne viennent-ils en Amérique ?

Voilà la question à laquelle M. Parnell répond dans un article publié dans le *North American Review*.

D'abord il est impossible de transporter en Amérique un peuple de cinq millions. Quels sont les effets de l'émigration pour l'Irlande, nous le savons parce qu'il est arrivé à la suite de la famine de 1847.

Le premier effet est de laisser incultes de vastes étendues de terre. Les propriétaires convertissent en pâturages ces terres incultes pour y élever des bestiaux qu'ils exportent en Angleterre. Vous parcourez des milles et des milles de terres fertiles, ou qui pourraient le devenir, sans y rencontrer une seule maison avec un seul être humain. Même en convertissant ainsi en pâturages les terres fertiles de l'Irlande, on n'a pas atteint le but qu'on s'était proposé. Dans ces dernières années, le nombre des bestiaux élevés en Irlande a beaucoup diminué, de même que la récolte des céréales. La raison est à la portée de tous : l'Irlande est

un pays humide, en beaucoup d'endroits le sol retient l'eau comme une coupe. Si ce sol est convenablement drainé, il n'y en a pas de plus fertile au monde, mais si on l'abandonne ainsi des années sans drainage, sans culture, sans aucuns soins, il devient graduellement impropre même aux pâturages.

Et voilà pourquoi on a élevé moins de bestiaux en Irlande dans ces dernières années, parce qu'on a abandonné la culture de vastes étendues de terre.

L'émigration n'est pas un remède aux maux que souffre l'Irlande. Sa population n'est pas si nombreuse qu'elle ne puisse la nourrir. La superficie de l'Irlande est de 31,874 milles, et elle a une population de 5,411,416, soit une personne pour chaque 4 acres de terre. Guernsey à 2 personnes pour chaque acre. Guernsey est prospère et l'Irlande est misérable. C'est parce que les paysans de Guernsey sont propriétaires du sol tandis que ceux de l'Irlande ne sont que *fermiers*. Si l'Irlande avait une population en proportion de celle de Guernsey, elle aurait 45,000,000 d'habitants au lieu de cinq millions et demi. En parcourant tous les pays de l'Europe on voit que partout la population est plus dense qu'en Irlande et on ne parle pas d'émigration nécessaire. Ainsi on peut en conclure que le premier et le plus efficace de tous les remèdes aux maux que souffre l'Irlande, c'est de rendre aux Irlandais la propriété du sol, que la plus criante injustice leur a ravi.

La famine qui existe en Irlande, nous dit à son tour Mgr. Bagshawe, un évêque catholique anglais, et un converti, est une famine artificielle.

Qu'est-ce à dire? Les souffrances du peuple sont bien réelles—et la famine est artificielle? Oui, parce que le peuple est dans la souffrance et la pénurie, lorsque le pays produit en surabondance les choses nécessaires à la vie. En 1847, l'année de la grande famine pour le peuple Irlandais, les produits du pays s'élevaient, d'après les commissaires du gouvernement, à l'énorme somme de deux cent vingt deux millions de dollars (\$222,000,000). L'Angleterre ordonnait des services religieux, en actions de grâces pour l'abondante récolte de l'année. Ces actions de grâces ont dû être bien agréables à Dieu lorsqu'on a pu voir cette année, tous les jours, vingt

steamers et bon nombre de voiliers transporter en Angleterre le blé et les bestiaux de l'Irlande, tandis que 500,000 Irlandais mouraient de faim, car alors la grande famine qui dura cinq ans (de 1845 à 1851) était à son apogée.

La famine en Irlande est créée par les lois anglaises et les seigneurs Irlandais qui résident en Angleterre, y dépensent leurs revenus. L'union de l'Angleterre avec l'Irlande est celle de l'araignée avec la mouche. La pauvre mouche se débat autant qu'elle le peut, mais l'araignée ne lâchera pas prise avant qu'elle ait sucé à sec tout ce qu'il y a de nutritif dans la mouche.

En 1844, la commission de Devon recommandait comme un remède à la famine l'exportation d'un million d'Irlandais et l'agrandissement des propriétés—mesures hypocrites et cruelles! Le sol produit plus qu'il ne faut pour nourrir la population et le double de la population actuelle, mais il y a là les seigneurs avides, les propriétaires du sol qui vivent en Angleterre, dont bon nombre n'ont jamais mis le pied en Irlande, et ces maîtres ne laisseront jamais leurs fermiers retirer autre chose du produit de leur travail que les patates nécessaires pour les empêcher de mourir de faim.

Est-ce que les journaux du pays connaissent ces faits lorsqu'à la suite du *Herald* de New-York, dont le propriétaire rampe devant les lords anglais, ils accusaient Parnell de faire de la politique révolutionnaire parce qu'il osait signaler aux Américains l'injuste et cruelle oppression dont son pays est l'objet?

Si l'on ne veut pas être injuste envers une nation catholique qui a tous les droits à nos sympathies et à notre admiration, il est temps qu'on songe à étudier les Irlandais chez eux, dans leurs journaux et non pas en Angleterre et les publications protestantées acharnées à rabaisser tout ce qui est catholique et en particulier ce qui est irlandais.

ANGLETERRE.

M. Gladstone, maintenant premier ministre, s'est laissé aller à certaines intempérances de plume et de langue lorsqu'il était dans l'opposition. Bien

mal lui en a pris, parce que cela le condamne aujourd'hui à d'humiliantes rétractations. M. Gladstone n'est pas à blâmer parce qu'il avoue franchement, par exemple, qu'il regrette le langage dont il s'est servi à l'égard de l'empereur d'Autriche, mais ce qui fait pitié, c'est qu'un homme de la distinction de M. Gladstone puisse commettre de pareils écarts de langage. L'ambassadeur d'Autriche a fait des remontrances à M. Gladstone sur deux points : 1o. pour avoir attribué à l'empereur d'Autriche un langage dont il ne s'est pas servi ; 2o. pour avoir supposé à l'Autriche des projets d'agression sur la Turquie d'Europe. Le comte Karolyi, ambassadeur d'Autriche, nous assure que son gouvernement n'a aucun désir d'ajouter aux droits déjà acquis par le traité de Berlin. M. Gladstone dit que s'il avait eu devant lui une pareille assurance, il ne se serait jamais servi des paroles qu'on lui reproche comme pénibles et blessantes, et qu'il bannit complètement de son esprit la censure qu'il a faite de la politique autrichienne.

Le Clergé et la Colonisation.

Sa Grandeur Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, vient d'adresser la lettre suivante au Révd. P. Lacasse, Oblat :

Québec, 2 juin 1880.

Révd. P. Z. Lacasse, O.M.I.,
Québec.

Mon Révérend Père,

Connaissant et désirant favoriser autant qu'il dépend de moi votre zèle pour la colonisation de nos terres par nos compatriotes, je vous nomme par les présentes l'apôtre de cette belle et importante œuvre dans l'archidiocèse de Québec. Vous y avez pouvoir de prêcher et confesser dans toutes les paroisses et missions, et je prie tous les membres du clergé de vous faciliter l'accomplissement de votre excellente mission.

Vous rendrez aussi un grand service à la religion et à la patrie en prêchant contre le luxe et l'intempérance, qui sont aujourd'hui les deux obstacles à la prospérité de notre patrie.

Je prie Dieu de bénir votre zèle et de vous donner lumière, force et santé

pour mener à bonne fin cette entreprise si importante pour sa gloire, pour le salut des âmes et pour le bien de notre cher pays.

Je suis heureux de vous informer que Nos Seigneurs les Evêques de la Province, à qui j'ai parlé de mon projet de former au plus tôt une société de colonisation dans mon diocèse, ont fortement approuvé ce dessein et qu'ils se proposent d'encourager cette œuvre dans leurs diocèses respectifs.

Vous êtes autorisé à publier la présente lettre, si vous croyez que cela puisse être utile.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes meilleurs souhaits et l'assurance de mon sincère attachement.

† E. A., arch. de Québec.

Société de colonisation du diocèse de Montréal.

A l'assemblée annuelle des directeurs de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal, tenue le jour de la fête de Saint-Isidore, patron de l'association, sous la présidence de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, les messieurs dont les noms suivent furent unanimement élus membres du comité d'administration pour l'année 1880-81, comme suit :

Président—Mgr E. C. Fabre.

Vice-Présidents—M. le juge Papineau et M. le chevalier Hugué-Latour.

Membres laïques—MM. E. Lef. de Bellefeuille, F. Quinn et B. A. T. de Montigny.

Membres du Clergé—R. P. Lefebvre, O. M. I., MM. les abbés L. A. Sentenne, V. Rousselot, S. Salmon, J. C. Caisse et Médéric Lesage.

Le secrétaire et le trésorier seront choisis et nommés par l'évêque de Montréal : ils seront pris dans le personnel de l'évêché.

Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Cette savante société, composée de près de quatre cents membres, continue de progresser et de rendre d'immenses services à la science qu'elle popularise en Canada.

A l'assemblée annuelle tenue le mois dernier, deux mémoires importants furent lus par le Principal Dawson et le major Hugué-Latour.

Nous constatons avec plaisir que cette société a su reconnaître les immenses services que ne cesse de rendre à la société M. le chevalier Huguet Latour, depuis plus de trente ans qu'il est membre de l'association, en lui conférant les honneurs de porter la médaille de la société.

Le nombre de ces médailles est très limité ; nous n'en connaissons que trois, savoir :

Celle présentée en 1861 au professeur Daniel Wilson, L. L. D., de l'Université de Toronto ;

Celle de Sir W. E. Logan, L. L. D., en 1864 ;

Et celle du Dr. Sterry Hunt, L. L. D., en 1869.

Quoique M. Latour soit le seul Canadien-français qui fasse partie de cette association, cependant il a presque toujours fait partie du conseil d'administration, ce qui fait voir l'influence que ses travaux lui méritent.

M. Huguet-Latour est membre honoraire de plusieurs sociétés d'histoire naturelle des Etats-Unis, avec lesquelles il est en constante correspondance scientifique.

Le Crédit Foncier.

Une Société nouvelle de Crédit-Foncier doit s'établir cette année à Québec, pour opérer dans toutes les parties de la Province de Québec.

Les directeurs de cette Société de Prêt sont : M. le comte Raphaël-Maximilien COHEN, d'Anvers, Chevalier de la Légion d'Honneur et banquier de Paris ;

Edouard-Jean JOUBERT, officier de la Légion d'Honneur, vice-président du Conseil d'Administration de la banque de Paris ;

Charles L. SAUTTER, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur de la banque de Paris ;

Etienne MORANGES, de Paris ;

L'hon. J. A. CHAPLEAU ;

L'hon. E. T. PAQUET ;

J. E. C. WURTELE, M. P. P. ;

L. N. CARRIER, de Lévis ;

Le capital de la société est de vingt-cinq millions de francs ou cinq millions de piastres. Voici maintenant quelles sont les principales clauses qui expliquent le but de la société :

1o.—De prêter sur hypothèque, aux

propriétaires d'immeubles situés dans la province de Québec, des sommes remboursables, soit à long terme, avec ou sans amortissement ;

2o.—De prêter, avec ou sans hypothèque, aux corporations municipales et scolaires, aux fabriques et aux syndics pour la construction ou la réparation des églises, dans la province de Québec, des sommes qu'ils auront la faculté d'emprunter, remboursables soit à long terme, avec ou sans amortissement ;

3o.—D'acheter les bons ou débetures (obligations) émis par les corporations municipales et scolaires dans la province de Québec ; et de les revendre, s'il est jugé à propos.

4o.—De faire des prêts au gouvernement de la province de Québec, d'acheter les effets publics de la province, et de les revendre s'il est jugé à propos.

5o.—De créer et de négocier des obligations ou lettres de gages, pour une valeur qui ne pourra dépasser le montant des sommes dues par ses emprunteurs et la valeur des bons ou débetures et effets publics en portefeuille.

Mgr. J. D. Déziel.

Sa Sainteté Léon XIII, voulant reconnaître les services rendus à l'Eglise du Canada par un des prêtres les plus distingués de l'archidiocèse de Québec, le révérend M. Déziel, curé de Lévis, a daigné l'élever à la dignité de *Cumérier Secret surnuméraire*. La qualité de *Camérier Secret* donne à M. J. D. Déziel le titre de Monseigneur et d'illustrissime et Révérendissime.

Monseigneur Joseph David Déziel va bientôt compléter la cinquantième année de son sacerdoce, et le Saint-Père, en lui conférant l'honneur de l'attacher d'une manière spéciale à sa personne, rencontre les vœux de tous les diocésains de Québec qui ont été à même de constater le mérite de ce nouveau prélat dont la vie tout entière est remplie de bonnes œuvres. La ville de Lévis lui doit, sinon son existence, au moins sa bonne organisation et son rapide développement : L'église paroissiale de N.-D. témoigne de son zèle pour la maison de Dieu ; le collège et le couvent de Lévis proclament l'intérêt qu'il porte à la cause de l'éducation ;

enfin, l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, asile des membres souffrants de Jésus-Christ, nous fait connaître toute la charité de son cœur.

M. Louis-Honoré Fréchette.

Nous félicitons avec un très vif empressement M. Fréchette sur l'insigne honneur que vient de lui conférer l'Académie française, en lui accordant le premier grand prix de poésie pour ses dernières œuvres poétiques.

Le verdict littéraire qui vient d'être rendu par du plus haut tribunal de l'univers, et nous ne saurions cacher que notre orgueil national est considérablement flatté de ce témoignage de mérite.

[Pour l'Album des Familles]

Les plaintes du jeune poète.

Pensif et rêveur, ce matin,
Les yeux à l'horizon sans borne,
J'écoutais le vent triste et morne,
Le front appuyé sur ma main.

La neige, en larges tourbillons,
Par la fureur du vent portée,
Prenait sa course échevelée
En tombant du toit des maisons.

A travers le sombre brouillard
Le peuple, au milieu de l'enfance,
Suivait dans un pieux silence
Ce qu'on appelle un corbillard.

C'est sans doute quelque cercueil
Que l'on conduit au cimetière.
Hélas ! sous ce drap mortuaire
Que de larmes et que de deuil !

Sombre, attristé tout à la fois,
Je voyais ces scènes navrantes,
Ces amertumes délirantes
Qu'un jour on vit près de la Croix.

Je vis des cœurs brisés, mourtris,
Par le départ d'une âme chère.
Je vis en larmes une mère
Et des enfants endoloris.

Je croyais entendre en mon cœur
Des paroles entrecoupées,
Des soupirs d'âmes opprimées
Par une poignante douleur.

Et moi, pauvre enfant oublié
Sur le grand chemin de la vie,
Je voyais mon âme meurtrie
Quitter un jour mon corps usé.

Pâle et brisé par la douleur,
Sur une couche fiévreuse,
J'apercevais la mort affreuse
Me torturant avec lenteur.

Après de mon chevet désert
Nulle voix se faisait entendre,
Personne ! pas même un cœur tendre
Qui ne me dise : " J'ai souffert !

" J'ai souffert dans l'adversité
Des rigueurs de la calomnie.
Console-toi, car l'avant
Est signe d'immortalité.

Qu'au milieu de l'isolement,
Où sans cesse coule ta vie,
Ton âme sache que l'envie
Est frère du ressentiment."

Mais non ! personne pour veiller
Après de ma couche déserte !
Qui donc, près de mon corps inerte,
Pour mon âme viendra prier ?

Qui fermera mes yeux éteints
Quand mon heure sera sonnée ?
Mon Dieu ! quelle triste pensée :
Personne pour presser mes mains !

J'aurai subi bien des affronts
Dans le cours de ma triste vie.
Mais je sais que l'ignominie
Couronne les plus nobles fronts.

J'ai vu le Christ crucifié
Par la populace en démesure,
Mais au milieu de sa souffrance
Il s'écriait : " J'ai pardonné ! "

J'ai vu Gilbert à l'hôpital
Victime de l'ingratitude.
Son siècle n'eut qu'amertume
Pour récompenser son travail.

Quand je vois tant d'illustres cœurs,
Tous victimes de l'infortune,
Mon cœur ignore la rancune
Qui germe au sein des grands malheurs.

J'aime le sort qui m'est donné.
Je le chéris, je le préfère
Aux dignités que l'on confère
A ceux qui m'ont injurié.

Qu'ils vivent au sein du bonheur,
Eux qui de faveurs surabondent !
Que la paix et la joie mondent
Leurs jours pleins de gloire et d'honneur

J'aurai pour consolation
Durant toute ma vie entière
Le recueillement, la prière :
Ces deux amis de l'abandon.

Et lorsque le funèbre glas
Dira qu'un malheureux succombe,
Ecrivez ces mots sur ma tombe :
" Ici repose un parias ! "

VALMONT.

Le Dr. O'Callaghan.

Nous regrettons d'annoncer la mort du Dr Edmund B. O'Callaghan de New-York. Il fut un des historiens les plus érudits et les plus laborieux de l'Amérique.

Nous empruntons du *Courrier du Canada* l'article nécrologique qui suit, sortant de la plume féconde de son laborieux correspondant, Jean DIAUME.

Né en 1809 à Mallow, en Irlande, le Dr. O'Callaghan reçut de bonne heure une éducation forte qu'il alla perfectionner à Paris où il demeura pendant deux années. Puis il émigra au Canada en 1823, et vint se fixer à Québec où il étudia la médecine. En 1827, il fut admis à la pratique de cette profession ; en 1834, il prit la direction du *Vindicator* de Montréal, et se rangea parmi les patriotes ; en 1836 il fut élu membre de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Après avoir pris une large part à l'insurrection de 1837, il fut obligé de quitter le Canada, sa tête ayant été mise à prix ; il alla se fixer dans l'Etat de New-York où il a toujours demeuré depuis cette époque.

"Le docteur avait des goûts prononcés pour la littérature ; il se livra avec ardeur à l'étude des premières années de l'histoire du Canada, et il a publié en anglais un volume sur la relation des jésuites. Ce petit ouvrage a dû coûter à son auteur des travaux immenses, car il n'avait pas alors pour se guider la collection complète des Relations telle que nous la possédons aujourd'hui.

"Il lui a fallu avoir recours à des minutieuses recherches pour faire un catalogue raisonné des faits rapportés année par année dans les *Relations*. Il va sans dire que ce petit ouvrage est loin d'être parlait, mais il dénote chez son auteur un grand fonds de connaissances historiques et une impartialité digne d'éloges envers les jésuites, écrivains des Relations.

"M. le Dr. O'Callaghan a publié d'autres ouvrages importants sur l'histoire des Etats-Unis. De 1848 à 1870, il consacra son temps à collationner les pièces historiques du bureau du Secrétaire d'Etat à Albany, il a publié ces volumineux documents intitulés : *Documentary History of the State of New-York* (4 volumes in-quarto, 1849-52) et les *Documents relating to the Colonial*

History of New-York (11 volumes 1855-61) ; ce dernier ouvrage renferme des reproductions tirées des archives de l'Angleterre, de Hollande et de France par feu le docteur John Romeyn Brodhead.

"Après avoir étudié pendant assez longtemps les annales coloniales de New-York, M. le Dr O'Callaghan rendit public le résultat de ses recherches dans un volume paru en 1846 et intitulé : *History of New Netherlands*, ou, *New-York under the Dutch*, dont les dernières éditions datent de 1848 et de 1856.

"Le Docteur a été pendant plus de quarante ans un des plus insignes collaborateurs de *collections* de la Société historique de New-York, et il a publié plusieurs monographies de l'histoire de New-York, qui ont été traduits du français et du danois.

"La mort de cet homme peut donc être considérée comme une grande perte pour la littérature et l'histoire, et nous croyons qu'il est de notre devoir de payer notre dette de reconnaissance à la mémoire de cet ami des canadiens-français, pour lesquels il a fait de généreux sacrifices, en faisant connaître l'abrégé de sa vie et de ses travaux."

Madame Alphonse Langlais.

Nous apprenons avec chagrin la mort de Madame Marie-Clara Michaud, de Kamouraska, épouse bien-aimée de M. Louis Alphonse Langlais, avocat, après seulement trois semaines de maladie. Elle laisse trois jeunes enfants.

Madame J. B. Laffamme.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Marie Bergeron, épouse de feu J. B. Laffamme, décédée à Saint-Damase, à l'âge avancé de 83 ans.

Elle était la mère d'une famille nombreuse : 7 enfants, 83 petits enfants et 38 arrière-petits enfants ne cesseront d'élever vers le ciel des supplications ferventes pour le repos de l'âme de celle que la mort a enlevée à leur tendresse.

Toute sa vie elle fut le soutien de la pauvreté et la consolation de l'affliction.

R. I. P.

Informations Spéciales.

NOTRE PRIME.

Grâce à l'empressement apporté par un grand nombre des abonnés à payer leur abonnement de l'année courante, nous avons jugé à propos d'ordonner l'impression d'une deuxième édition de la PRIME, afin de satisfaire tous les abonnés, en leur offrant le précieux avantage d'orner leur demeure d'un Médaillon aussi précieux.

Nous recevrons donc ces jours prochains quelques centaines de copies pour expédier à ceux qui nous ont payé depuis quelques semaines, ainsi qu'à ceux qui nous payeront d'ici au 1er AOUT prochain, après laquelle date nous cesserons d'accorder cette Prime, vu le coût de la dépense qu'elle entraîne à l'administration.

AVIS.

Nous prions instamment tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enregistrées et adressées à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

Autre Avis.

Nous prions ceux des abonnés qui auraient reçu notre PRIME dans un état détérioré, de bien vouloir nous en informer, afin que nous puissions leur en procurer un autre exemplaire.

DECISION JUDICIAIRE

CONCERNANT LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement;

autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

5e ANNÉE.

L'ALBUM DES FAMILLES,

(Remplaçant le *Foyer Domestique*.)

REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Recits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent.

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, Janvier 1880.

[Pour paraître en juillet 1880.]

Album Illustré

DE LA

FÊTE NATIONALE DE QUÉBEC
DU 24 JUIN 1880.

SOUVENIR HISTORIQUE.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont actuellement occupés à préparer les matériaux pour la publication d'un LIVRE de luxe, sous le titre ci-dessus, lequel paraîtra quelques semaines après la célébration de la Fête Nationale de Québec, enrichi de nombreuses ILLUSTRATIONS sur pierre, sortant de l'Atelier DESBARATS, de Montréal.

Trois éditions spéciales de l'Ouvrage seront offertes en vente aux prix ci-dessous mentionnées, savoir :

Edition No. 1.

Par copie.

Un volume d'environ 350 pages, renfermant un Précis historique de la fondation de Québec jusqu'à nos jours; un Aperçu des principaux groupes franco-canadiens établis aux Etats Unis, ainsi que le compte-rendu de la Fête Nationale, de la Convention, etc., etc., le tout enrichi de 120 Illustrations, comprenant: Portrait de Champlain—Monument de Wolfe et Montcalm—Monument des Héros de 1760—Plans et Vues de Québec, à diverses époques—Chars allégoriques—Drapeaux—Bannières Nationales, etc., etc., avec descriptions. PRIX.....

\$2 00

ELÉGANCEMENT CARTONNÉ AVEC ENLUMINURE D'OR.

Edition No. 2.

Avec le même texte, renfermant 75 Illustrations, savoir:—Portrait de Champlain—Chars allégoriques—Bannières principales, etc., avec descriptions, Prix.....

\$1 50

CARTONNÉ AVEC TITRE EN OR.

Edition No. 3.

Brochure d'environ 350 pages, sans aucune illustration, avec couverture imprimée, au prix de.....

\$0 75

NOTE.—Chacune des Editions sera expédiée FRANCO par la poste.

Le tirage des éditions illustrées sera fixé au chiffre des souscripteurs obtenus jusqu'au 26 juin, par les agents ou par nous, et il n'y aura que ceux-là qui recevront l'une ou l'autre des éditions illustrées.

Cinquante Agents autorisés seront nommés pour recevoir, durant la semaine de la Célébration, les signatures et l'argent des souscripteurs résidant en dehors de Québec. Un reçu leur sera délivré par l'agent, attestant le paiement fait à l'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu sans que le prix de la souscription n'accompagne la demande.

D'ici au 20 juin, on devra s'adresser à l'un ou à l'autre des soussignés, par lettre enregistrée, et après cette date et durant les fêtes, aux agents sus mentionnés, à Québec.

STANISLAS DRAPEAU,

Bureau de l'Album des Familles,
OTTAWA.

J.-NOBERT DUQUET,

No. 434, Rue et Faubourg St Jean,
QUÉBEC.

Québec, 20 mai 1880.

NOUVELLE PUBLICATION.

LA BIBLE ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut.

C'est une des meilleures conférences du célèbre PÈRE DAMEN, S. J.—Elle contient des preuves irréfutables à la portée de tous, de la nécessité de l'Eglise enseignante.

Envoyée par la poste au prix suivant :

\$2.50.....le cent.

5 sous.....chaque exemplaire.

S'adresser à

L. G. GLADU, O. M. I.
Hull, P. Q.

GRANDE LOTERIE

EN FAVEUR DU

SEMINAIRE DE SAINT GERMAIN DE RIMOUSKI

à être tirée le 10 août 1880 et les jours suivants, dans une des salles du Séminaire.

Valeur des lots.....\$3,000.

600 messes à être dites pour les vivants et les défunts à l'intention de ceux qui achètent des billets.

Chacun est prié d'envoyer au plus vite les marges ou talons des billets au Secréariat de l'Evêché de Rimouski.

Une Piastre le Billet.

MOTS ET ANECDOTES.

Un type de voyageur excentrique : Celui-ci a visité successivement l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

—A Londres, vous avez visité la Tour ?

—Je l'aurais voulu, mais il paraît qu'il fallait une permission ; alors, vous comprenez, j'étais pressé. J'y ai renoncé. Je me suis promené devant, et de là, je suis allé au British Muséum.

—Une bibliothèque superbe ?

—Oui, à ce qu'il paraît... Elle venait de fermer quand je suis arrivé. Alors, vous comprenez, j'étais pressé, je suis rentré à l'hôtel et je suis parti le lendemain matin pour Anvers.

—Un musée magnifique ?

—On le réparait, impossible de le visiter. Alors je suis parti pour Amsterdam.

—Voir la *Nonde de nuit* de Rembrandt ?

—Je le voulais, mais le conservateur mariait sa fille. C'était justement jour de clôture. J'y ai renoncé et je suis revenu à Bruxelles.

—Où vous vous êtes rattrapé en admirant les maisons historiques ?

—Ma foi, non ; j'étais fatigué, je n'ai fait que traverser Bruxelles et je suis rentré à Paris.

En wagon, entre chasseurs ;

—V... n'est pas un chasseur ; jamais il n'a abattu une pièce de gibier.

—Qu'est-ce que cela prouve ? cela ne l'empêche pas d'être chasseur...

Qu'appellez-vous " être chasseur. "

—J'appelle " chasseur " un homme qui aime la chasse, comme j'appelle " joueur " un homme qui aime le jeu, qu'importe qu'il perde ou qu'il gagne.

—Mais alors, moi qui adore les millions, je suis donc un millionnaire ?

A propos des distributions de prix.

Toto a eu un prix de grammaire, mais il ne s'en montre pas plus fier pour cela. Son père, qui lui avait promis de l'emmenner à Trouville s'il avait un prix, objecte des affaires et se fait tirer l'oreille. Loulou boude.

Hier, un parent vient faire visite et, suivant l'usage consacré en pareille circonstance, interroge le bambin.

—Y a-t-il des mots qui sont en même temps adjectifs et substantifs ?

—Oui, répond Toto.

—Exemple ?

—Le mot *avare*. On dit un avare, et un homme avare.

—Très-bien. Qu'est-ce qu'un avare ?

—C'est papa.

Une nouvelle et ingénieuse manière de payer son dîner :

En revenant des courses, le dimanche soir, une bande de joyeux viveurs se rend chez un des principaux traiteurs des Champs-Élysées. Ces messieurs commandent un repas copieux arrosé de vins exquis. À la fin, la gaieté est à son comble, on fait monter le maître du restaurant qui, la serviette sous le bras, se courbe sous une douche de félicitations.

—Tavernier du diable, s'écrie tout à coup l'un des convives, tu nous a bien nourris, et il nous est venu une idée immense pour payer la note.

—Laquelle ?

—Nous voudrions organiser une course, et celui de nous qui arriverait le dernier solderait la douloureuse. Malheureusement, il nous manque un starter.

—Qu'à cela ne tienne, répond le traiteur, je suis comme vous un habitué du turf, je vais vous donner le départ.

En effet, tout le monde descend dans l'avenue. L'aubergiste attache sa serviette au bout d'une queue de billard pour en faire un drapeau, et paf ! sur son signal, tous ses convives s'élancent à fond de train.

Depuis il ne les a pas revus.

X..., qui s'est déjà ruiné trois ou quatre fois, n'a plus depuis deux ans le moindre argent dans sa caisse.

Il n'en continue pas moins à très-bien vivre et à dîner au Café anglais, comme par le passé.

Il commence même à engraisser, et une douce rotondité lui donne un petit air imposant qui ne lui messied pas.

Un de ses amis le rencontre hier.

—Comment ! fait-il étonné, c'est à toi ce ventre-là ?

—Non, mon ami, répond X..., c'est à mes créanciers.

Un médecin très expérimenté a dit du fromage :

" Le matin c'est de l'or, à midi c'est de l'argent, le soir c'est du plomb. "

LE COURRIER DE MONTREAL,

Journal Politique, Industriel et Commercial,
Est publié à deux éditions par jour (à midi et à 6 heures).

Son programme politique se résume comme suit :

La vérité pour base ;

Une politique honnête comme moyen ;

La grandeur de notre Patrie pour but.

Conditions :

Abonnement..... \$4 par année.
Par vente dans la ville..... Un centin par exemplaire.

S'adresser à L. D. DUVERNAY,

Editeur-Propriétaire,
12, rue St. Gabriel, Montréal.

LE COURRIER DE MASKINONGÉ,

Parait le JEUDI de chaque semaine, et il est publié à Louiseville (village de la Rivière du Loup, en haut), dans les intérêts du district des Trois-Rivières et du comté de Maskinongé.

Abonnement..... \$1 par année.

S'adresser à L. H. MINEAU,

Editeur-Propriétaire,
Louiseville, (P. Q.)

LE FRANCO-CANADIEN,

Fondé le 1er juin 1860.

Est publié trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI, à St. Jean d'Iberville, (P. Q.)

Abonnement..... \$4 par année.

S'adresser à I. BOURGUIGNON,

Propriétaire.
Ville de St. Jean, (P. Q.)

LA GAZETTE DE JOLIETTE,

Journal Politique, Commercial et Agricole.

Parait tous les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser au GÉRANT,

Rue Notre-Dame, Joliette.

LE CANARD,

Journal Humoristique illustré,

Paraissant le Samedi de chaque semaine.

Abonnement..... \$0.50 par année.

S'adresser à Godin, Mondou et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,
No. 8, rue Ste. Thérèse, Montréal.

LE NOUVELLISTE,

Journal Politique, Littéraire et Commercial.

Parait tous les jours, en la Cité de Québec.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Jos. G. Gingras et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,
Coin des rues Dorchester et du Roy, St. Roch, Québec.

LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI,

Journal Religieux, Politique et Littéraire,

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à L. S. Laroche et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,
Rimouski.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST,

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

Parait à Arthabaska, le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. L. Toussignant,

Editeur-Propriétaire,
St. Christophe d'Arthabaska.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES,

Journal du Cultivateur et du Colon,

Parait à Ste. Anne de la Pocatière le Jeudi de chaque semaine, et l'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, mais on ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Prix de l'abonnement..... 1.00 par année.

S'adresser à Firmin Proulx

Rédacteur-Propriétaire.

Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.)

LE MONITEUR ACADIEN,

Organe des Populations Françaises des Provinces Maritimes.

Parait le Jeudi de chaque semaine, à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick.

Abonnement..... \$1.00 par année.

S'adresser à Ferd. Robidoux

Editeur-Propriétaire,
Shédiac, (N. B.)

LA GAZETTE DE SOREL,

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire,

Publié dans les intérêts du district de Richelieu, Parait deux fois la semaine (le Mercredi et le Samedi.)

No. 17, rue George, Sorel.

G. I. Barthe, Propriétaire et Rédacteur-en-Chef,
Louis Laliberté, Gérant.

Abonnement.—\$2.50 par année, \$1.25 par semestre. Payable d'avance. Les retardataires ont à payé sur le pied de \$3.00 par année. Aucun abonnement pour moins de six mois.

Tarif des annonces.—Les annonces sont toisées sur type *Brevier*. 1ère insertion, 10 cts. la ligne; insertions subséquentes, 5 cts la ligne. On traite de gré à gré pour les annonces à long terme.

FORMEZ DES CLUBS.

On donne gratis le 6e numéro, à celui qui fournit 5 abonnés. Commission de 20 pour cent sur les remises d'abonnements.

Le département des *Jobs* d'imprimerie est particulièrement soigné, prompt livraison et bas prix.

Magnifique choix de papier français, importé directement ce qui permet de remplir toutes commandes d'impressions à meilleur marché qu'ailleurs.

ETATS-UNIS

LE JEAN-BAPTISTE,

Organe de la Population franco-canadienne.

Parait le Mercredi de chaque semaine, à Northampton, (Etat du Massachusset) Etats-Unis.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. C. Chatel,

Editeur Propriétaire,
Northampton (Mass.) Etats-Unis.

LA PATRIE NOUVELLE,

Journal Canadien - Français,

Parait le Mercredi de chaque semaine, à Cohoes, N.Y.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à Authier & Frère,

Editeurs-Propriétaires,
Cohoes, Etat de New-York.

LE TRAVAILLEUR,

Journal, Religieux, Politique et Littéraire,

Parait le Mardi et le Vendredi de chaque semaine, à Worcester, dans l'Etat du Massachusset.

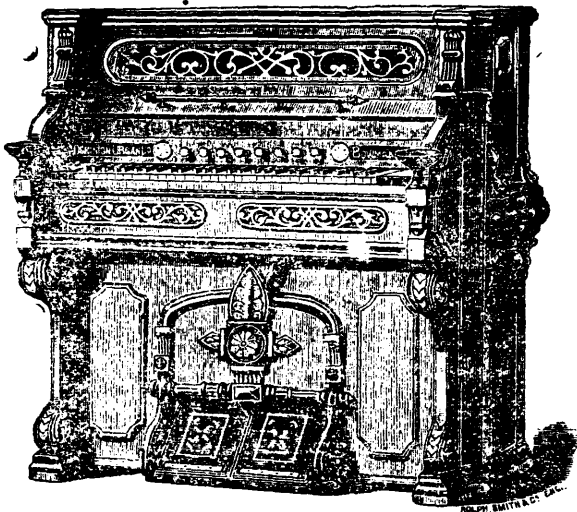
Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Ferd. Gagnon,

Editeur-Propriétaire
No. 22 rue Pearl, Worcester (Mass.)

Dominion Organ Co., Bowmanville, O.

PHILADELPHIE, 1876.
SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.



TORONTO, 1879.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Egises.
Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garantie pour 5 Ans. Prix réduits.

PRIX DE \$50 A \$1200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable 10 piastres par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour catalogues.

L. E. N. PRATTE,

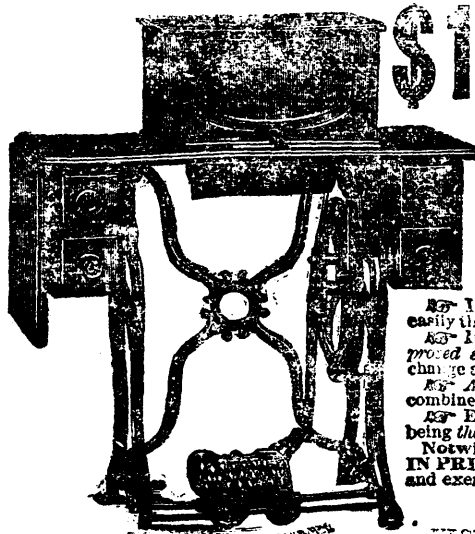
Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province
No. 280, Rue Notre-Dame, chez
A. J. Boucher.

SUCURSALE: No. 3 RUE DU
PLATON.

MONTREAL.

TROIS-RIVIERES,



\$10. SAVEN!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
It has the straight, self-sewing needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufacture, MILWAUKEE, Wis., U.S.A.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet Ouvrage est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de **25 CENTIMS** seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette Publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Ottawa.

Debats de la Législature Provinciale

Deuxième Session, 4ème Parlement.

1879.

PRIX \$2.50 l'Exemplaire Relié.

G.-ALPH. DESJARDINS,

Bureau du Canadien,

QUÉBEC.

EN VENTE.

—
LE

FOYER DOMESTIQUE,

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LE MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT DANS LA RUE WALL, A NEW-YORK.

—
UN MANUEL

Pour ceux qui ont des capitaux à investir, vient de paraître; il fait voir comment Jay Gould, Vanderbilt et les millionnaires de la rue Wall font leur fortune. La première copie est envoyée gratis.

S'adresser à

LEVINGSTON & Cie., EDITEURS,

56 Broadway et 7 Exchange Court,

New-York.

Alexandre Caron,

AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.